

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES

LES ANNALES DE L'IFORD

LA POPULATION DE SANGMELIMA

I. — Résultats du recensement de base (mars 1975)

N° 4 SEPTEMBRE 1976

YAOUNDE



Étude réalisée par les élèves de la troisième promotion de l'IFORD.

E. AKAHOUTONCH, S. ADOGNON KOFFI, A. BIOUMLA-BIOUMLA,

J. BELL CATAPIA, A. DATONDJI, A. FIDJAH E. FOTSO, J. GBENOU, L. A. GUEYE,

K. KIZIYA, M. LOUGUE, R. MFOULOU, J. RANDRIAMANJAKASOA,

A. RASAMANDIMBY, P. ROBINSON, E. RODRIGUEZ, H. SIDIBE,

D. SIEYOJO, C. ZANOU.

sous la direction de : Philippe FARGUES

LA POPULATION DE SANGMELIMA

I : RESULTATS DU RECENSEMENT
DE BASE (MARS 1975)

Etude réalisée par les élèves de la 3e promotion de l'I.Fo.R.D :

C. ADJAHOUTONON, S. ADOGNON KOFFI, A. BIOUMLA-BIOUMLA,
J. BYLL CATARIA, A. DATONDJI, A. FIGAH, E. FOTSO, J.
GBENOU, L.A. GUEYE, J. KEUZETA, H. LOUGUE, R. MFOULOU,
J. RANDRIAMANJAKASOA, A. RAZAFIMANDIMBY, P. ROBINSON,
E. RODRIGUEZ, H. SIDIBE, D. SIEYOJO, C. ZANOU.

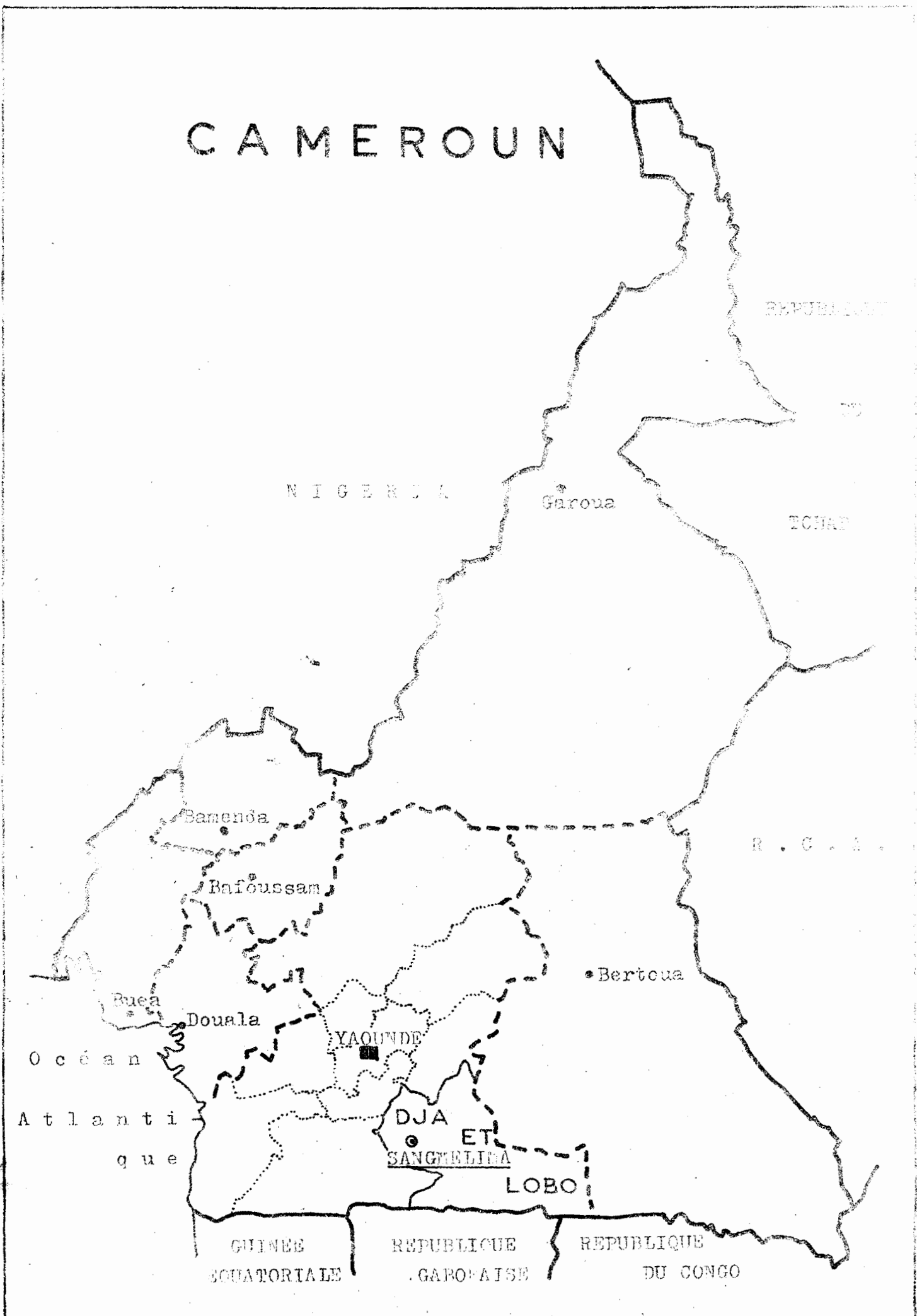
Sous la direction de : Philippe FARGUES

3

TABLE des MATIERES

	<u>Page</u>
Avant-Propos	7
Présentation rapide de Sangmélima	11
1ère PARTIE : ORGANISATION DU RECENSEMENT	15
1.1 Opérations préliminaires	17
1.1.1 préparation administrative et matérielle	
1.1.2 préparation en classe	
1.2 Opérations sur le terrain	20
1.2.1 phase précensitaire	
1.2.1.1 séances de travail	
1.2.1.2 formation des agents recenseurs	
1.2.1.3 modification des documents	
1.2.2 phase censitaire	
1.2.3 phase post-censitaire	
1.3 opération de dépouillement.....	24
2e PARTIE : ETAT DE LA POPULATION	27
2.1 Répartition géographique, ethnies et religions..	29
2.1.1 population par quartiers, lieu de naissance	
2.1.2 groupes ethniques	
2.1.3 religions	
2.2 Répartition selon le sexe et l'âge	39
2.2.1 grands groupes d'âge	
2.2.2 pyramide des âges	
2.2.3 évaluation critique des données sur l'âge	
2.3 Répartition selon l'état matrimonial	48
2.3.1 état matrimonial selon le sexe et l'âge	
2.3.2 estimation de l'âge moyen au 1er mariage	
2.3.3 polygamie	
2.4 Données collectives	59
2.4.1 taille de ménage et âge du chef du ménage	
2.4.2 taille du ménage- et état matrimonial du chef du ménage.	
3e PARTIE : MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION	65
3.1 Natalité et fécondité	67
3.1.1 taux brut de natalité	
3.1.1.1 calcul direct	
3.1.1.2 estimation à partir de la pyramide des âges	
3.1.2 fécondité actuelle	
3.1.3 descendance moyenne	
3.1.4 ajustement	
3.1.5 fécondité par rang de naissance	
3.1.6 infécondité	
3.1.7 fécondité et état matrimonial	

CAMEROUN



A V A N T - P R O P O S

Le présent rapport vient couronner l'une des activités les plus importantes dans la formation dispensée à l'I.F.O.R.D. : la réalisation d'une opération sur le terrain. Pour cette troisième promotion d'étudiants, entrée à l'I.F.O.R.D. en octobre 1974, ce fut le recensement de la population et de l'habitat de la Commune Urbaine de Plein Exercice de Sangmélina, chef lieu du département du Dja et Lobo, dans la Province du Centre-Sud au Cameroun. Les étudiants en ont assumé toutes les phases : conception des questionnaires et des manuels d'instructions aux enquêteurs et aux contrôleurs, formation des agents recenseurs, exécution du travail de terrain lui-même à titre de contrôleurs, préparation de l'exploitation des données et enfin analyse des résultats. Ce rapport est plus particulièrement le fruit de la dernière de ces phases.

L'analyse des résultats du recensement constitue une synthèse pratique des divers enseignements reçus durant deux années de formation à l'I.F.O.R.D. De la conception des tableaux de base à l'élaboration des indices d'analyse, en passant par la critique et le redressement des données collectées sur le terrain, elle a donné aux étudiants l'occasion d'une première application concrète de leur formation professionnelle de démographe. A ce titre, on comprendra que l'analyse présentée ici conserve parfois l'aspect d'un exercice scolaire.

L'étude de la population de Sangmélina, telle qu'elle est développée dans ce premier rapport, reste un travail partiel.

Comme la tâche avait été répartie entre plusieurs groupes, correspondant chacun à des aspects différents de l'analyse, un gros travail de coordination et de mise en forme s'imposait, ainsi qu'une rédaction finale. Cette coordination et cette rédaction ont dû être exécutées à la hâte. La concordance parfaite entre les données des dépouillements manuel et mécanographique s'en ressent parfois, car il n'a pas été possible de procéder à toutes les corrections. Les différences, d'ailleurs, lorsqu'elles existent, sont négligeables et ne gênent en rien l'analyse.

L'I.Fo.R.D tient à remercier tous ceux qui l'ont aidé dans la réalisation et l'exploitation de ce recensement, et particulièrement les autorités de la ville de Sangmélina, Messieurs le Préfet, le Sous-Préfet et le Maire, sans le concours desquels nous n'aurions pas pu mener à bien la collecte, ainsi que Monsieur Gilbert SHERMAN, Informaticien de DUALABS, qui a initié la promotion à l'utilisation du programme CENTS-AID et s'est chargé de l'exploitation mécanographique.

Ph. FARGUES
Coordonnateur p.i. du Département
de la Recherche

YAOUNDE, JUILLET 1976.

PRESENTATION RAPIDE DE SANGMELIMA

LE CADRE GEOGRAPHIQUE

Chef lieu du département du Dja et Lobo, la commune urbaine de plein exercice de Sangmélima est située dans le sud de la République Unie du Cameroun.

Le Département du Dja et Lobo appartient à l'ensemble gneissique des palteaux du sud dont l'altitude avoisine 600 à 700 mètres. La région est baignée par un climat dit "équatorial guinéen" : humidité élevée, température élevée (23,5° en moyenne) et constante (amplitude faible, inférieure à 5°), des pluies irrégulières vont de mars à juin et de septembre à décembre et une saison sèche relativement marquée s'étend entre janvier et mars.

Ces caractéristiques climatiques et pédologiques favorisent la formation de la forêt ombrophile et prédisposent le Dja et Lobo aux activités primaires : agriculture, exploitation forestière, chasse.

LE CADRE HISTORIQUE

Les premières peuplades de la région étudiée seraient les Boulous (Yekombo, Esse, Ngomba, ...) venus de l'est vers 1850.

Vers 1900, vinrent des commerçants allemands qui auraient installé un commerce de troc avec les populations locales : sel marin, pagres, ivoire et caoutchouc. Traitants et missionnaires allemands avaient précédé les militaires qui n'y arrivèrent qu'en 1906, bien que le Cameroun fût protectorat allemand depuis 1884.

Déplacé de l'actuel Sangmélima village par l'administrateur allemand Von Hagen, le chef Esse, (Ezoo Mezoo) alla s'unir aux autres clans pour créer un "melting-pot" ou "Zane mélima" (en langue du pays) que les allemands déformèrent par la suite en Sangmélima.

A partir de 1916, à la suite de l'occupation alliée, Sangmélima connut une occupation française caractérisée par :

- une "période de reconnaissance" de 1916 à 1920 (en fait, ce fut la période d'occupation militaire) ;
- une "période de réalisation" sous l'administration des civils, de 1920 à 1928, au cours de laquelle la vocation cacaoyère de Sangmélima s'est confirmée, sous l'impulsion de l'administrateur Pascalet, Ingénieur agronome.

La fonction sanitaire, encore modeste, se manifeste par la présence d'un hôpital et d'une pharmacie.

La fonction politico administrative détermine la présence de nombreux édifices publics alloués à la préfecture, la gendarmerie, la police, les prisonniers etc... Certains quartiers bénéficient de l'éclairage public, mais sa distribution est encore limitée, tout comme celle de l'eau.

PREMIERE PARTIE

ORGANISATION du RECENSEMENT

I.1 OPERATIONS PRELIMINAIRES

I.1.1 PREPARATION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE DU RECENSEMENT

La phase active de l'opération fut précédée de deux missions de reconnaissance sur le terrain.

Première Mission

Retenue comme terrain d'enquête au détriment de Nanga Eboko et d'Obala, Sangmélina a accueilli la première mission de reconnaissance le 10 janvier 1975. Celle-ci était effectuée par une équipe composée de :

- MM. F. GENDREAU, Directeur p.i. de l'IFORD (chef d'équipe)
- S. LOOKY, Conseiller Régional à la CEA et Consultant de l'IFORD
- R. MFOULOU, responsable des étudiants pour le recensement.

Le but de la mission était triple :

- prendre contact avec les autorités administratives de la ville pour leur faire part du souhait de l'Institut ;
- ensuite discuter avec elles, en cas d'acceptation, les aspects administratif et technique de l'opération ;
- enfin voir sur place les structures d'accueil de l'équipe de l'Institut et étudier leur disponibilité pour la période de l'enquête.

L'équipe put rencontrer le Préfet du Département, le Sous-Préfet de l'Arrondissement et le Maire de la Commune de Sangmélina. Ces personnalités se sont montrées favorables au projet et ont exprimé leur reconnaissance à l'IFORD pour le choix de Sangmélina comme terrain d'enquête.

Par ailleurs, les autorités acceptèrent d'enregistrer la candidature des agents recenseurs à recruter sur place et de mettre à la disposition de l'IFORD une salle pour leur formation.

Avant de quitter Sangmélina l'équipe obtint deux cartes de la ville au 1/5000e portant les limites administratives des 13 quartiers. Au cours de leurs travaux, les étudiants constatèrent cependant que les cartes fournies par le service du Cadastre ne donnaient pas exactement les contours actuels de la ville.

b) publicité

Une affiche publicitaire a été présentée par le groupe ; elle fut critiquée et amendée selon les instructions des autres étudiants qui voulaient que les personnes recensées soient confortablement assises ; la seule inscription qui figurait sur cette affiche était : "Habitants de Sangmélina, faites recenser votre ménage". Des slogans que les étudiants ont voulu brefs et simples ont été préparés.

3e groupe : questionnaires et fiches

Ce sont les travaux de ce groupe qui furent le plus vivement discutés.

Les problèmes de la définition et de la saisie du ménage furent les plus délicats à résoudre. Fallait-il procéder en une seule étape : numérotation systématique de toutes les constructions placées sous le contrôle des étudiants et interrogation au fur et à mesure de la numérotation des ménages dans les constructions où on les saisissait ? Ou fallait-il, au contraire, procéder en deux étapes : saisir, en un premier temps des concessions, bien que celles-ci ne soient pas matérialisées par une clôture dans l'habitat de Sangmélina et, ensuite, interroger successivement les ménages de chaque concession ?

La solution qui fut finalement retenue consistait à recenser le ménage au sein d'une "Unité d'Habitation", celle-ci étant définie comme : "Un ensemble de constructions utilisées en tout ou partie par un ou plusieurs ménages. Cet ensemble peut être réduit à une seule construction".

Au total sept documents furent retenus, à savoir :

- le questionnaire construction, document n°1
- le questionnaire ménage, document n°2
- le questionnaire fécondité, document n°3
- le questionnaire population comptée à part, document n°4
- la fiche récapitulative, document n°5
- le cahier de visite, document n°6
- le cahier de contrôle, document n°7.

(voir en annexe les documents 1, 2, 3 et 4).

4e groupe : rédaction des manuels

Ce groupe devait rédiger les instructions pour les enquêteurs et pour les contrôleurs.

5e groupe : code et grilles de chiffrement

Une seconde séance de travail eut lieu le 21 février 1975. Elle regroupa le Sous-Préfet de Sangmélina, le Directeur de l'I.F.O.R.D, les Chefs de quartiers de Sangmélina, les étudiants de l'I.F.O.R.D et les stagiaires. Après une introduction magistrale du Sous-Préfet, la parole fut donnée à un étudiant qui exposa aux chefs de quartiers le contenu du questionnaire ménage. Le Directeur de l'IFORD profita de l'occasion pour donner aux chefs de quartiers des assurances quant aux buts du recensement.

1.2.1.2 Formation des agents recenseurs

L'enregistrement des candidatures fut laissé aux soins des autorités administratives de Sangmélina. Pouvait faire acte de candidature toute personne (homme ou femme) remplissant les conditions suivantes :

- être de Sangmélina ou parler couramment un ou plusieurs dialectes de Sangmélina ;
- avoir au moins le niveau du C.E.P.E ;
- être libre de tout engagement ;
- être d'une bonne santé physique et morale.

La formation théorique en salle se déroula du 19 février au 21 février 1975. Elle fut assurée par tous les étudiants répartis en quatre groupes de travail, chaque groupe devant exposer aux stagiaires une partie bien déterminée du manuel des agents recenseurs. Chaque cours se terminait par des travaux dirigés.

La formation pratique sur le terrain suivit aussitôt. Chaque étudiant était chargé de faire faire des travaux pratiques sur le terrain à deux ou trois stagiaires. Chaque stagiaire devait repérer une unité d'habitation et recenser entièrement un ménage en présence de son contrôleur. Ce dernier faisait ensuite les remarques et corrections nécessaires.

1.2.1.3 Modifications de quelques documents et Sélection des agents recenseurs

Les réunions tenues le 23 février 1975 permirent de trouver des solutions aux problèmes suivants :

- a) formation pratique : des erreurs commises par les stagiaires sur le terrain et des insuffisances décelées dans le manuel des agents recenseurs, ressortait la nécessité d'apporter des rectificatifs et des additifs aux notions de résidence et de branches d'activité, de supprimer sur les questionnaires et fiches certaines colonnes telles que handicapés, âge au décès etc.... Pour plus de détails, se reporter au document : "Rectificatifs au manuel des agents recenseurs".

- premier jour : présence du contrôleur sur le terrain avec ses enquêteurs. Il leur donnait les dernières instructions et les assistait à tour de rôle pendant cette première journée.
- correction progressive des questionnaires remplis, vérification quotidienne du cahier de visite de l'enquêteur, présence inopinée sur le terrain, retour dans certains ménages pour contrôle ou redressement d'erreurs.
- remise des documents corrigés aux professeurs pour un nouveau contrôle et un retour éventuel sur le terrain.

En général la collecte des données individuelles ne posa pas de graves problèmes sauf en ce qui concerne

- l'âge
- la branche d'activité
- quelques aspects du questionnaire fécondité.

Le remplissage de ce questionnaire fut même souvent oublié quand la femme était sans enfants. L'âge au premier mariage était souvent supérieur à l'âge à la naissance du premier enfant dans le mariage. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes déclarent avoir eu leur premier enfant dans le mariage, alors qu'elles l'ont eu avant de se marier, bien que l'enfant soit de leur époux actuel.

1.2.3 PHASE POST-CENSITAIRE

Cette phase fut la plus simple de toutes :

- remplissage des fiches récapitulatives
- centralisation des documents et pré-dépouillement
- inventaire du matériel, paiement et licenciement des agents recenseurs
- communication officielle des résultats globaux du recensement aux autorités administratives de Sangmélima au cours d'un Cocktail qui eut lieu le 14 mars 1975.

Les étudiants revinrent à Yaoundé dans la journée du 15 mars 1975.

1.2.4 BILAN

1.2.4.1 Coût :

Les opérations ainsi décrites ont coûté 2.075 327 FCFA repartis comme suit :

L'ensemble de l'opération : recrutement, formation et sélection des agents chiffreurs et dépouilleurs, puis chiffrement et dépouillement manuel proprement dits, dura du 21 juillet au 28 août 1975. Toutes les informations furent chiffrées et 14 tableaux de bases dépouillés manuellement.

Le coût de cette opération s'est élevé à 485 498 F, portant le coût total du recensement de base à 2 560 825 FCFA.

Les étudiants n'y participèrent malheureusement pas, alors que leur présence et leur participation auraient été très formatrices, ce travail entrant dans le cadre de leur formation pratique.

Le dépouillement mécanographique s'effectua en mars-avril 76. Les étudiants rédigèrent eux-mêmes les programmes de tabulation (à l'aide du programme CENTS-AID) et 50 nouveaux tableaux furent disponibles fin avril.

DEUXIEME PARTIE

ETAT DE LA POPULATION

Dans ce chapitre, seront envisagées successivement des données individuelles (répartition des individus selon la situation de résidence, le quartier, l'ethnie et la religion, l'âge et le sexe, l'état matrimonial) et des données collectives (taille des ménages).

Ces données ne concernent généralement que la population résidente, définie lors de la collecte comme l'ensemble des personnes qui se trouvent à Sangmélina depuis plus de six mois. Ont cependant été classés comme résidents ceux dont l'arrivée remonte à moins de six mois et qui entrent dans l'une des catégories suivantes :

- femme venue en mariage à Sangmélina
- élève hébergé dans un ménage à Sangmélina
- ménage venu s'installer à Sangmélina
- nouveau-né, fils ou fille de mère résidente à Sangmélina.

Tous les individus arrivés depuis moins de six mois et ne se trouvant pas dans l'une des situations précédentes, ont été considérés comme visiteurs.

Fut considéré comme résident présent, tout résident se trouvant à Sangmélina la nuit qui a précédé le passage de l'agent recenseur.

Un résident absent était donc un résident n'ayant pas passé à Sangmélina la nuit qui a précédé le passage de l'agent recenseur.

Selon cette définition, la commune de plein exercice de Sangmélina comptait 13 140 résidents (population de droit) dont 7 107 hommes et 6 033 femmes. Sa densité moyenne était de 1 877 habitants/km².

2.1 REPARTITION PAR QUARTIER, ETHNIE ET RELIGION

2.1.1 Population selon le quartier et le lieu de naissance

Le tableau 1 montre une répartition très inégale de la population résidente selon les quartiers. Les quartiers les plus peuplés sont l'ensemble Pays-Bas et Briqueterie, avec 16 % de la population totale et les quartiers Akon 2 et Akon 3, avec respectivement 13 % et 11 % de la population totale. L'ensemble Moneavebe et Leproserie est le moins peuplé avec moins de 3 % de la population. En son sein, la Leproserie regroupe le plus petit nombre d'habitants : 146, soit 1 % du total des résidents à Sangmélina.

La population résidente masculine est supérieure en nombre à la population résidente féminine. Elles sont respectivement au nombre de 7 107 et 6 035. On observe cependant plus de résidents absents du sexe féminin (477 contre 357 du sexe masculin). Les motifs d'absence sont en effet généralement l'accouchement et les visites familiales.

Les tableaux 2 à 4 donnent la répartition de la population résidente selon le lieu de naissance, le sexe, l'âge et le quartier.

L'examen du tableau n°2 montre que 5 956 personnes sont nées dans la ville de Sangmélina soit, 45 % de la population résidente. D'autre part, 10 % des résidents sont nés dans l'arrondissement de Sangmélina, 6 % dans les autres arrondissements du

Dja et Lobo et 19 % dans les autres départements du Centre Sud. Au total, on remarque que 62 % des résidents sont natifs du département du Dja et Lobo dont Sangmélima est le chef lieu ; 81 % de la population résidente sont nés dans la seule province du Centre Sud, 16 % dans les autres provinces du Cameroun alors que 2 % seulement sont nés à l'étranger.

En analysant les données par sexe, on remarque que 43 % environ des hommes sont nés dans la ville de Sangmélima contre 48 % des femmes ; moins de 10 % des hommes sont nés dans l'arrondissement de Sangmélima contre près de 11 % des femmes ; près de 7 % des hommes contre 6 % des femmes sont nés dans les autres arrondissements du Dja et Lobo ; 20 % des hommes contre moins de 19 % des femmes sont nés dans les autres départements du Centre Sud. Au total, 5 661 résidents masculins soit 79,7 % de la population résidente masculine, sont nés dans la province du Centre Sud, contre 5 013 résidentes soit 83,1 % de la population résidente féminine. La population masculine serait ainsi légèrement plus mobile que la population féminine.

Tableau n°2 : Répartition de la population résidente selon le sexe et le lieu de naissance.

Lieu de naissance	Hommes	Femmes	Sexes réunis
Sangmélima (CPE)	3 071	2 885	5 956
Sangmélima (arrondissement)	693	640	1 333
Autre arrondissement du Dja et Lobo			
Djoum	138	117	255
Bengbis	140	117	257
Zoetélé	191	133	324
Autre département Centre Sud	1 428	1 121	2 549
Autre province du Cameroun			
Est	161	129	290
Nord	157	118	275
Littoral	273	213	486
Ouest	596	409	1 005
Sud Ouest	29	17	46
Nord Ouest	24	17	41
Etranger	168	86	254
Non déclaré	38	31	69
T O T A L	7 107	6 033	13 140

Voir en annexe, au tableau A1, le détail par groupe d'âge.

Tableau n° 4 : Répartition de la population résidente selon le lieu de naissance et le quartier.

QUARTIER LIEU de NAISSANCE	ADMINIS- TRATIF	AKON I	AKON II	AKON III	AKON IV	AKON V	BRIQUETERIE + PAYS - BAS	CENTRE COMMERCIAL	LEBB +	MBELI II	MONEAVEBE + LEPROSERIE	SANG-VILLA- GE I	SANG-VILLA- GE II	ENSEMBLE
SANGMELIMA	377	472	808	671	519	132	845	283	576	389	218	265	401	5.956
AR. SANGMELIMA	75	7	56	75	78	3	267	185	339	33	76	127	12	1.333
DJOU	17	5	18	15	15	11	50	35	71	14	-	-	4	255
BENGBIS	16	10	30	59	15	6	30	6	26	33	6	14	6	257
ZOETELE	11	24	54	28	36	2	48	52	37	15	2	7	8	324
CENTRE-SUD	377	199	313	148	271	13	560	203	251	71	39	28	76	2.549
EST	56	19	27	24	45	13	21	18	45	10	3	1	8	290
NORD	24	6	164	10	8	1	45	9	7	-	-	-	1	275
LITTORAL	53	54	56	67	57	4	101	48	33	1	1	2	9	486
OUEST	53	76	176	369	201	1	83	28	14	-	-	1	3	1.005
SUD-OUEST	4	12	8	2	-	-	17	-	2	-	1	-	-	46
NORD-OUEST	2	2	7	19	-	-	8	-	2	-	-	-	1	41
ETRANGER	12	10	26	41	18	10	17	50	65	-	-	1	4	254
N.D.	9	5	-	-	-	-	38	1	5	-	6	2	3	69
TOTAL	1.086	901	1.743	1.528	1.263	196	2.130	918	1.473	966	352	448	536	13.140

L'origine de la population est très variable selon le quartier (tableaux 4 et 4 bis).

Dans six quartiers : Akon 5, Mbelli, Moneavébé, Leproserie, Snagmélina-Villages 1 et 2, la population née à Sangmélina (commune de plein exercice et arrondissement) représente plus des 2/3 des résidents : il s'agit des quartiers périphériques de la ville, villages intégrés à la CPE, et dont la vocation agricole est encore marquée : ils attirent peu les migrants.

Dans 4 quartiers : Briqueterie + Pays Bas, Centre Commercial et Lobo Si, la population née dans l'ensemble de l'arrondissement de Sangmélina représente plus de la moitié des résidents mais la population née à l'intérieur de la Commune de Plein Exercice n'en représente que le tiers : il s'agit des quartiers où l'immigration est la plus forte (celle des élèves, essentiellement), attirant aussi bien les personnes de l'arrondissement que celles des autres régions.

Entre ces deux types de quartiers les quartiers Akon 1, 2 3 et 4 et le centre administratif sont des quartiers où les natifs de Sangmélina représentent environ la moitié des résidents (moins pour le quartier administratif) mais où l'attraction s'exerce faiblement sur les alentours (la population née dans l'arrondissement de Sangmélina, hors de la CPE, y est peu nombreuse).

2.1.2 Groupes ethniques

L'ethnie Boulou représente 55 % des résidents (54 % des hommes, 56 % des femmes) : il s'agit des populations dont l'implantation dans la région est la plus ancienne. Puis viennent les Bamiléké (13 % des résidents) et les autres Pahouin et Bété (12 %). Les autres ethnies représentent chacune un pourcentage inférieur ou égal à 5 % des résidents.

C'est aux âges élevés (60 ans et plus) que l'ethnie Boulou est la plus représentée (68 % des résidents de 60 ans et plus) et aux âges jeunes qu'elle l'est le moins (50 % des résidents de moins de 15 ans). Ceci tient à une double raison : les autres ethnies ont toutes immigré plus récemment, et ce sont surtout des jeunes qui ont fait cette immigration ; l'ethnie Boulou, comme on le verra en 3e partie, semble avoir une faible fécondité, expliquant en partie sa structure par âge relativement peu jeune (35 % seulement de moins de 15 ans). Il y a peu de différence selon le sexe, pour cette ethnie.

Les Bamiléké sont surtout représentés aux âges jeunes (avant 15 ans, ils représentent 17 % des résidents) : cela tient sans doute à une fécondité plus élevée de cette ethnie, mais aussi probablement à une installation assez récente à Sangmélina de jeunes adultes, avec leurs enfants. Aucune question n'ayant été

Tableau n°5 : Répartition de la population résidente selon le sexe, l'âge et l'ethnie.

a.

ETHNIE	Sexe Masculin				Sexe Féminin				Sexes Réunis			
	0-14	15-59	60 +	Total	0-14	15-59	60 +	Total	0-14	15-59	60 +	Total
Boulou	49	57	62	54	51	59	73	56	50	58	68	55
Autres Pahouin	12	12	9	12	11	13	6	12	12	12	8	12
Béti												
Bamiléké	18	12	3	14	17	11	3	13	17	12	3	14
Bantous Est	6	4	6	5	5	4	4	5	6	4	5	5
Centre												
Bassa	4	3	1	3	4	3	2	3	4	3	1	3
Haoussa	4	3	8	4	5	3	5	4	5	3	6	4
Peul												
Autres	5	6	6	6	6	5	4	5	5	6	5	5
Etrangers	1	2	6	2	1	1	3	1	1	2	4	2
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

b.

ETHNIE	Sexe Masculin				Sexe Féminin				Sexes Réunis			
	0-14	15-59	60 +	Total	0-14	15-59	60 +	Total	0-14	15-59	60 +	Total
Boulou	32	65	2	100	39	57	4	100	35	62	3	100
Autres Pahouin	35	64	2	100	41	57	2	100	38	61	2	100
Béti												
Bamiléké	46	53	e	100	53	46	1	100	49	50	1	100
Bantou Est												
et Centre	44	54	2	100	47	50	3	100	45	52	3	100
Bassa	44	56	e	100	49	49	2	100	46	53	1	100
Haoussa												
et Peul	43	53	4	100	51	45	4	100	47	49	4	100
Autres	34	64	2	100	42	56	2	100	37	61	2	100
Etrangers	16	79	6	100	40	54	6	100	24	70	6	100
TOTAL	36	62	2	100	42	54	3	100	39	59	2	100

(Voir tableau A11 en annexe).

A part les Haoussa qui sont presque tous islamisés (98 % pour les hommes et 96 % pour les femmes), les autres ethnies sont, contrairement aux bouloous, plus catholiques que protestants.

2.2 REPARTITION SELON LE SEXE ET L'AGE

2.2.1 Les grands groupes d'âge

La répartition de la population par grands groupes d'âge se présente comme suit :

Tableau n°7 : Répartition de la population résidente par sexe et grands groupes d'âge.

Grands groupes d'âge	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total		Rapport de masculinité
	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	Chiffres absolus	%	
0 - 14	2 534	35,7	2 561	42,4	5 095	38,8	98,95
15 - 59	4 430	62,3	3 285	54,5	7 715	58,7	134,85
60 et +	143	2,0	187	3,1	330	2,5	76,47
TOTAL	7 107	100	6 033	100	13 140	100	117,90

La population de Sangmélima est relativement jeune. Les moins de 15 ans constituent 38,8 % de la population résidente. Les personnes âgées de 15-59 ans forment 58,7 %. Si l'on scinde ce grand groupe d'âge en deux groupes, 15-24 ans - 25-59 ans, on obtient respectivement 33,8 % et 24,9 %. En considérant alors la population résidente de moins de 25 ans, on constate une nette majorité de celle-ci (72,6 %) dans la population résidente de tous âges. Cette prédominance des moins de 25 ans s'explique essentiellement par une immigration de jeunes.

En comparant la répartition par sexe, on voit que le rapport de masculinité, de l'ordre de 99 pour le groupe 0-14 ans, est de 135 pour le groupe 15-59. Ce déséquilibre dans la répartition par sexe de ce groupe d'âge provient aussi de l'immigration qui touche les hommes plus que les femmes.

Si l'on considère maintenant les personnes de moins de 15 ans et de plus de 60 ans comme constituant la population à charge, on obtient 5 425 personnes à charge pour 7 715 personnes de 15-59 ans, soit un rapport de 0,7 personne à charge pour 1 personne de 15-59 ans.

2.2.2 Pyramide des âges

La pyramide qui figure au graphique 2 a été construite à partir des effectifs absolus.

Tableau n°8 : Répartition par sexe et âge de la population résidente.

AGE	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Rapport de Masculinité (%)
0	231	229	460	100,44
1-4	665	720	1 385	92,08
5-9	782	786	1 568	99,24
10-14	856	826	1 682	103,52
15-19	1 872	1 109	2 981	168,50
20-24	916	542	1 458	168,63
25-29	364	379	743	95,78
30-34	260	305	565	84,92
35-39	333	340	673	97,65
40-44	265	233	498	113,30
45-49	219	171	390	128,07
50-54	110	114	224	96,49
55-59	91	92	189	98,91
60-64	70	61	131	114,75
65-69	32	60	92	53,33
70 et +	41	66	107	62,12
T O T A L	7 107	6 033	13 140	117,80

Dans l'ensemble l'effectif du sexe masculin est plus important que celui du sexe féminin. C'est ce que traduit le rapport de masculinité égal à 118.

Avant 30 ans, les hommes sont en nombre supérieur aux femmes. Entre 30 et 40 ans, l'effectif féminin est légèrement supérieur à l'effectif masculin ; mais à partir de 40 ans, l'effectif masculin est de nouveau supérieur à l'effectif féminin jusqu'à 65 ans ; au-delà de cet âge, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Avant 30 ans (de 10 à 20 ans surtout) on a en effet affaire à l'immigration des écoliers et lycéens, qui touche beaucoup plus les garçons que les filles. Après 30 ans, il y a sans doute, comme on le verra plus loin, un phénomène d'émigration des hommes, assez récent, et dont le groupe 40-64 ans ne se serait pas senti. Cette émigration, combinée à une différence d'âge sensible entre les époux (la femme est âgée en moyenne de 6 ans de moins que son époux), expliquerait l'allure du rapport entre 30 et 65 ans.

Au-delà de 65 ans, le niveau du rapport de masculinité est normal et reflète simplement la surmortalité des hommes.

Régulière au-delà de 35 ans, la pyramide des âges est très accidentée avant cet âge.

Entre 30 et 35 ans, et de façon plus atténuée entre 25 et 30 ans, on observe un creux pour ces deux sexes. Cela pourrait résulter d'une baisse de la natalité au cours de la 2e guerre mondiale. Mais il est plus probable que ce creux soit l'effet de l'émigration vers de plus grandes villes, de jeunes actifs que le type d'activité de la ville de Sangmélima ne pourrait contenir. En ce cas, cette émigration toucherait les hommes plus que les femmes, le creux étant plus marqué du côté masculin. Il s'agirait de toutes façons d'un phénomène assez récent, puisque le creux s'arrête à 35 ans. La qualité des données pourrait aussi être en cause si, entre 25 et 35 ans, on avait tendance à surestimer ou à sousestimer systématiquement son âge.

Entre 10 et 20 ans, voire 25 ans, c'est l'âge scolaire ; l'afflux des jeunes de la campagne vers la ville est important. En outre, certains élèves en provenance de Yaoundé et Douala se dirigent vers les villes moyennes comme Sangmélima, à la recherche d'une inscription scolaire avec une pension relativement peu onéreuse. C'est ce qui explique le gonflement apparemment anormal de ces groupes d'âge pour les deux sexes.

Le phénomène d'attraction que la ville exerce sur les jeunes hommes actifs de la campagne en âge d'exercer une activité salariale contribuerait également à ce gonflement, surtout à 20-24 ans. Il est plus important chez les hommes comme on peut le constater à travers le rapport de masculinité qui est de 147 en moyenne. Mais il importe de souligner le caractère provisoire de cette attraction, attesté par le creux au-delà de 25 ans : la ville de Sangmélima ne pourrait retenir, aux âges de pleine activité les jeunes qui y ont été attirés pour leur scolarité, ou même leur entrée en activité, et ne constituerait ainsi qu'une étape dans la migration des campagnes vers les grandes villes.

Le creux observé entre 30 et 35 ans se retrouve normalement entre 5 et 10 ans, puisque ces enfants sont issus en partie des femmes de 30 à 35 ans. Il faut aussi souligner que le creux de 5-10 ans est en partie un creux relatif, dû au gonflement des effectifs âgés de 10 à 20 ans.

Pour les moins de 10 ans, le rapport de masculinité est de 96, ce que l'on peut imputer à une fluctuation aléatoire des effectifs. On observe enfin un élargissement de la base de la pyramide, qui pourrait être dû à une fécondité en hausse.

Pour tenter de mesurer l'effet de l'attraction scolaire sur la pyramide des âges, nous avons distingué, sur cette pyramide, deux sous-populations parmi les élèves :

- Ont été considérés comme "originaires" de Sangmélima les élèves ayant l'un des liens de parenté suivants avec le Chef de ménage : fils ou fille, époux ou épouse.
- Ont été considérés comme "non originaires" de Sangmélima les élèves ayant le statut de chef de ménage, ou tout autre lien de parenté avec le chef de ménage que l'un de ceux énoncés ci-dessus.

En éliminant les enfants d'âge scolaire "non originaires" de Sangmélima on aboutit aux effectifs suivants, correspondant à peu près à la population qu'on aurait observée à Sangmélima entre 5 et 30 ans, s'il n'y avait pas eu d'attraction scolaire sur les régions environnantes.

AGE	Sexe Masculin	Sexe Féminin	RM
5 - 9	650	649	100,15
10 - 14	426	436	97,71
15 - 19	485	503	96,42
20 - 24	438	475	92,21
25 - 29	339	371	91,37

(Voir en annexe le tableau AV).

La pyramide ainsi modifiée montre à quel point l'immigration des élèves avait déformé la structure par âge et sexe. Le gonflement aux âges scolaires surtout entre 15 et 20 ans met en relief la fonction culturelle de la ville de Sangmélima. On observe sur cette pyramide des "originaires" de Sangmélima un nombre plus élevé de filles que de garçons. Le creux observé à 5 - 10 ans sur la pyramide "brute" subsiste sur cette pyramide "corrigée"; il s'est cependant déplacé à 10 - 14 ans. Ce dernier creux pourrait refléter une légère émigration des "originaires" de Sangmélima, sans doute vers Yaoundé pour des raisons scolaires.

2.2.3 Evaluation critique des données sur l'âge

L'âge est une des caractéristiques de base les plus difficiles à mesurer dans les pays africains. Ainsi à Sangmélima on a très souvent remarqué l'inexistence d'acte de naissance, surtout chez les personnes âgées dont l'âge a été fréquemment déterminé à l'aide du calendrier historique. En outre, nous ne disposons d'aucune autre source donnant une répartition par âge de la population de Sangmélima que l'on puisse comparer aux résultats de notre recensement.

en 1911 et 27,9 en 1931, 10 pour la France en 1954 et pour Yaoundé : 90,4 en 1957, 71,3 en 1962, 82,3 en 1964 et 79,5 en 1969. Il ressort de ces calculs que l'Indice combiné des Nations Unies est très fort dans le cas du recensement démographique de la ville de Sangmélina. Cependant, cette valeur élevée de l'Indice combiné des Nations Unies ne doit pas être attribuée en totalité au caractère défectueux des données recueillies. En effet, cet indice s'élève normalement lorsqu'augmentent les distorsions réelles de la pyramide des âges. A Sangmélina, l'essentiel des distorsions constatées correspond à un phénomène réel (immigration des élèves), si bien que l'utilisation de l'I.C.N. nous renseigne en fait très mal sur la part de ces distorsions imputables aux erreurs sur l'âge.

2.2.3.2 suggestions pour une meilleure collecte des données sur l'âge

Les distorsions constatées lors de l'analyse proviennent pour la plupart des erreurs de déclaration au cours des opérations sur le terrain. Il convient donc, après notre expérience sur le terrain à Sangmélina, de proposer quelques suggestions en vue d'améliorer la collecte des données démographiques en pays sous-développé.

On s'est souvent contenté de mentionner dans le calendrier historique les dates d'arrivée des premiers colons et missionnaires, les listes des administrateurs coloniaux et post-coloniaux ainsi que quelques unes de leurs réalisations les plus marquantes. A Sangmélina, le calendrier historique était la liste des administrateurs allemands, chefs de Subdivision et Sous-Préfets. Il convient d'ajouter à ces dates et listes dont l'intérêt est indéniable la liste de quelques autres faits historiques qui ont retenu l'attention des gens, surtout dans les unités administratives les plus éloignées des chefs-lieux de région.

On peut citer, à titre d'exemple :

- les dates d'intronisation et de décès des anciens rois et chefs coutumiers. Ces dates sont en général connues dans certaines régions depuis le début de la pénétration coloniale et l'arrivée des premiers missionnaires.
- les dates de réalisation de certaines infrastructures d'intérêt commun : (création d'écoles, avec les dates d'arrivées et de départs des maîtres et surtout des directeurs ; création de dispensaires, avec les dates d'arrivées et de départs des médecins chefs et infirmiers ; tracé de pistes et bitumage de routes ; forage de puits dans le village etc...).

de mariages, découlait une gamme variée de formes de divorces (dissolution d'union) et de veuvage. Le concept de célibataire conservait cependant son sens universel par rapport au mariage : jamais marié (e).

La répartition de la population de 12 ans et plus selon l'état matrimonial (tableau 9) révèle l'existence à Sangmélima d'une forte proportion de célibataires (71 % des hommes et 48 % des femmes). Les veufs et les divorcés sont très peu nombreux : 1 % des hommes et 3 % des femmes (âgés de 12 ans et plus). La structure de la population de Sangmélima selon l'état matrimonial est fortement influencée par l'effectif des élèves qui sont pour la plupart célibataires et non originaires, mais considérés comme résidents d'après les définitions retenues). La faible proportion des veufs et divorcés est inhérente à l'existence de la polygamie ; de plus, dans de nombreuses sociétés africaines, les veuves font partie de l'héritage du défunt et se remarient donc rapidement.

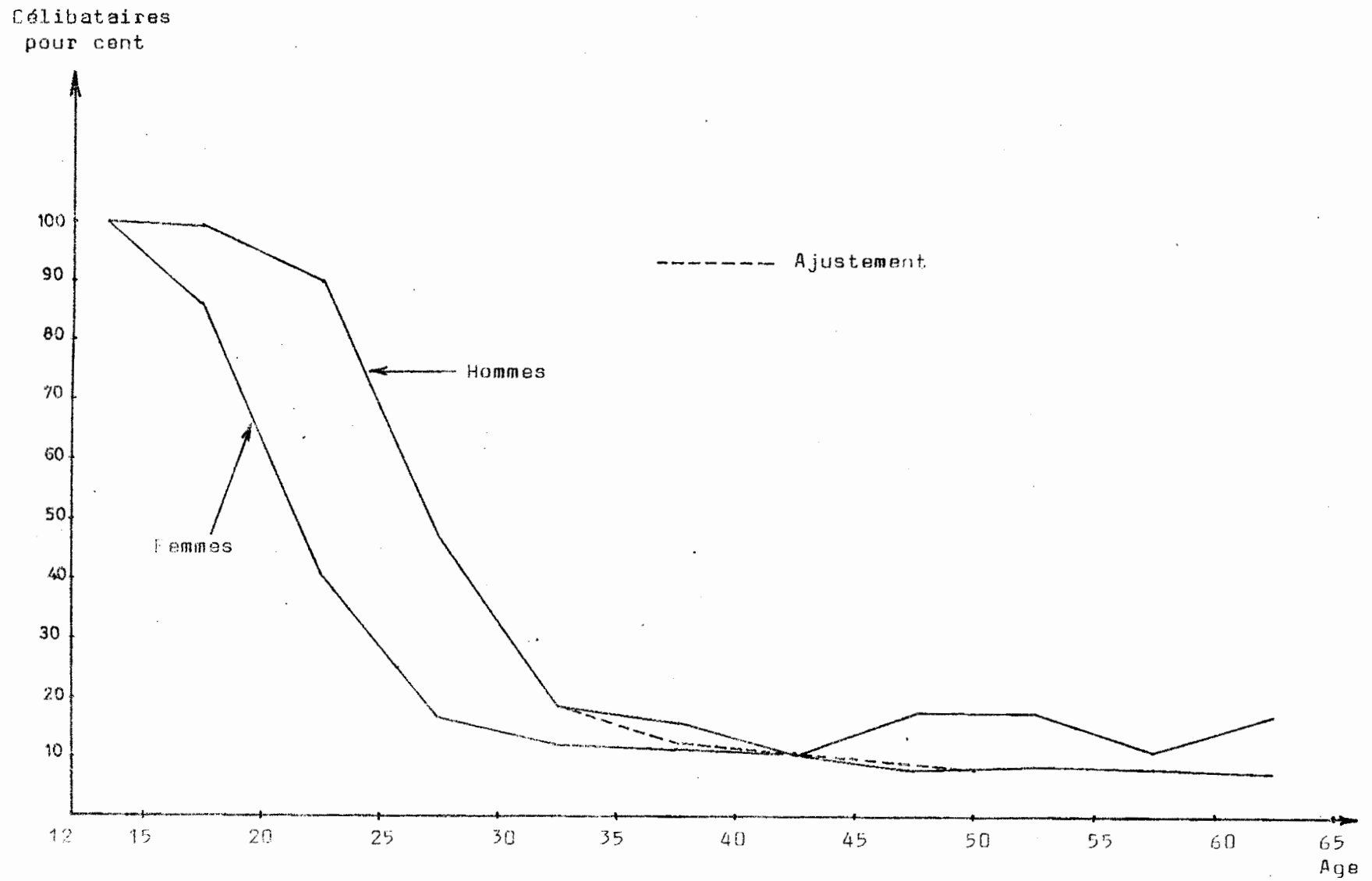
La proportion de célibataires selon l'âge (tableau 10, graphique 4) décroît plus rapidement pour les femmes que pour les hommes jusque vers 40 ans. Ceci résulte de la précocité plus grande du 1er mariage chez les femmes.

Décroissant régulièrement jusqu'à 30-35 ans, le célibat masculin subit de fortes variations entre 40 et 70 ans. Celles-ci résultent sans doute à la fois des erreurs sur l'âge et de la faiblesse des effectifs à ces âges.

Tableau n°9 : Population résidente de 12 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial.

HOMMES		SITUATION MATRIMONIALE	FEMMES	
Effectifs	%		Effectifs	%
3 670	70,9	Célibataire	1 949	48,1
1 434	27,7	Marié (e)	1 748	43,2
23	0,4	Veuf (e)	217	5,4
36	0,7	Divorcé (e)	129	3,2
14	0,3	Non Déclarée	5	0,1
5 177	100,0	Ensemble	4 048	100,0

PROPORTION DE CELIBATAIRES PAR GROUPE D'AGE ET PAR SEXE



Les proportions de personnes mariées évoluent avec l'âge de manière différente pour les deux sexes.

Elles subissent d'abord une ascension assez rapide de 0 à 85 % environ : entre 15 et 30-34 ans chez les femmes, entre 20 et 40-44 ans chez les hommes. Ce décalage reflète essentiellement la différence d'âge moyen entre les époux (de 5 à 10 ans en général au sein du couple).

Au-delà de cet âge où la proportion des mariées est maximum, la courbe décroît : régulièrement et avec une pente assez forte pour les femmes, dès 35-39 ans ; après un plateau jusqu'à 55-59 ans, et avec une pente faible au-delà de cet âge, pour les hommes. Cette différence assez classique provient de l'effet combiné de divers phénomènes :

- Mortalité différentielle des époux : à un même âge, la probabilité de survie du sexe féminin est plus forte que celle du sexe masculin. De plus, les femmes ont généralement un mari plus âgé qu'elles si bien que la probabilité pour une femme mariée de devenir veuve après 35 ans est beaucoup plus forte que la même probabilité pour un homme marié.

La proportion de veuves, largement supérieure à celle des veufs, et s'élevant sensiblement dès 35-39 ans alors qu'elle est négligeable pour les hommes jusqu'à 60-64 ans, illustre bien ce phénomène.

- Effets de la polygamie : celle-ci, comme on va le voir, est assez fréquente. Un homme polygame qui se sépare d'une épouse (divorce) ou la perd (décès) reste un homme marié, alors qu'une épouse de polygame qui divorce devient une divorcée et que le décès d'un homme polygame entraîne le veuvage de toutes ses épouses. La polygamie masque ainsi le veuvage et le divorce pour le sexe masculin.
- Les chances de remariage d'un homme, veuf ou divorcé, sont supérieures à celles d'une femme de même condition, à un âge donné : en effet, en raison de décalage d'âge entre les époux les effectifs mariables en présence sont beaucoup plus nombreux chez les femmes que chez les hommes.
- Le célibat définitif des hommes (et donc les chances d'un premier mariage) est plus tardif que celui des femmes (40-44 ans, environ, contre 30-34 ans).

2.3.2 Estimation de l'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage conditionne souvent le niveau de la fécondité et de la reproduction. Ne disposant que des proportions de célibataires par groupe d'âge à une date donnée, la méthode de Hajnal est la mieux indiquée pour calculer l'âge moyen au premier mariage. Cette méthode repose sur les deux hypothèses suivantes :

La proportion des hommes encore célibataires à l'âge limite supérieur ($v = 45$ ans) a été estimée graphiquement (voir l'ajustement au graphique n° 4) : $\gamma_{45} = 100$ (pour 1000).

$$\text{Aussi : } M = \frac{\sum_0^{40} a \times \Gamma_{x, x+a} - v \cdot \gamma_v}{1000 - \gamma_v}$$

$$M = \frac{29\ 030 - 45 \times 100}{1000 - 100}$$

$$M = 27,25 \text{ ans}$$

b) Age moyen des femmes au mariage

Groupes d'âge	$\Gamma_{x, x+a}$ pour 1000	$a \times \Gamma_{x, x+a}$
0 - 4	1 000	5 000
5 - 9	1 000	5 000
10 - 11	1 000	2 000
12 - 14	996	2 988
15 - 19	862	4 310
20 - 24	406	2 030
25 - 29	166	830
30 - 34	121	605
35 - 39	112	560
TOTAL	///	23 323
40 - 44	99	-

La proportion des femmes encore célibataires à l'âge limite supérieur a été estimée par interpolation linéaire :

$$\gamma_{40} = \frac{\Gamma_{35-39} + \Gamma_{40-44}}{2} = \frac{112 + 99}{2} = 105,5 \text{ (pour 1000)}$$

$$\text{Ainsi } M = \frac{\sum_0^{35} a \times \Gamma_{x, x+a} - v \cdot \gamma_v}{1\ 000 - \gamma_v}$$

$$M = \frac{23\ 323 - 40 \times 105,5}{1\ 000 - 105,5}$$

$$M = 21,36 \text{ ans}$$

elle concerne davantage les générations anciennes que les jeunes ; de plus, c'est avec l'âge et avec les circonstances (décès du père ou de l'oncle possédant plusieurs épouses, aisance, stérilité de la première épouse, etc...) que les hommes sont portés à accroître le nombre de leurs épouses. Mais à partir de 50-55 ans, l'effet d'âge prend le pas sur l'effet de génération : le nombre moyen d'épouses par homme marié baisse (de même que la polygamie) en raison de l'augmentation des cas de veuvage et de divorce ; cependant il demeure supérieur à celui que l'on observe à 40-44 ans, ce qui témoigne de l'importance de l'effet de génération.

Finalement, ce que l'on constate à Sangmélina pourrait donner à penser que la polygamie est en voie d'extinction dans les centres urbains : elle est appelée à disparaître avec l'évolution des structures économiques et sociales.

Tableau n°11 : Répartition des hommes mariés de 12 ans et plus selon le nombre d'épouses déclarées

Groupes d'âge	Nombre d'Epouses							Total
	1	2	3	4	5 et +	ND		
12-14	2	-	-	-	-	-	2	
15-19	13	1	-	-	-	-	14	
20-24	85	1	1	1	-	-	88	
25-29	180	6	-	-	-	2	188	
30-34	179	19	4	-	-	2	204	
35-39	212	44	6	1	-	2	265	
40-44	160	48	15	2	1	4	230	
45-49	112	32	20	5	2	5	175	
50-54	53	17	13	-	2	2	87	
55-59	50	14	5	2	1	-	72	
60-64	38	8	3	-	2	-	51	
65 et +	30	8	4	2	1	1	46	
TOTAL	1114	197	71	13	9	18	1423	
%	78,3	13,9	5,0	0,9	0,6	1,3	100,0	

Tableau n°12 : Nombre moyen d'épouses par homme marié selon le groupe d'âge

Groupes d'âge	Hommes Mariés	Femmes Mariées	Nombre Moyen d'épouse
12-14	2	2	1
15-19	14	15	1,07
20-24	88	94	1,07
25-29	188	192	1,02
30-34	204	229	1,12
35-39	265	322	1,21
40-44	230	314	1,36
45-49	175	264	1,51
50-54	87	136	1,56
55-59	72	106	1,47
60-64	51	73	1,43
65 et +	46	71	1,54
TOTAL	1 423	1 818	1,29

Tableau n°13 : Répartition des hommes mariés de 12 ans et plus selon le groupe d'âge et le type d'union

Groupes d'âge	Monogame		Polygame		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
12-14	2	100	-	-	2	100
15-19	13	93	1	7	14	100
20-24	85	97	3	3	88	100
25-29	180	96	6	4	186	100
30-34	179	88	23	12	202	100
35-39	212	81	51	19	263	100
40-44	160	71	66	29	226	100
45-49	112	66	58	34	170	100
50-54	53	63	32	37	85	100
55-59	50	71	22	29	72	100
60-64	38	75	13	25	51	100
65 et +	30	67	15	33	45	100
TOTAL	1 114	79	221	21	100	100

2.4 DONNEES COLLECTIVES

2.4.1 Taille du ménage selon l'âge et le sexe du chef de ménage

Tableau n°14 : Répartition des ménages suivant la taille du ménage et l'âge et le sexe du chef du ménage (voir en annexe les tableaux A IX et A X).

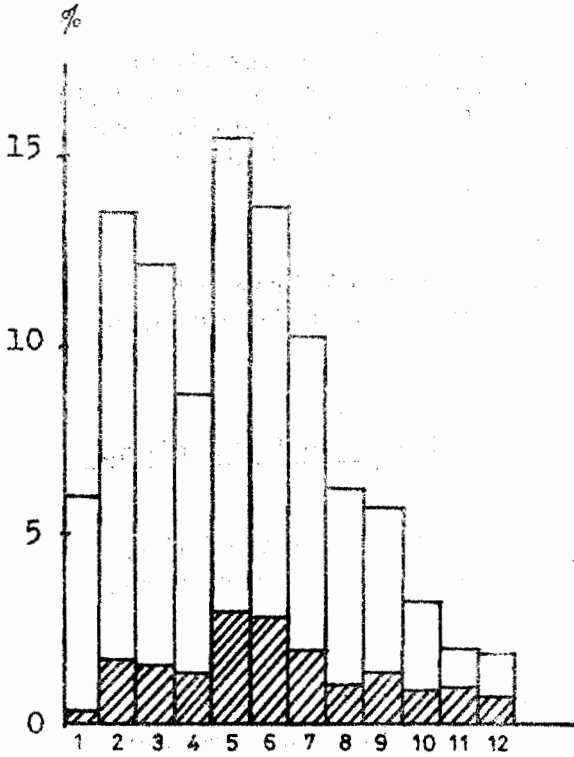
a) Sexe et Age du chef du ménage

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Tous ménages
15-24 ans	21,64	19,16	21,18
25-59 ans	72,23	67,99	71,44
60 ans et +	6,13	12,85	7,38
TOTAL	100,00	100,00	100,00

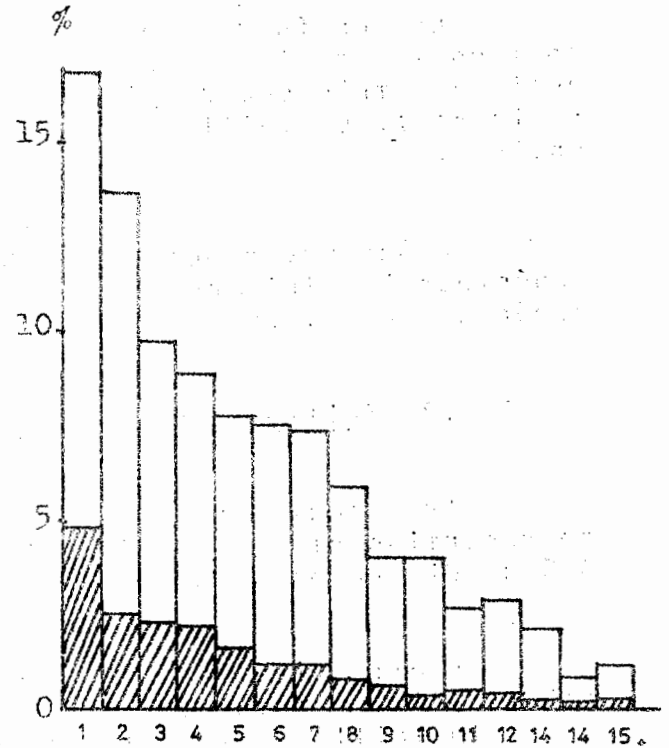
Graphique n° 7

REPARTITION DE 100 MENAGES SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE ET LA TAILLE DU MENAGE

a) Age du chef de ménage



b) Taille du ménage



Age du C.M. (x)

Taille du ménage

Sexe du chef de ménage

□ Masculin

▨ Féminin

(x) Légende: 1= 15-19ans.....11= 65-69ans; 12= 70ans & +

Tableau n°15 : Répartition des ménages selon leur taille et la situation matrimoniale du chef de ménage (chefs de ménage de sexe masculin seulement).

a) ~~pour 100 ménages~~
de chaque dimension

b) pour 100 C.M. de chaque état matrimonial

Taille des ménages	Célibataire	marié	Divorcé et veuf	Total
1	23,3	12,2	4,5	100
2	40,7	58,0	1,3	100
3	39,5	57,5	3,0	100
4	23,9	74,9	1,2	100
5	18,8	78,5	6,7	100
6	8,3	88,9	2,8	100
7	10,0	88,7	1,3	100
8	2,9	97,1	0,0	100
9	5,3	93,4	1,3	100
10	2,4	97,6	0,0	100
11	2,0	98,0	0,0	100
12	5,0	95,0	0,0	100
13	2,3	97,7	0,0	100
14		94,1	5,9	100
15 et + et ind.	8,5	89,8	1,7	100
Total	28,3	69,6	2,1	100

Taille des ménages	Marié	Célibataire
1	3,0	47,2
2	12,5	19,2
3	8,3	13,4
4	9,7	7,1
5	9,5	5,2
6	10,7	2,3
7	10,5	2,7
8	8,8	1,0
9	6,0	1,0
10	6,9	0,0
11	4,2	0,0
12	4,9	1,0
13	3,6	0,0
14	1,4	-
15 et + et ind.		
total	100	100

(voir tableau A.XI en annexe).

TROISIEME PARTIE

MOUVEMENT NATUREL DE LA

POPULATION

Cette partie sera essentiellement consacrée à l'étude de la natalité et de la fécondité. Comme on le verra plus loin, en tout cas, les données de l'enquête rétrospective sur la mortalité sont très sujettes à caution. Il faudra attendre le dépouillement des données de l'enquête suivie (passages de septembre 1975 et de mars 1976) pour obtenir une estimation plus plausible du niveau de la mortalité à Sangmélima.

3.1 LA NATALITE ET LA FECONDITE

Au recensement on a interrogé les femmes âgées de 12 ans et plus sur les naissances vivantes survenues au cours des 12 mois précédant la date de l'opération, ainsi que sur leur descendance. C'est à partir des réponses à ces questions que seront étudiées la natalité et la fécondité.

3.1.1 Taux brut de Natalité

Le recensement a permis de dénombrer 478 naissances survenues dans les 12 mois qui l'ont précédé qui se décomposent en 237 garçons et 241 filles.

3.1.1.1 Calcul direct du taux brut de natalité

Le taux brut de natalité (TBN) s'obtient en rapportant ces naissances survenues au cours des 12 derniers mois à la population en milieu de période :

$$\text{TBN} = \frac{478}{13140(1+r) - 0,5}$$

où r désigne le taux d'accroissement de la population durant ces 12 mois. Certaines enquêtes urbaines menées au Cameroun nous permettent de situer r entre 2 et 4 %.

On obtient alors :

$$\text{pour } r = 2 \% \quad \text{TBN} = 36,74 \%$$

$$\text{pour } r = 4 \% \quad \text{TBN} = 37,10 \%$$

Si nous admettons que le TBN se situe entre ces 2 valeurs nous pouvons lui attribuer la valeur moyenne de 36,92 %, correspondant à $r = 3$ %. Compte tenu de ce que nous savons des pays sous-développés, en général, on peut dire d'emblée que cette valeur est assez faible. Pour en avoir une confirmation, nous allons essayer d'estimer le TBN à partir de la pyramide des âges.

Ces différentes estimations du TBN à partir de la pyramide des âges sont à rapprocher du TBN qui a été calculé directement à partir des naissances des 12 derniers mois telles qu'elles ont été déclarées.

Pour faciliter cette comparaison, nous allons retenir la moyenne arithmétique de ces différentes valeurs qui est de 38,86 ‰. Ce taux est légèrement plus élevé que celui obtenu par le calcul direct. Chacune des deux méthodes utilisées comportant ses défaillances, il est difficile de dire lequel des deux résultats est le meilleur ; par contre on peut dire que le second taux comme le premier demeure relativement peu élevé. Là encore, il faudra attendre les résultats des deuxième et troisième passages pour nous prononcer.

3.1.2 Fécondité actuelle

Le taux global de fécondité générale (TGFG) se définit comme le nombre annuel moyen de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer (15-49 ans).

$$\text{TGFG} = \frac{N}{P_F(15-49)} = \frac{478}{3\ 021} = 158,22 \text{ ‰}$$

Les taux de fécondité par âge s'obtiennent en rapportant le nombre de naissances déclarées être nées de mères d'un âge donné, aux effectifs de femmes correspondants.

Remarquons que, ces calculs étant menés à partir des naissances des 12 mois qui ont précédé l'enquête, au moment de ces naissances, les femmes étaient en moyenne plus jeunes de 6 mois. Ainsi, par exemple, le taux de fécondité calculé pour le groupe d'âge (15-19 ans) correspondrait au taux de fécondité des femmes âgées de plus de 14,5 et de moins de 19,5 années; celui du groupe d'âge (20-24 ans) correspondrait au taux de fécondité des femmes âgées de plus de 19,5 et de moins de 24,5 années, et ainsi de suite.

Tableau n°17 : Taux de fécondité générale et fécondité actuelle cumulée (12 derniers mois)

Groupe d'âge à l'enquête	Taux de fécondité (‰)	Naissances (‰)	Fécondité cumulée (‰)	Age exact
15-19	99	495		
20-24	256	1 282	495	19,5
25-29	264	1 318	1 778	24,5
30-34	233	1 164	3 098	29,5
35-39	112	558	4 262	34,5
40-44	64	322	4 821	39,5
45-49	29	147	5 142	44,5
			5 285	49,5

La fécondité cumulée à la fin de la période de procréation (49,5 ans) s'élève à 5,285 (1). Cette valeur (fécondité totale) mesure le nombre moyen d'enfants par femme selon les données du moment, ou encore la descendance finale moyenne que l'on observerait si la fécondité était demeurée invariable à chaque âge. Sur la base de cette hypothèse, nous pouvons calculer le taux brut de reproduction (TBR). Par définition, on appelle taux brut de reproduction d'une génération féminine la descendance en filles de cette génération soustraite à la mortalité. Effectuer le calcul à l'aide des données du moment n'est donc valable que dans la mesure où la fécondité des femmes est restée sensiblement constante par le passé.

$$\text{TBR} = 0,488 \times 5,285 = 2,57 \text{ filles par femme}$$

où 0,488 est la valeur du taux de féminité normal des naissances. Si nous prenions le taux de féminité trouvé pour la ville de Sangmélina nous aurions :

$$\text{TBR} = 0,504 \times 5,285 = 2,66 \text{ filles par femme.}$$

L'âge moyen à la procréation qui découle de cette série de taux de fécondité du moment, peut être calculé en faisant la moyenne des centres des classes d'âge, (17,0 ans pour 14,5 à 19,5, 22,0 ans pour 19,5 à 24,5, etc..) pondérée par ces taux de fécondité rapportés à leur somme.

Tous calculs faits, on trouve :

$$\bar{m} = 28,47 \text{ ans.}$$

On peut alors donner une estimation du taux net de reproduction (TNR). A partir de l'âge moyen des mères à la procréation, \bar{m} , et nous référant à la table de mortalité de Coale et Demeny que nous avons utilisée pour calculer le taux brut de natalité, nous estimons le TNR par : $\text{TNR} = \text{TBR} \times s_{\bar{m}}$ où $s_{\bar{m}}$ mesure la probabilité de survie des femmes de la naissance jusqu'à l'âge \bar{m} . Suivant le niveau choisi (modèle ouest), on trouve :

$$\text{Niveau 9} : s_{\bar{m}} = 0,608$$

$$\text{TNR} = 0,608 \times 2,57 = 1,56 \text{ filles par femme}$$

$$\text{Niveau 11} : s_{\bar{m}} = 0,671$$

$$\text{TNR} = 0,671 \times 2,57 = 1,72 \text{ filles par femme.}$$

D'après les données du moment, la reproduction à la naissance est donc assurée avec un excédent à Sangmélina.

3.1.3 Descendance moyenne :

Dans ce qui suit, on appellera descendance moyenne des femmes d'un groupe d'âge donné, le nombre moyen d'enfants nés vivants déclarés par femme de ce groupe d'âge.

(1) On peut rapprocher ce résultat de la fécondité totale trouvée dans les deux autres villes moyennes du Cameroun précédemment recensées par l'I.Fo.R.D.

- Bafia (1973) : 5,2 enfants par femme
- Manjo (1974) : 6,4 enfants par femme

Ces nombres sont obtenus grâce à la question sur la fécondité rétrospective qui a été posée à toutes les femmes âgées de 12 ans et plus. Il s'agit d'une série d'indices longitudinaux de la fécondité.

Tableau n°18 : Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme

Groupe d'âge	Nombre de femmes résidentes	Nombre d'enfants nés vivants	Nombre moyen d'enfants nés vivants
12 - 14	574	1	0,002
15 - 19	1 100	235	0,214
20 - 24	540	742	1,374
25 - 29	376	984	2,617
30 - 34	305	1 192	3,908
35 - 39	339	1 388	4,094
40 - 44	231	895	3,874
45 - 49	171	572	3,345
50 - 54	113	305	2,699
55 - 59	91	157	1,725
60 - 64	61	133	2,180
65 et plus	123	258	2,098

L'évolution de cet indice avec l'âge résulte à la fois des effets de l'âge et de ceux de la génération. Si la fécondité avait peu varié dans le temps, c'est-à-dire si, d'un groupe de générations à l'autre, elle était restée sensiblement constante à chaque âge, seul jouerait l'effet de l'âge. On constaterait alors :

- de 15-19 ans à 45-49 ans, une croissance continue de l'indice ;
- au-delà de 45-49 ans, un plateau, marqué seulement par des fluctuations non significatives autour d'une valeur moyenne constante.

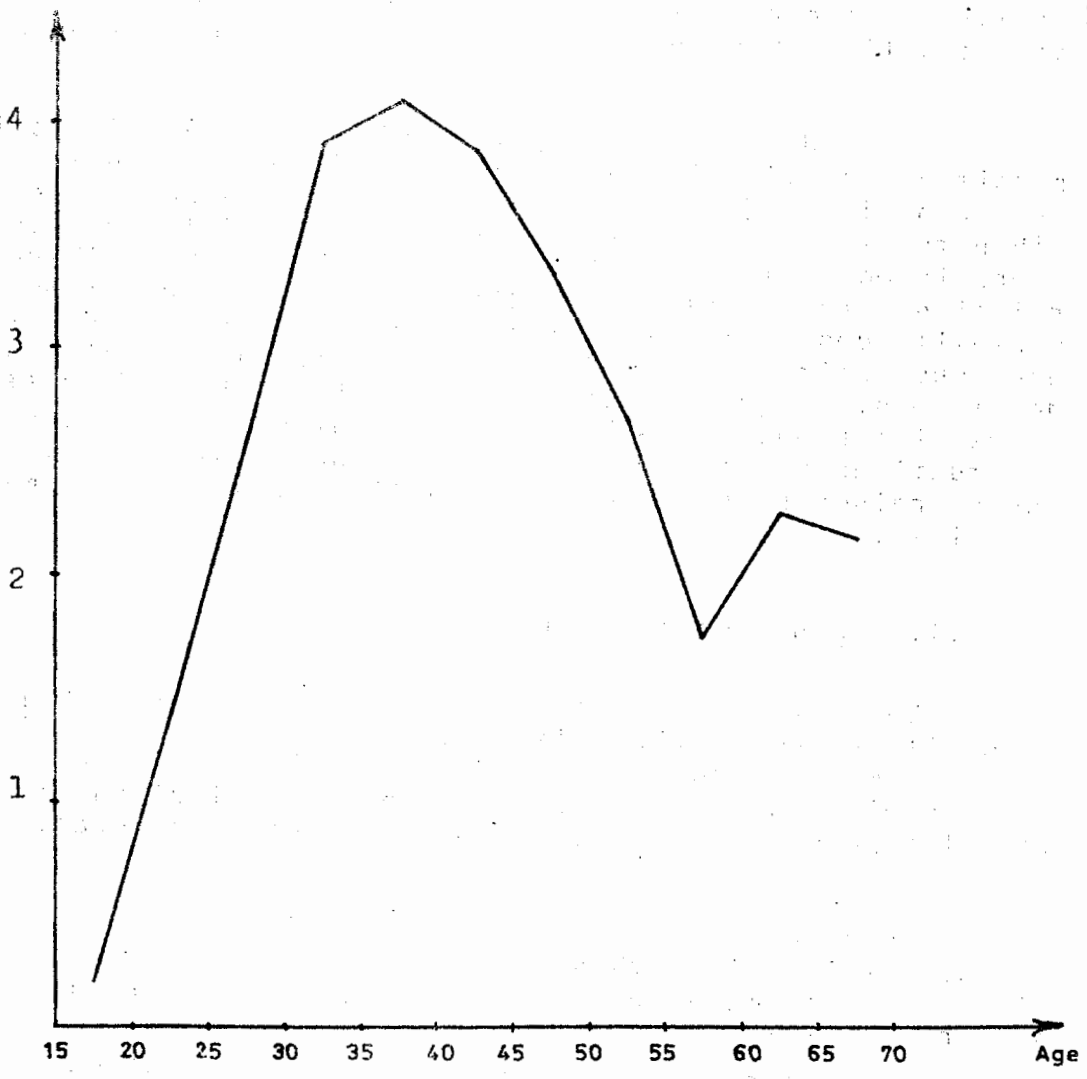
En tout état de cause, toute décroissance de l'indice serait alors à mettre au compte d'une sous-déclaration de la descendance, croissante avec l'âge.

On constate en fait que ce nombre moyen d'enfants nés vivants par femme s'accroît jusqu'à 35-39, âge auquel il atteint son niveau maximum. Au-delà de ce groupe d'âge, il diminue d'abord jusqu'à 55-59 ans puis remonte brutalement à 60-64 ans pour s'abaisser à nouveau après 65 ans.

Graphique n° 9

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS
PAR FEMME DE CHAQUE GROUPE D'AGE

Enfants/femme



Dans ce cas, les vraies valeurs de la descendance finale moyenne dans les générations et de la fécondité totale (fécondité actuelle cumulée jusqu'à 50 ans), sont égales. Toute différence constatée provient alors des erreurs d'observation propres à chacune des deux séries. Rappelons qu'à Sangmélina, la descendance finale moyenne est de 2,7 enfants, contre 5,3 pour la fécondité totale.

La méthode d'ajustement repose en outre sur les deux hypothèses suivantes :

- les erreurs d'observation de la fécondité des 12 derniers mois sont indépendantes de l'âge de la femme, et résultent d'une mauvaise appréciation de la longueur de la période de référence (sur ou sous-estimation systématique) ;
- les erreurs d'observation de la fécondité rétrospective sont variables avec l'âge : négligeables pour les femmes jeunes, elles s'amplifient lorsque l'âge s'élève et résultent de la non déclaration (oubli, réticence) d'une partie de la descendance née vivante.

Ces deux hypothèses impliquent que la comparaison, pour les femmes jeunes, des deux séries, permet d'évaluer l'erreur relative sur la fécondité actuelle, et d'en déduire une correction applicable à tous les âges.

A part les données du groupe d'âge 15-19 ans, qui d'ailleurs ne sont pas utilisables, et pour lesquelles les deux estimations diffèrent significativement, les deux estimations aboutissent à des résultats sensiblement identiques pour tous les autres groupes d'âge.

On observe en outre que jusqu'à 25-29 ans, le rapport P_i/F_i varie de façon très irrégulière, pour décroître continuellement à partir de 30-34 ans. Toutefois le rapport P_i/F_i est supérieur à l'unité jusqu'à 30-34, ce qui signifie que les taux de fécondité actuelle jusqu'à cet âge, en tenant compte des hypothèses de base, seraient sous-estimés : l'enregistrement aurait porté sur moins de 12 mois. Par contre, au-delà de cet âge, le rapport P_i/F_i inférieur à l'unité serait imputable à des omissions d'enfants nés vivants dans la descendance des femmes, dues principalement aux défaillances de mémoire de ces femmes.

Nous allons appliquer aux estimations de la fécondité actuelle obtenues à partir du recensement, un coefficient correctif égal à la valeur moyenne des quatre rapports relatifs aux groupes d'âge 20-24 et 25-29 ans, soit 1,069.

Tableau n°22 : Correction de la fécondité actuelle

Groupes d'âge	Taux de fécondité ajusté f_i	$W_i \times f_j$	$5 \sum f_j$	F_i	P_i/F_i
15-19	0,1058	0,2228	0,000	0,2228	0,960
20-24	0,2737	0,7833	0,529	1,3123	1,047
25-29	0,2822	0,8522	1,8975	2,7497	0,953
30-34	0,2491	0,7784	3,3085	4,0869	0,956
35-39	0,1197	0,3895	4,5540	4,9435	0,828
40-44	0,0684	0,2417	5,1525	5,3942	0,718
45-49	0,0310	0,1379	5,4945	5,6324	0,594
			5,6495	5,6495	0,477

Tableau n°23 : Résultats globaux de l'ajustement

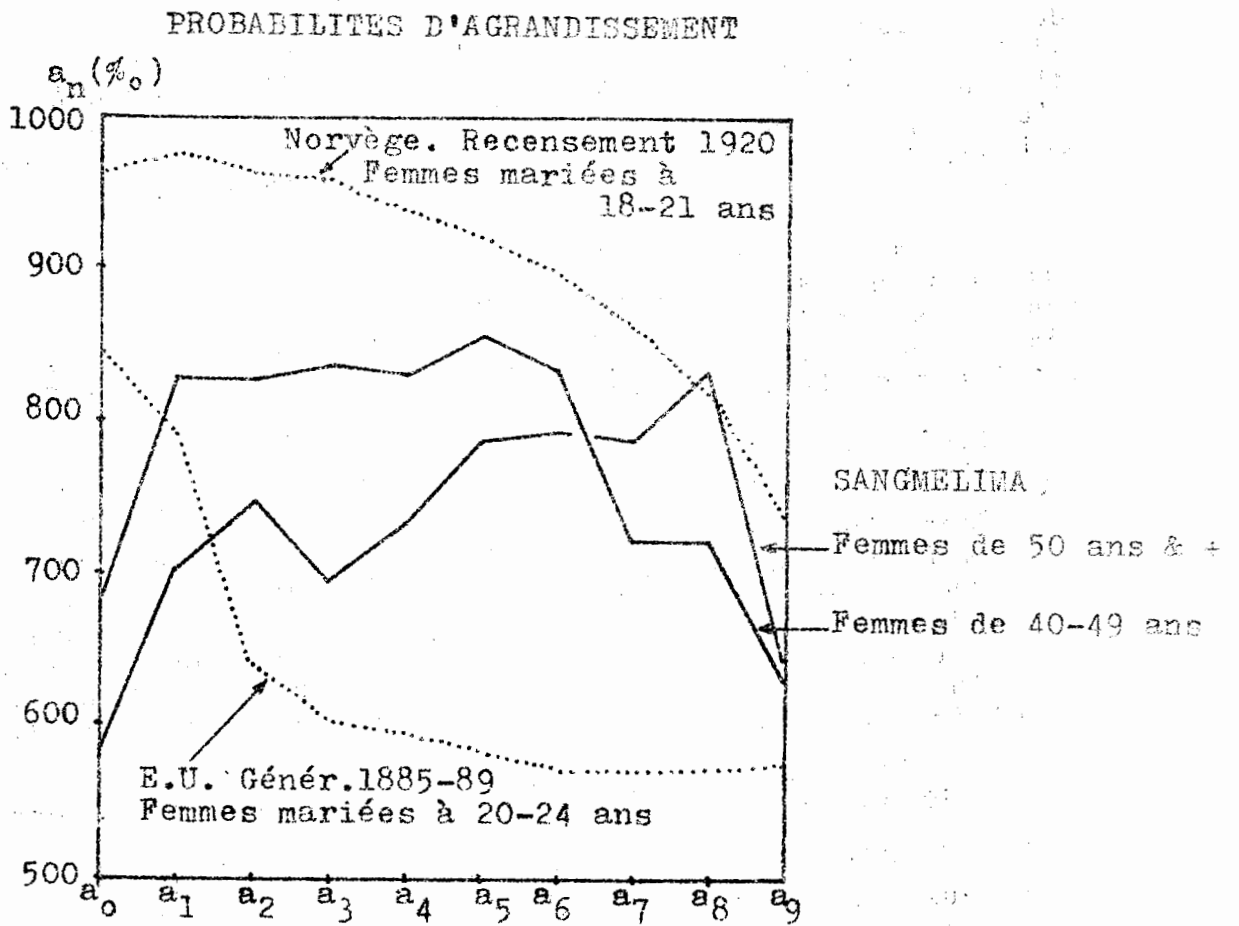
Groupes d'âge	Taux de fécondité actuelle		Descendance atteinte		Proportion en %.	
	observés	ajustés	observée	ajustée	Enfants effectivement déclarés	omission
15-19	0,099	0,106	0,214	(0,223)	-	-
20-24	0,256	0,274	1,374	1,312	-	-
25-29	0,264	0,282	1,617	2,750	-	-
30-34	0,233	0,249	3,908	4,087	956	44
35-39	0,112	0,120	4,094	4,943	828	172
40-44	0,064	0,068	3,874	5,394	718	282
45-49	0,029	0,031	3,345	5,632	594	406
Fécondité totale			2,699	5,649	478	522

Les résultats de l'ajustement montrent que, au cas où les conditions et les hypothèses de la méthode seraient remplies :

- la divergence entre les deux séries, descendance moyenne observée et fécondité cumulée, serait encore plus marquée que ne le laissent apparaître ces données brutes ;
- une femme en fin de période féconde oublierait de déclarer plus de la moitié du nombre de ses enfants nés vivants. Ce dernier résultat nous paraît invraisemblable (1). Nous pensons que cette divergence est sûrement due en partie à un phénomène réel, en particulier à une variation de la fécondité dans le sens de la hausse. Cette hausse serait due à plusieurs facteurs, dont les principaux pourraient être :
 - une modification de comportement des femmes en matière de nuptialité : les femmes se marieraient de plus en plus jeunes. On peut aussi penser que la fréquence de plus en plus grande des ménages monogames - par réduction de la polygamie - est un facteur de la hausse de la fécondité ;
 - le succès de la campagne de lutte contre les maladies vénériennes, souvent stérilisantes. Historiquement les régions du sud du Cameroun sont réputées pour l'importance de ces maladies vénériennes. A partir des années 1950, l'usage généralisé des antibiotiques et la volonté du Gouvernement de faire régresser ces maladies - campagne systématique de dépistage des cas - se sont soldés par leur recul notable, ce qui a entraîné du même coup un meilleur état de santé des populations, et sans doute des dispositions plus favorables à la procréation ;

(1) si la fécondité était restée invariable, la descendance finale moyenne ajustée, 5,65 enfants par femme, s'appliquerait aussi, notamment, aux femmes âgées de 55-59 ans à l'enquête qui ont déclaré en moyenne 1,73 enfants : le taux d'omission de la descendance serait alors égal à 70 %.

Graphique n° 11



Toutes ces constatations doivent être nuancées, car les valeurs trouvées pour les probabilités d'agrandissement sont largement tributaires de la qualité des données recueillies : la sous-déclaration de la descendance peut notamment contribuer à expliquer les anomalies apparentes.

En l'état actuel de nos connaissances sur la ville de Sangmélina, on ne saurait donc faire la part des anomalies réelles et des distorsions fictives.

3.1.6 Infécondité

La répartition des femmes selon le nombre de leurs enfants nés vivants à la date du recensement (tableau A.XV) permet aussi de calculer, à chaque âge, la proportion des femmes dont la descendance est nulle, c'est-à-dire des femmes restées infécondes jusqu'au recensement ("femmes encore infécondes"). Au-delà de 40 ans, cette proportion mesure l'"infécondité définitive".

Tableau n°25 : Proportion des femmes encore infécondes selon l'âge

Groupe d'âge	Femmes infécondes ‰
12 - 14	998
15 - 19	826
20 - 24	307
25 - 29	221
30 - 34	190
35 - 39	239
40 - 44	290
45 - 49	339
50 - 54	398
55 - 59	461
60 - 64	443
65 et +	390

La proportion de femmes encore infécondes décroît régulièrement jusqu'à 30-34 ans ; c'est un effet normal de l'avancement en âge : toutes choses égales d'ailleurs, la probabilité d'avoir eu au moins un enfant né vivant s'accroît avec l'âge.

Au-delà de 30-34 ans, et jusqu'à 55-59 ans, elle s'accroît, pour décroître à nouveau à partir de 60-64 ans.

Si l'on admet que les erreurs de déclaration de la descendance sont presque nulles et qu'il n'y a pas de corrélation marquée entre la fécondité d'une part, et la mortalité d'autre part, on peut y voir une confirmation des conclusions précédentes sur une hausse de la fécondité. Le facteur essentiel de cette hausse de la fécondité serait sans doute la réduction de l'infécondité, imputable peut-être à la lutte contre les maladies vénériennes. Une femme aurait actuellement beaucoup plus de chance qu'autrefois d'avoir au moins un enfant. Là encore, reste à savoir si nos hypothèses de base sont réalistes. La première hypothèse relative aux effets négligeables des erreurs de déclaration a peu de chances d'être vérifiée : dans certains milieux africains encore, on est peu enclin à mentionner des enfants décédés ; plus que les défaillances de mémoire, les refus volontaires de réponses correctes risquent de gonfler fictivement la proportion des femmes sans enfant, et ce d'autant plus que l'âge de la femme est élevé et que ses enfants ont encouru un risque plus fort de mortalité. La seconde hypothèse peut également ne pas être vérifiée : dans les conditions d'hygiène dans lesquelles bon nombre de femmes accouchent, il est probable que la mortalité des mères à l'accouchement reste élevée dans les zones rurales et semi-urbaines d'Afrique. Par contre les maladies vénériennes très stérilisantes sont plus faiblement mortelles. Ici encore, on ne peut guère avancer de conclusions fermes sur l'infécondité à Sangmélina.

3.1.7 Fécondité et état matrimonial

Tableau n°26 : Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme selon l'âge et la situation matrimoniale de la femme

Groupes d'âge	situation matrimoniale			
	Célibataires	Mariées	Divorcées	Veuves
12 - 14	0,000	0,500	-	..
15 - 19	0,104	0,901	-	-
20 - 24	0,732	1,808	1,700	-
25 - 29	1,111	2,943	1,615	3,800
30 - 34	1,757	4,279	1,142	5,000
35 - 39	2,421	4,423	2,454	4,050
40 - 44	1,826	4,061	2,542	3,087
45 - 49	2,308	3,495	1,500	3,130
50 - 54	0,333	3,014	1,333	1,960
55 - 59	1,000	1,755	0,385	2,304
60 - 64	0,250	1,453	2,333	3,667
65 et +	1,857	1,480	0,900	2,486

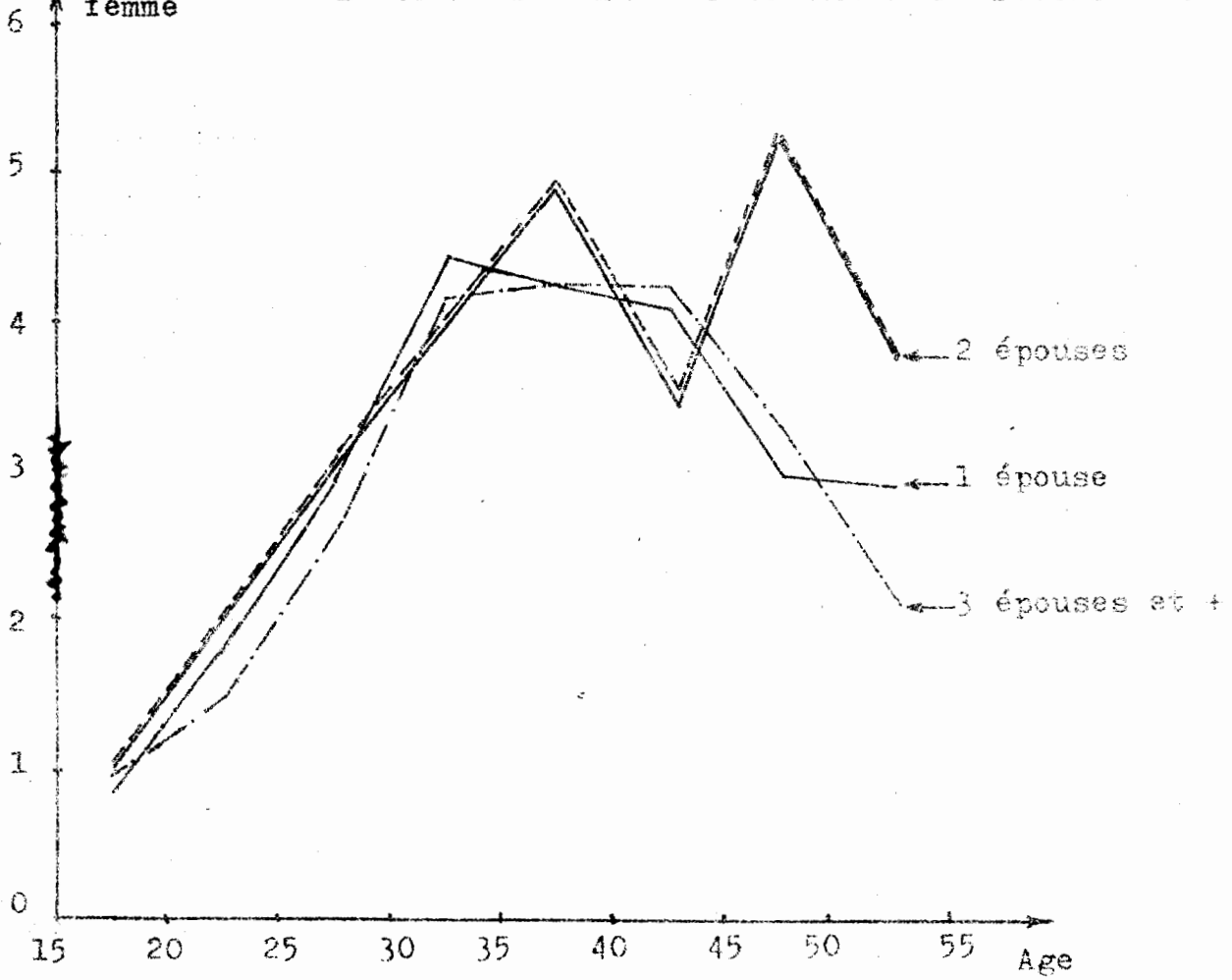
Le tableau n°26 et le graphique n°13 montrent deux groupes de femmes : les célibataires et les divorcées, d'une part, à fécondité assez faible, et les mariées et veuves, d'autre part, dont la descendance est relativement plus élevée. On peut en outre dégager les quelques tendances suivantes :

- 1) Chez les femmes célibataires, la descendance est faible mais non négligeable : en effet, en milieu boulou, il est souvent souhaitable qu'une fille, fasse avant le mariage la preuve de sa fertilité et donne un premier enfant hors mariage à son père, au frère de sa mère ou à une tante. Une fois que la fille est partie en mariage, ses enfants n'appartiennent plus à ses parents mais à son mari. Cette coutume est d'ailleurs assez générale dans les zones forestières de l'Afrique Centrale. A tout âge, cependant, leur descendance est inférieure à celle des femmes mariées, veuves ou divorcées. On peut évoquer deux causes principales :
 - au-delà d'un certain âge, les femmes célibataires perdent presque tout espoir de mariage ; si elles ne travaillent pas, elles se livrent assez fréquemment à la prostitution : cette nouvelle situation sociale n'est pas compatible avec des maternités nombreuses. En outre, elles encourent le risque de contracter des maladies vénériennes souvent stérilisantes. Pour celles qui ne se prostituent pas, une descendance nombreuse constitue une charge souvent trop lourde, et incompatible avec une activité professionnelle. Comme en l'état actuel des choses, ces femmes sont peu informées des procédés modernes de contraception, les grossesses répétées sont évitées grâce à des avortements pratiqués à l'aide des moyens rudimentaires et dangereux. Ces procédés peu hygiéniques sont également une source de stérilité.
 - les femmes célibataires dont la descendance s'accroît ont peut-être des chances supérieures de se marier, et de sortir ainsi de la catégorie des célibataires. La descendance moyenne des célibataires s'accroît régulièrement jusqu'à 35-39 âge, âge auquel elle atteint son niveau maximum (2,4 enfants) ; au-delà de cet âge elle décroît par à-coups, en raison surtout des effectifs très faibles aux âges élevés : 90 % des femmes célibataires ont en effet moins de 25 ans.
- 2) Chez les femmes mariées, on pourrait s'attendre à une descendance franchement plus nombreuse, parce que plus souhaitée. Les résultats de Sangmélina ne sont pas particulièrement spectaculaires : la valeur maximale du nombre moyen d'enfants par femme mariée est de 4,423, atteinte à 35-39 ans. Avant cet âge, la descendance est croissante, et au-delà elle baisse régulièrement. Outre les raisons déjà évoquées à propos de la descendance moyenne des femmes, on peut expliquer le faible niveau de cet indice par la définition que nous avons adoptée pour le concept de "marié" : sont notamment incluses dans la population mariée toutes les femmes qui vivent en union libre. Beaucoup d'entre elles ont sans doute un comportement, vis-à-vis de la fécondité, assez proche de celui des célibataires. Par ailleurs, le caractère libre de l'union peut souvent provenir de la stérilité de la femme. Une définition plus restrictive du mariage aurait ainsi donné des résultats vraisemblablement supérieurs.

Graphique n° 14

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME MARIÉE SELON
L'AGE DE LA FEMME ET LE NOMBRE D'ÉPOUSES DU MARI

Enfants par
femme



3.2 LA MORTALITE

3.2.1 Essai de mesure

Le questionnaire ménage du recensement comportait une question sur les décès survenus au cours des 12 derniers mois, classés par sexe et âge (tableau A.XVIII). 62 décès seulement ont été enregistrés (26 de sexe masculin et 36 de sexe féminin), ce qui correspondrait à un ~~taux~~ **taux brut de mortalité** égal à 4,7 %. Cette valeur est manifestement sous-estimée.

Parmi ces 62 décès, 28 étaient ~~des~~ **décès infantiles** (10 garçons, 18 filles), ce qui correspondrait à un ~~taux de mortalité infantile~~ **taux de mortalité infantile** égal à 59 %. Là encore, la sous-estimation est manifeste. L'enquête suivie donnera, nous l'espérons, de meilleurs résultats pour estimer la mortalité.

Nous avons également tenté d'appliquer la méthode de W. BRASS pour évaluer la mortalité des jeunes à l'aide du nombre d'enfants nés vivants (tableau annexe A.XV) et du nombre d'enfants survivants (tableau annexe A.XVII) par femme de chaque groupe d'âge. Cette méthode suppose les conditions suivantes :

- 1) mortalité selon l'âge (surtout celle des jeunes) invariable par le passé
- 2) structure par âge de la fécondité invariable
- 3) mortalité des enfants indépendante à la fois de l'âge de la mère et de la mortalité de la mère
- 4) omissions d'enfants survivants et d'enfants décédés se compensent.

Au tableau 28 ci-après, nous appellerons S_i et P_i , respectivement, les nombres moyens d'enfants survivants et d'enfants nés par femme du groupe d'âge i , tels qu'ils peuvent être déduits des tableaux A.XVII et A.XV. k_i sont les **coefficients** déduits de m d'après les tables de W. BRASS ; α_i désigne les âges moyens des enfants correspondant aux groupes d'âge i des mères, et l_x la série des survivants de la table de mortalité, déduite de ces calculs.

graphe est donc d'estimer le taux de non déclaration de la descendance décédée. Partant de l'hypothèse que l'espérance de vie à la naissance à Sangmélima se situe dans une fourchette comprise entre 38 ans et 48 ans (sexes réunis) et en retenant toutes les hypothèses de BRASS, sauf celle que nous allons tester, on peut utiliser la méthode de BRASS à l'envers pour estimer la parité moyenne des femmes. Connaissant $q(\alpha)$ donné à partir de l'espérance de vie choisie, par la table de Coale et Demeny correspondante, (modèle ouest), on peut réestimer P_i sous l'hypothèse que les S_i sont bien déclarés. Nous avons choisi trois niveaux de mortalité, correspondant aux espérances de vie suivantes (sexes réunis), entre lesquelles la réalité a de bonnes chances de se situer : niveau 9 ($e_0 = 38,8$ ans), niveau 11 ($e_0 : 43,7$ ans) et niveau 13 ($e_0 = 48,6$ ans).

La démarche à suivre est inverse de celle de BRASS et repose sur les hypothèses suivantes :

1. la fécondité n'a pas varié
2. la mortalité n'a pas varié
3. les omissions d'enfants décédés et survivants ne se compensent pas.

La première hypothèse est discutable, en raison de la vraisemblable hausse récente de la fécondité (voir plus haut, au 3.1.3). La seconde hypothèse est probablement fausse, car les conditions sanitaires se sont améliorées depuis quelques années et ont pu occasionner une baisse de la mortalité. La troisième hypothèse est celle que nous allons essayer de tester, sous réserve des deux autres.

Le calcul a été mené de la manière suivante : la probabilité que les enfants décèdent avant l'âge α_i est empruntée à une table-type de mortalité : $q(\alpha_i)$ est donc connu. Cette probabilité est liée à la probabilité que les enfants des mères du groupe d'âge i soient décédés, par la relation :

$$q(\alpha_i) = k_i \left(1 - \frac{S_i}{P'_i}\right)$$

où k_i (donné par les tables de BRASS) et S_i (descendance survivante au recensement, supposée bien déclarée), sont connus et où P'_i est la descendance moyenne par femme d'âge i , que l'on cherche à estimer. On en déduit cette dernière valeur :

$$P'_i = \frac{S_i}{1 - \frac{q(\alpha_i)}{k_i}}$$

TABL AU n° 29

Estimation du nombre d'enfants omis par femme dans la descendance totale et dans la descendance décédée.

A) Mortalité de modèle Ouest, niveau 9

(1) Age	(2) taux de nuptialité	(3) taux de fécondité	(4) qx % féminin	(5) qx % masculin	(6) qx sexes réunis	(7) Px sexes réunis	(8) Survivants k:sexes réunis	(9) groupe d'âges des femmes	(10) a _i	(11) q(a _i)	(12) a _i	(13) s _i	(14) $\frac{1-s_i}{p_i}$	(15) s _i /p _i	(16) p _i	(17) P _i observée	(18) D _i = p _i - s _i	(19) D _i = p _i - s _i	(20) $\frac{p_i - s_i}{p_i} \%$	(21) $\frac{D_i - D_{i-1}}{D_i} \%$
0	0,500	0,500	178	207	193	0,807	1000													
1	0,473	0,527	118	118	118	0,882	807	15-19	1	0,193	0,939	0,203	0,206	0,794	0,256	0,214	0,011	0,053	16,41	79,25
2	0,455	0,545					757	20-24	2	0,243	0,989	1,344	0,246	0,754	1,782	1,374	0,030	0,438	22,90	93,15
3	0,489	0,511					734	25-29	3	0,266	0,982	2,439	0,271	0,729	3,346	2,617	0,178	0,907	21,79	80,37
5	0,478	0,522	34	32	33	0,967	712	30-34	5	0,288	1,013	3,623	0,284	0,716	5,060	3,908	0,285	1,437	22,77	80,17
10	0,555	0,445	26	23	24	0,976	688	35-39	10	0,312	1,023	3,731	0,305	0,695	5,368	4,094	0,363	1,637	23,73	77,83
15	0,581	0,419	35	32	33	0,967	672	40-44	15	0,328	1,000	3,325	0,328	0,672	4,948	3,874	0,549	1,623	21,71	66,17
20	0,681	0,319	44	46	45	0,955	650	45-49	20	0,350	0,999	2,731	0,350	0,650	4,202	3,345	0,614	1,471	20,40	58,26
25	0,500	0,500	50	51	51	0,949	620	50-54	25	0,380	1,015	2,026	0,374	0,626	3,236	2,699	0,573	1,210	16,59	44,38
30	0,504	0,496	56	59	58	0,942	589	55-59	30	0,411	1,016	1,352	0,406	0,594	2,276	1,725	0,373	0,924	24,21	59,63
35	0,543	0,457	62	69	66	0,934	555	60-64	35	0,445	1,012	1,328	0,440	0,560	2,371	2,279	0,951	1,043	3,88	8,82

C) Mortalité de modèle Ouest, niveau 13

(1) Age d des enfants	(2) taux de masculinité	(3) taux de féminité	(4) $q(x)\%$ masculin	(5) $q(x)\%$ féminin	(6) sexes réunis	(7) $p(x)$ sexes réunis	(8) L_x sexes réunis	(9) Age des femmes	(10) Age a_i	(11) $q(a_i)$	(12) a_i	(13) S_i	(14) $\frac{S_i}{P_i}$	(15) $\frac{S_i}{P_i}$	(16) P_i	(17) P_i	(18) $\frac{D_i}{P_i - S_i}$	(19) $\frac{D'_i}{P'_i - S_i}$	(20) $\frac{P'_i - P_i}{P'_i} (\%)$	(21) $\frac{D'_i - D_i}{D'_i} (\%)$
0	0,500	0,500	139,4	118,3	0,127	0,873	1000		0											
1	0,473	0,527	70,8	71,7	0,071	0,929	873	15-19	1	0,127	0,939	0,203	0,135	0,865	0,235	0,214	0,011	0,032	8,9	65,62
2	0,455	0,545					841	20-24	2	0,159	0,989	1,344	0,161	0,839	1,602	1,374	0,030	0,258	14,23	88,84
3	0,489	0,511					826	25-29	3	0,174	0,982	2,439	0,177	0,823	2,964	2,617	0,178	0,525	11,71	66,10
5	0,478	0,522	20,6	21,4	0,021	0,979	811	30-34	5	0,189	1,013	3,623	0,187	0,813	4,456	3,908	0,285	0,833	12,30	65,77
10	0,555	0,445	21,9	16,6	0,019	0,981	794	35-39	10	0,206	1,023	3,731	0,201	0,799	4,670	4,094	0,363	0,939	12,33	61,34
15	0,581	0,419	14,9	22,6	0,018	0,982	779	40-44	15	0,221	1,000	3,325	0,221	0,779	4,268	3,874	0,549	0,943	9,23	41,78
20	0,681	0,319	31,1	28,9	0,030	0,970	766	45-49	20	0,235	0,999	2,731	0,235	0,765	3,570	3,345	0,614	0,839	6,30	26,82
30	0,504	0,496	39,1	37	0,038	0,962	717	55-59	30	0,283	1,016	1,352	0,279	0,721	1,875	1,725	0,373	0,523	8,00	28,68
35	0,543	0,457	46,4	41,5	0,045	0,955	690	60-64	35	0,310	1,012	1,328	0,306	0,694	1,914	2,279	0,951	0,586	-19,1	-62,29

De 15-19 ans à 40-44 ans, les taux de sous-déclaration, pour un même niveau de mortalité, varient peu avec l'âge. Les omissions seraient à peu près indépendantes de l'âge des mères avant 40-44 ans. Le nombre total d'enfants nés vivants est sous-déclaré par ces femmes dans une proportion d'environ 10 % (mortalité de niveau 13) à 20 % (niveau 9). Le nombre d'enfants nés vivants, mais décédés avant le recensement, serait sous-déclaré, lui, dans une proportion de 60 % à 90 % environ. Ces seuls résultats tendent à montrer l'inadéquation totale de la méthode de BRASS aux statistiques recueillies à Sangmélina: l'hypothèse selon laquelle les femmes déclarent aussi bien leurs enfants décédés que leurs enfants survivants, paraît absolument fautive. Par ailleurs, ces résultats donnent aussi une idée de la qualité douteuse des données sur la fécondité rétrospective : 8 à 9 enfants sur 10 seraient seulement déclarés et, pour les enfants décédés, la couverture ne serait que de 1 à 3 sur 10.

Ce résultat ne fait que confirmer les réserves que nous avons déjà émises à propos des estimations de la fécondité (sous-estimation, certainement).

Au-delà de 45 ans, et pour chaque table-type de mortalité, il semblerait que les omissions diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente. Elles deviendraient même négatives à 60-64 ans pour les niveaux 11 et 13. Ce résultat est évidemment à interpréter avec beaucoup de précautions. Il est peu probable que les femmes âgées déclarent mieux leur descendance, et on peut expliquer ceci par une sous-déclaration de S_i (que, par hypothèse, nous avons considéré correct), s'accroissant au fur et à mesure que l'âge augmente. Si S_i est sous-déclaré, alors P'_i est lui-même sous-estimé donc $\frac{P'_i - p_i}{P'_i}$ et $\frac{D'_i - D_i}{D'_i}$ sont également sous-estimés, voire négatifs.

Lorsque la mortalité baisse (niveau 11 et 13), $q(\alpha_i)$ s'abaisse si bien que P'_i est encore plus faible. Il se peut aussi très bien que la mortalité d'un niveau donné des tables-types ne s'applique pas à tous les groupes d'âge considérés (cas d'une baisse de la mortalité). En fait, les résultats auxquels nous sommes parvenus n'ont de valeur que jusqu'à 40-44 ans.

3.2.2 Suggestions

Les données sur la fécondité rétrospective, surtout en ce qui concerne les enfants décédés, sont relativement mauvaises. Voici quelques propositions pour en améliorer la collecte.

- Il y a lieu pour l'enquêteur de suspecter la qualité des déclarations faites sur l'âge ou sur l'histoire féconde de la femme particulièrement dans les cas suivants :
 - écart trop grand (excédant 5 ans par exemple) entre deux enfants déclarés consécutifs par la même femme ;

QUATRIEME PARTIE

ACTIVITES ECONOMIQUES, SCOLA-
RISATION ET NIVEAU D'INSTRUCTION

Située en région forestière où l'activité principale est la culture cacaoyère, Sangmélima est également le chef lieu d'un département qui compte quatre arrondissements, ce qui lui confère une fonction administrative relativement importante. En outre, il s'y est développé une fonction commerciale autour de la vente du cacao, et d'un petit commerce de détail : produits vestimentaires, alimentaires et ménagers.

Sangmélima compte par ailleurs 454 élèves pour 1 000 habitants, ce qui atteste de l'importance d'une troisième fonction, la fonction culturelle. Jointe aux deux autres, elle contribue à faire de Sangmélima un pôle d'attraction pour tout le département.

Les activités économiques de la population et la scolarisation seront étudiées successivement dans cette partie.

4.1 ACTIVITE ECONOMIQUE

4.1.1 Situation générale de l'activité

4.1.1.1 actifs et inactifs

Pour saisir la population active, on a interrogé les personnes de 6 ans et plus. Cette limite inférieure d'âge a révélé qu'il existait bel et bien des enfants déjà actifs avant 10 ans, même s'ils étaient en nombre négligeable. Les définitions suivantes ont été retenues pour cerner l'activité :

- population active : elle comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services.
Elle se compose de résidents, présents ou absents, âgés de 6 ans ou plus et qui sont :
 - soit occupés,
 - soit inoccupés : individus sans travail (chômeurs) ayant déjà exercé un emploi ou en quête d'un premier emploi.

Ont été inclus aussi dans la population active :

- le personnel des forces armées : (police, gendarmerie)
- le personnel du culte (religieuses, pasteurs, marabouts, etc.)

En fait, cette catégorie ne fait pas traditionnellement partie de la population active.

- population inactive : elle comprend :
 - des élèves,
 - des ménagères,
 - des handicapés physiques ou invalides,
 - des retraités,
 - et autres.

La participation à l'activité économique peut être mesurée à l'aide des taux d'activité par sexe et par âge. Le taux d'activité par âge se définit comme le rapport de la population active d'un âge donné à la population totale du même âge. Le taux brut d'activité est attribué à l'ensemble de la population. Il résume le niveau d'activité des deux sexes. Pour la ville de Sangmélina le taux brut d'activité a une valeur de 29 %, correspondant à 32 % chez les hommes et à 25 % chez les femmes.

Ce taux sousestime l'activité pour deux raisons :

- en premier lieu, les aides-familiaux, et surtout les ménagères qui exercent une activité secondaire dans l'agriculture, n'ont pas été incluses dans la population active ;
- en second lieu, la période du recensement a coïncidé avec un niveau relativement bas de l'activité : mars est une saison morte pour la culture du cacao, comme pour sa commercialisation.

Saisir l'activité principale à travers l'occupation actuelle a donc dû nous faire considérer comme inactifs des agriculteurs inoccupés au moment précis du recensement.

En outre, la fonction culturelle de la ville explique la présence au sein de la population d'une très forte proportion d'élèves (45 % de la population totale) qui sont par définition économiquement inactifs.

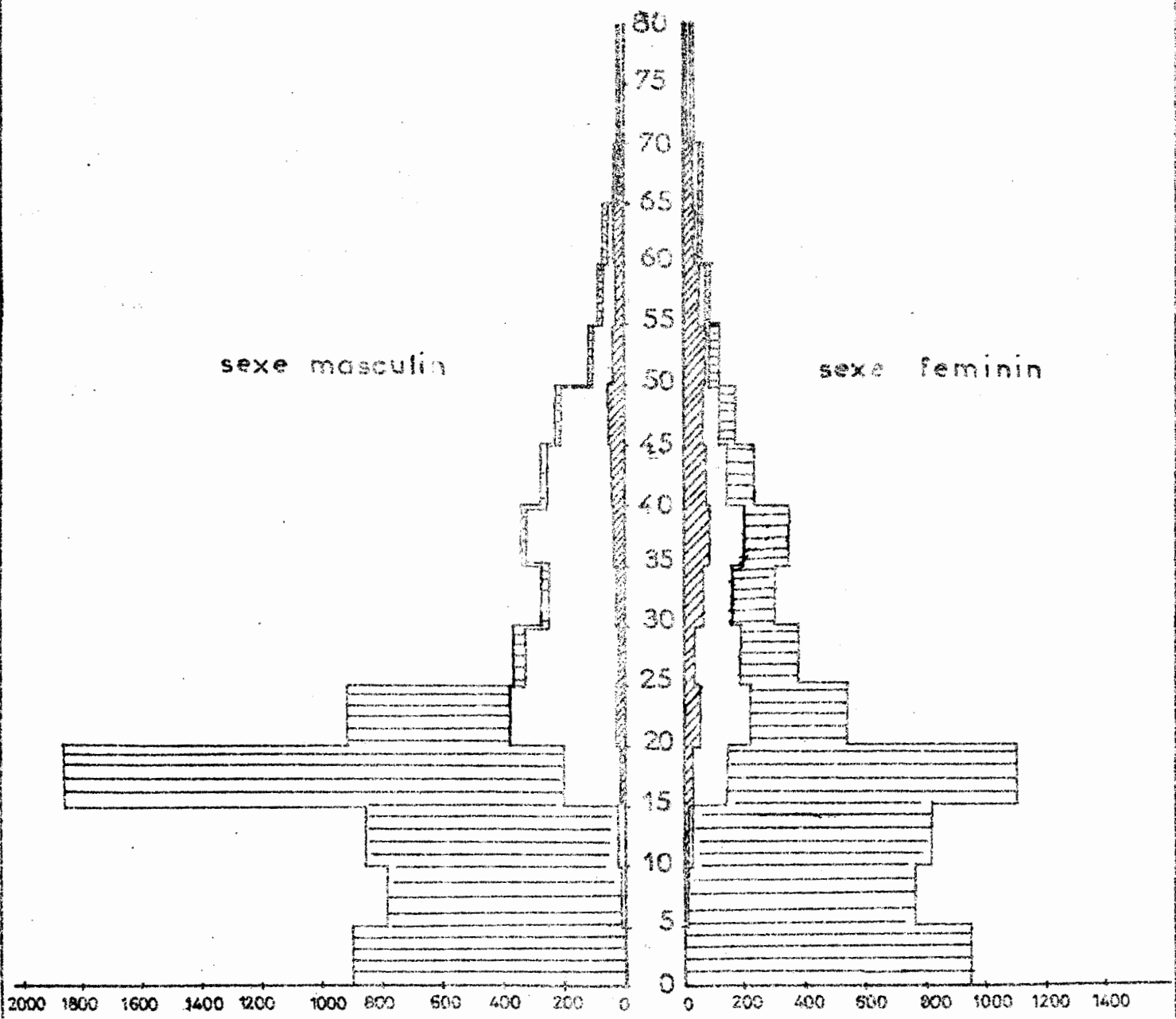
Si l'on veut éliminer l'influence des élèves, qui représentent 64 % des inactifs, on peut calculer des taux d'activité épurés (on rapporte alors la population active au-delà d'un certain âge à la population totale au-delà de cet âge). En retenant la population de plus de 10 ans d'abord, on aboutit aux valeurs de 42 % chez les hommes et 35 % chez les femmes. En retenant 20 ans, ces taux passent respectivement à 84 % et à 64 %, ce qui reflète mieux le pourcentage élevé des actifs à Sangmélina.

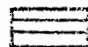


Une autre façon d'apprécier le niveau de l'activité sans distinction de l'âge consiste à mesurer la charge qui pèse sur les actifs; elle est égale à la population inactive rapportée à la population active, soit 3,5 personnes à charge par actif.

On peut enfin mesurer le nombre moyen d'années qu'un individu consacrerait à la vie active en l'absence de mortalité, en additionnant les taux d'activité par âge multipliés par l'amplitude des groupes d'âge. Ce nombre, le "nombre brut d'années de vie active", est de 51 ans chez les hommes et de 37 ans chez les femmes.

Graphique n° 16

PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION INACTIVE
ET DE LA POPULATION ACTIVE (agricole et autre)



-  Population inactive
-  Population active non agricole
-  Population active dans l'agriculture

Le taux de chômage se définit comme le rapport des innocupés à l'ensemble des actifs, et le taux d'occupation, son complément à 1, comme le rapport des occupés à l'ensemble des actifs (actifs = occupés + chômeurs).

Le taux de chômage est de 13,0 % pour l'ensemble des actifs avec 8,2 % chez les hommes contre 20,4 % chez les femmes. Ce taux relativement élevé s'explique notamment par la période agricole creuse avec laquelle le recensement a coïncidé. Il s'agit donc partiellement d'un chômage temporaire. Le chômage frappe davantage les femmes que les hommes. Peut-être les femmes sont-elles souvent enclines à se déclarer actives, mais sans occupation actuelle, alors qu'elles sont objectivement inactives ?

L'attraction des villes comme Yaoundé et Douala sur les chômeurs des villes secondaires qui se trouvent à une distance raisonnable des deux capitales contribue à alléger la pression sur le marché du travail dans ces villes secondaires. Sans cette attraction, il est vraisemblable, qu'en cette saison morte, on aurait observé une plus forte proportion de chômeurs.

L'évolution selon l'âge du taux de chômage est à peu près parallèle pour les deux sexes : passant d'un niveau élevé à 10-14 ans pour décroître rapidement jusqu'à 20-24 ans (de 10 à 20 ans les chômeurs sont pour la plupart en quête de leur premier emploi), il se stabilise à partir de 25 ans autour de 5 % pour les hommes et 10 à 15 % pour les femmes.

4.1.2 Branches d'activité

24,6 % des actifs des deux sexes, soit 28,3 % des actifs occupés, sont occupés dans l'agriculture. Cette proportion élevée pour un milieu "urbain" dénote une caractéristique commune aux petites villes du centre sud situées dans une région essentiellement agricole : l'agriculture y demeure toujours une activité importante. Cependant le fait que 71 % des actifs agricoles soient des femmes pourrait montrer que la culture des produits vivriers occupe une large part des activités agricoles. Les hommes, en effet, se consacrent davantage à l'exploitation des plantations de cacao, même si actuellement la révolution verte encourage de plus en plus les hommes à la culture des produits vivriers.

Il faut cependant émettre quelques réserves quant à la validité du résultat trouvé : 29 % d'hommes et 71 % de femmes dans l'agriculture. Il se peut qu'à la fois le nombre des hommes agriculteurs ait été sousestimé et celui des femmes surestimé. En effet, pour peu que les femmes cultivent de petits lopins de terre non loin de la ville, dans un but d'autoconsommation ou de commercialisation réduite, elles ont tendance à se déclarer plus facilement cultivatrices que ménagères. Le nombre de femmes agricultrices serait sans doute plus

Tableau n°33 : Répartition des actifs par branche d'activité et par sexe

Branche d'activité	SEXES REUNIS		Hommes %	Femmes %
	pour 100 actifs chômeurs + oc- cupés	pour 100 actifs occupés		
Agriculture	24,59	28,27	29,4	70,6
Indust. extractives	0,34	0,39	84,6	15,4
Artisanat	11,39	13,10	42,8	57,2
Indust. manufact.	1,18	1,36	93,3	6,7
Bâtiment et T.P.	3,93	4,52	98,7	1,3
Elect., gaz, eau	0,50	0,57	94,7	5,3
Comm. Banq. ass.	13,91	15,99	77,2	22,8
Trans. et Commun.c.	3,72	4,28	99,3	0,7
Administration	13,17	13,15	81,3	18,7
Services	11,31	13,01	84,7	15,3
Autres et N.D.	2,93	3,37	95,5	4,5
Toutes branches	86,98	100,00	63,7	36,3
Chômeurs	13,02	-	37,8	62,2

(Voir en annexe le tableau n°A.XXI)

La branche services (11,3 % d'actifs ou 13,0 % des non-chômeurs) est certainement surestimée par le rattachement à cette branche des tenants de restaurants, d'hôtels, des débits de boisson, etc... qu'il aurait mieux valu classer parmi les commerçants.

Vient ensuite l'artisanat, seule activité importante dans le secteur secondaire : il s'agit essentiellement des couturiers, cor-donniers, menuisiers, etc...

Les autres branches d'activité, et notamment toutes celles du secteur secondaire, ne sont que faiblement représentées à Sang-mélina.

Il importe de signaler que les données collectives ont subi des distorsions en raison d'une mauvaise interprétation des instruc-tions par les agents enquêteurs. Ces derniers distinguaient souvent mal la profession de la branche d'activité, d'où s'ensuivit parfois un mauvais classement des actifs dans les différentes branches d'activité. Le regroupement par secteur doit atténuer les effets de ces erreurs.

Sur le graphique n°17, on remarque une nette prépondérance du secteur tertiaire qui regroupe 51 % des actifs occupés. Il s'agit là d'une situation due essentiellement à la part importante du commerce et de l'administration dans cette ville.

Le secteur primaire avec 28 % garde toutefois son emprise sur cette ville située en zone agricole.

Quant au secteur secondaire, il ne regroupe que 20 % des actifs occupés. En outre, ce secteur est à 66 % constitué par l'artisanat, c'est dire qu'en dehors de quelques boulangeries et pâtisseries ainsi que de certains travailleurs indépendants comme les maçons, électriciens et autres travailleurs assimilés, l'industrie proprement dite est presque totalement absente de cette ville du centre sud. On peut même contester le classement des boulangeries et pâtisseries dans le secteur des industries manufacturières à Sangmélima. En fait, il s'agit surtout de petites unités n'employant pas plus de 10 personnes ; certaines sont même beaucoup plus artisanales que modernes. Ce n'est qu'en raison de certains moyens employés (fours électriques...) et d'une diffusion assez large de leur production, qu'on les a classées comme des unités industrielles.

4.1.3 Analyse différentielle

4.1.3.1 Branche d'activité et âge

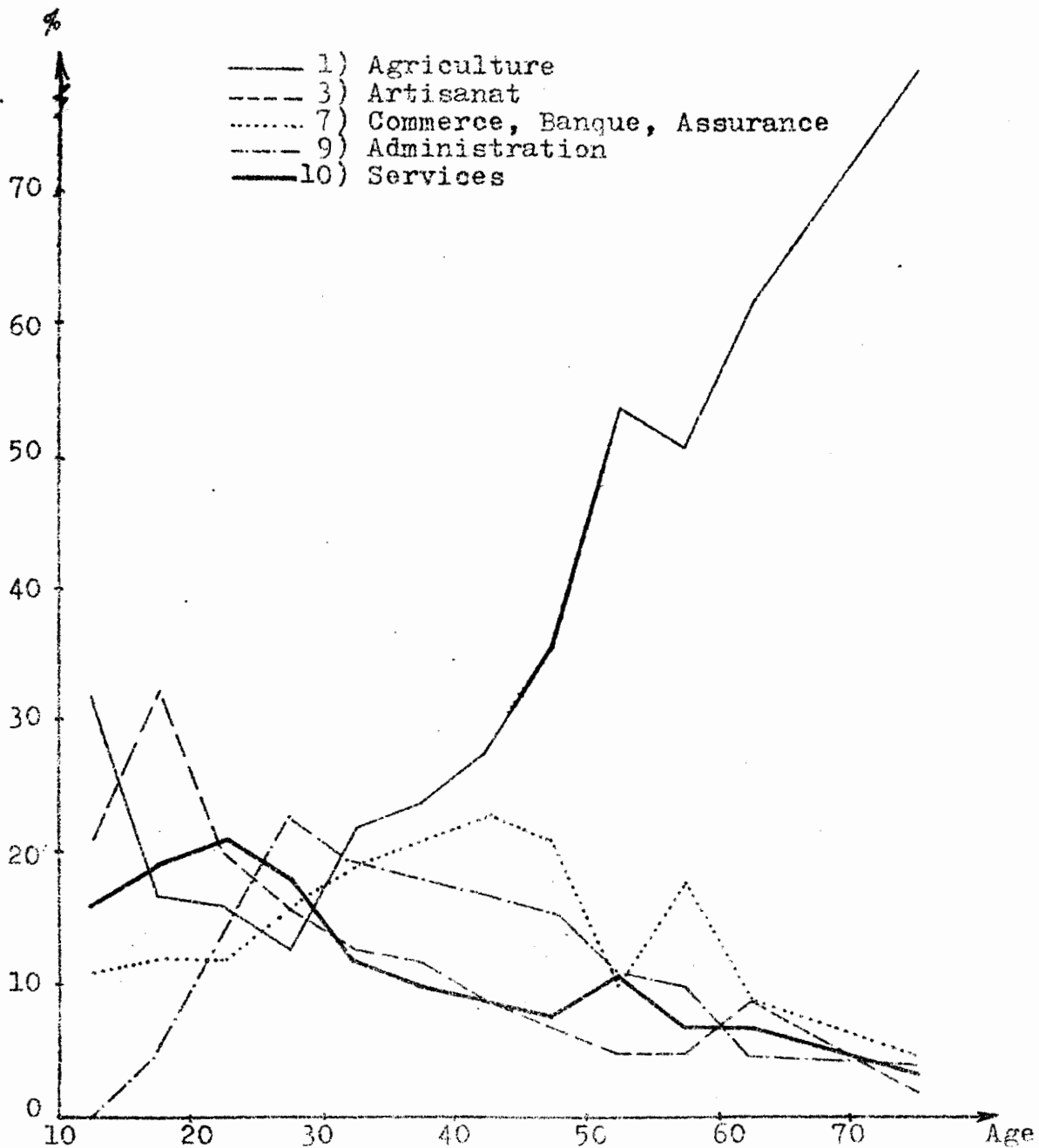
Le tableau n°34 donne la répartition des actifs occupés par âge et branche d'activité. Le graphique 18 visualise cette répartition par branche, pour 100 actifs occupés à chaque âge. Au graphique 19, les branches ont été regroupées par grands secteurs d'activité économique.

Globalement, on peut faire les constatations suivantes : Avant 50 ans, il y a prépondérance des activités tertiaires ; jusqu'à 30 ans les activités secondaires prédominent sur les activités primaires, et, de 20 à 50 ans ce sont les activités primaires qui prédominent sur les activités secondaires. Après 50 ans, le secteur primaire prend le dessus ; vient ensuite le secteur tertiaire et enfin, pratiquement négligeable, le secteur secondaire. S'il fallait résumer la distribution selon l'âge des actifs de chaque secteur, on pourrait dire que :

- le secteur primaire est le fait surtout des personnes âgées ;
- le secteur secondaire, à l'inverse, ne concerne presque que les plus jeunes actifs ;
- le secteur tertiaire, entre les deux autres, concerne à peu près également tous les âges de l'activité économique, sauf les plus élevés.

Graphique n° 18

REPARTITION DE 100 ACTIFS OCCUPES A CHAQUE AGE
SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE (Principales branches)



L'analyse du poids de chaque secteur, ou de chaque branche, dans l'activité à un âge donné, suppose que l'on fasse intervenir des facteurs propres à l'âge (âge d'entrée, de sortie d'activité dans une branche donnée) et des facteurs propres à la génération, ou encore à l'époque de l'entrée en activité des individus d'un âge donné : telle ou telle branche pouvait alors être en déclin, ou au contraire en essor. Ces deux types de facteurs conditionnent l'allure actuelle de la répartition par branche, des actifs de chaque groupe d'âge.

Examinons successivement chaque secteur.

1) le secteur primaire (agriculture) :

Sur le graphique n°19, on constate que la population agricole est relativement âgée (8,2 % ont plus de 30 ans). Le graphique n°18 indique, lui, que les agriculteurs représentent aux âges les plus jeunes (avant 20 ans) un pourcentage relativement élevé des actifs, entre 20 et 35 ans un pourcentage assez faible, et dès 35 ans, un pourcentage plus fort que celui de toutes les autres branches. Au-delà de 60 ans, presque la totalité des actifs sont des agriculteurs.

Le pourcentage élevé avant 20 ans (maximum à 10-14 ans) s'explique aisément : l'agriculture est une branche d'activité dans laquelle on entre très jeune, à la différence de la plupart des autres branches. A l'autre extrémité, le pourcentage prépondérant de l'agriculture chez les actifs de plus de 60 ans provient en grande partie de l'âge élevé de la sortie d'activité dans l'agriculture : on ne la quitte souvent que par décès ; la retraite n'existe pas. En aucun cas, presque, l'élévation en âge ne constitue un frein à l'activité agricole (1).

Le reste de la courbe : décroissance jusqu'à 25-29 ans, croissance régulière au-delà de 30 ans, résulte des effets combinés de deux phénomènes complémentaires.

- Le premier, lié à la génération, relève d'un comportement relativement récent : les jeunes se "désintéressent" de plus en plus de l'agriculture. Nombreux sont ceux qui ne prennent pas la succession de leurs parents dans le travail de la terre, pour entrer à l'école ou pour exercer très jeunes une activité secondaire ou tertiaire plus lucrative. Ainsi, le travail de la terre demeurerait essentiellement l'affaire des adultes, qui n'ont pas connu, au moment de leur entrée en activité, cette désaffection de la terre. Rappelons qu'à Sangmélina, nous avons observé une forte proportion de femmes dans l'agriculture (71 %) : il s'agit surtout de femmes adultes, - qui n'ont pas eu l'occasion d'acquiescer à l'école, comme leurs cadettes, un niveau d'instruction qui aurait pu les détourner du travail de la terre.

(1) Il faut cependant se méfier des déclarations erronées sur l'activité économique des personnes âgées. Un septuagénaire qui ne va plus aux champs aura tendance à se déclarer planteur lorsqu'il reste propriétaire terrien, même si ce sont ses fils qui exploitent ses terres.

d'une part pour l'attrait du travail salarié, d'autre part en raison des travaux eux-mêmes, qui sont aux yeux des jeunes, moins ardues et moins pénibles que ceux de la terre.

On peut aussi penser que l'habileté manuelle exigée par le travail de l'artisanat est souvent mieux possédée par un jeune que par un vieux.

L'âge à la sortie d'activité, qui peut être précoce (cas d'un artisan qui a acquis de la terre et devient agriculteur par exemple, ou passage à des activités tertiaires), explique également l'allure de la courbe.

Les activités industrielles proprement dites (manufactures), et les activités du bâtiment et des travaux publics suivent une courbe voisine de celle de l'artisanat. Dans les deux cas, le caractère récent, à Sangmélina, de ce type d'activités, fournit certainement l'explication de la jeunesse des actifs dans ces secteurs.

3) Le secteur tertiaire

La distribution selon l'âge au sein de ce secteur est mieux équilibrée. Parmi les actifs tertiaires, 52 % ont moins de 35 ans et 68 % moins de 40 ans. Cette allure générale provient à la fois de ce que les activités tertiaires sont implantées à Sangmélina depuis peut-être un peu plus longtemps que les activités secondaires (les fonctions administratives et commerciales de la ville sont relativement anciennes), et de ce que l'âge d'entrée dans les activités tertiaires (administration surtout) est légèrement plus élevé que dans le secondaire.

Parmi les principales branches d'activité qui composent le tertiaire, il faut cependant distinguer entre :

- d'une part, les "Services", où la distribution selon l'âge est très "jeune" ;
- et d'autre part, l'administration ainsi que le commerce, les banques et les assurances, où la distribution des actifs selon l'âge est nettement plus "vieille".

L'explication de cette différence est double. En premier lieu l'âge à l'entrée en activité n'est pas le même dans les "services", où presque aucun capital n'est nécessaire, et où la formation technique préalable est négligeable, alors que cet âge est plus élevé dans l'administration (formation scolaire et professionnelle plus poussée) et dans la branche du commerce, des banques et des assurances (constitution d'un capital requise au préalable). En second lieu, les activités classées dans la rubrique "services" (coiffeur, mécanicien, réparateur de radio, restaurateur, etc...) sont très proches des activités principales : comme ces dernières, elles sont liées à un phénomène récent de concentration de la population à Sangmélina.

On remarque en outre une prédominance féminine (78 %) 73 % pour les hommes ; ce pourcentage traduit bien la prépondérance des femmes dans les exploitations familiales attenantes aux demeures.

Tableau n°35 : Répartition de la population occupée selon le sexe et l'ethnie (%)

ETHNIES	! Sexe masculin!	! Sexe féminin!	! Sexes réunis!
Boulou	43,2	68,2	52,2
Ewondo	3,4	3,1	3,3
Fong	2,2	2,6	2,3
Fang	0,7	0,9	0,8
Eton	1,1	0,5	0,9
Bane	0,9	0,7	0,9
Autres PAH.B.	2,8	0,2	2,5
Bamiléké	16,6	6,6	13,1
Bamoun	2,1	0,8	1,7
Bafia-Yambassar	3,7	2,5	3,3
Bassa	3,2	2,2	2,8
Haoussa	3,5	2,3	3,0
Peul	0,2	0,3	1,3
Bantous de l'est	1,7	0,8	1,4
Autres	7,2	3,8	6,0
Etranger	5,2	2,2	4,1
Non Déclarés	0,3	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau n°36 : Importance des boulos, bamiléké et étrangers selon la branche d'activité (pour 100 actifs occupés dans chaque branche.

Branche	Boulou	Bamiléké	Etrangers	Autres	Total
1) Agric. For. pêche	76,2	2,9	2,4	18,5	100,0
2) Ind. extract.	-	-	-	-	-
3) Artisanat	48,2	18,7	1,9	31,2	100,0
4) Ind. manufact.	30,4	17,4	0	52,2	100,0
5) Bât. et T.P.	56,8	7,2	5,2	30,8	100,0
6) Elect. eau	-	-	-	-	-
7) Commerce, Banq. ass.	28,4	28,9	3,0	37,7	100,0
8) Transport	48,9	29,9	0,7	20,5	100,0
9) Administration	52,7	5,5	2,5	39,3	100,0
10) Services	46,4	13,8	11,2	28,6	100,0
11) Autres	-	-	-	-	-
Total	52,2	13,1	4,1	30,6	100,0

- : pourcentage non significatif
(voir tableau annexe A.XXIV)

Tableau n°36 bis : Répartition d'activité des boulos des bamiléké et des étrangers pour 100 actifs de chaque groupe

Secteur	Boulou %	Bamiléké %	Etrangers %
primaire	40,5	6,0	16,2
secondaire	18,3	25,0	13,2
tertiaire	41,2	69	70,6
Total	100,0	100,0	100,0

voir tableau annexe A.XXIV

Les bouloos prédominent aussi dans le bâtiment : originaires de la ville, ils détiendraient une sorte de monopole des métiers de maçon, menuisier, charpentier...

Dans l'administration, leur importance est proportionnée à leur poids dans l'ensemble des actifs, mais, dans toutes les autres branches, les bouloos sont sous-représentés.

La population bamiléké occupe une proportion de près de 30 % dans la branche commerce-banque-assurances (30,4 % pour les hommes et 24,2 % pour les femmes), 30 % dans les transports, 14 % dans les services, 5,5 % dans l'administration mais seulement 2,8 % dans l'agriculture-forêt-pêche. En effet, les bamilékés sont reconnus traditionnellement comme des commerçants chevronnés d'où leur présence dans la branche commerce-assurances-banques, avec une prédilection pour le commerce.

Les étrangers sont représentés dans la proportion de 11 % dans les services, 5,0 % dans le commerce-banques-assurances et 2,4 % dans l'agriculture-forêt-pêche. Leur importance relative dans les services s'explique par leur participation aux tâches d'enseignement ; dans la branche agriculture-forêt-pêche il s'agit des exploitants forestiers. Ils participent également au commerce d'assez grande surface (grecs).

A signaler que les hommes représentent 53,2 % de la population occupée bouloou contre 46,8 % pour les femmes. Ces proportions sont respectivement de 82 % et 16 % chez les bamilékés et de 81 % et 19 % chez les étrangers. Ainsi, contrairement à l'ensemble des autres ethnies, la proportion féminine de la population occupée est élevée chez les bouloos, ce qui tient à l'importance du secteur agricole, qui emploie plus de femmes que d'hommes.

Si l'on considère maintenant la répartition de la population occupée de chaque ethnie entre les différentes branches d'activité, on se rend compte que 40,5 % de la population active bouloou travaille dans l'agriculture, 16 % dans l'administration, 12,0 % dans les industries manufacturières artisanales. La population bamiléké se partage entre 36 % dans le commerce-banques-assurances, activité où elle est l'ethnie la plus représentée (29 %), 13,5 % dans les services et 18,7 % (13,1 % pour les hommes et 43,6 % pour les femmes) dans l'artisanat. Leur participation non négligeable aux activités de service est due à l'importance des petits métiers dans les professions exercées par les bamilékés (mécanicien, coiffeur, horloger, photographe, etc...). La représentation des femmes dans la branche de l'artisanat dénote également la pratique de petits métiers : confection et vente des beignets, couture, etc... Les étrangers, pour leur part se répartissent entre 34,5 % dans les services, 19,8 % dans le commerce-banques-assurances, 16,2 % dans l'agriculture-forêt-pêche et 9,6 % dans l'administration, le reste étant négligeable.

Tableau n°37 : Population résidente de 12 ans et plus selon l'occupation actuelle
la situation matrimoniale et le sexe

SEXE MASCULIN										OCCUPATION ACTUELLE	SEXE FEMININ										
Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés		Ensemble			Célibataires		Mariées		Veuves		Divorcées		Ensemble		
Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
98	3	216	15	1	5	1	3	316	6	0/1	33	1	58	3	4	2	6	5	101	2	
5	0	8	1	-	-	-	-	13	-	2	3	-	-	1	-	-	-	-	-	4	-
23	0	116	8	1	5	-	0	140	3	3	19	1	15	1	1	-	2	2	37	1	
95	2	255	18	3	15	6	19	359	7	4	33	1	78	5	15	9	18	14	144	3	
63	2	69	5	5	25	3	10	140	3	5	17	1	11	1	3	2	4	3	35	1	
83	2	158	11	2	10	6	13	245	5	6	102	5	406	23	81	45	39	30	628	15	
300	8	351	25	1	5	8	26	660	12	7/8/9	63	3	145	8	10	6	9	7	233	5	
343	9	167	12	2	10	4	13	516	10	10	237	11	10	1	-	-	-	-	247	6	
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	154	7	931	53	39	22	42	33	166	27	
2750	70	27	2	-	-	-	-	2777	51	12	1455	66	42	2	-	-	1	-	498	35	
2	0	6	0	-	-	-	-	8	-	13	-	-	2	-	5	3	-	-	7	-	
35	1	19	1	1	5	3	10	58	1	14	15	1	42	2	1	-	5	4	63	2	
126	3	34	2	4	20	-	-	164	3	15	70	3	20	1	19	11	2	2	111	3	
3923	100	1426	100	20	100	31	100	5400	100	TOTAL	2207	100	1760	100	179	100	1128	100	4274	100	

Source : dépouillement mécanographique

La taille réduite de la population interdit d'avancer des conclusions très fermes sur les relations entre l'occupation actuelle et la situation matrimoniale. Les pourcentages calculés masquent la faiblesse des effectifs. De même, il aurait été intéressant d'étudier la population occupée selon la situation matrimoniale et l'âge ; mais il aurait été encore plus difficile, en raison de la taille de la population et du nombre élevé des élèves de voir la moindre tendance se dégager nettement.

La répartition de la population selon le sexe et l'occupation actuelle (colonnes "ensemble" du tableau 37) apporte peu à ce qui a été dit sur la répartition de la population selon le sexe et la branche d'activité. Elle confirme notamment la prédominance des femmes dans l'agriculture (groupe n°6) et fournit peut-être une explication supplémentaire. Ces femmes agricultrices sont mariées, veuves ou divorcées dans une proportion de 84 %. La polygamie pourrait très bien contribuer à expliquer cette prépondérance féminine dans les activités primaires : les activités agricoles sont plus répandues dans les quartiers périphériques de la ville (à caractère rural prononcé), là où la polygamie est également plus forte. A un homme agriculteur correspondrait donc autant de femmes agricultrices qu'il a d'épouses. La polygamie en milieu rural est d'ailleurs liée aux activités agricoles, par la possibilité d'une progéniture plus nombreuse qu'elle offre, pour travailler la terre et étendre les surfaces cultivées.

Pour le sexe masculin, il y a une forte proportion de célibataires dans les groupes de professions 5, 7/8/9 et 10, ainsi, bien sûr, que chez les élèves (n°12) et chez les chômeurs en quête d'un premier emploi (n°14). Ces professions correspondent toutes à celles dont nous avons signalé plus haut l'apparition assez récente à Sanqmélina (services, artisanat) liée à la jeunesse de ceux qui les pratiquent. A l'inverse, la proportion d'hommes mariés est plus forte pour les professions des groupes 0/1, 3 et 6 : il s'agit des professions correspondant aux branches d'activité repérées précédemment comme étant plus "vieilles", soit en raison d'un âge plus tardif à l'entrée (formation professionnelle requise pour les groupes 0/1 et 3) soit en raison des effets de génération (cas des agriculteurs, groupe n°6).

Pour le sexe féminin ces différences sont moins marquées entre groupes de professions, la proportion des mariées étant toujours la plus forte. On constate toutefois une proportion relativement élevée de célibataires dans les groupes 0/1 et 7/8/9 : il est probable que les femmes exerçant ce type de profession soient assez jeunes : la formation professionnelle exigée dans le groupe 0/1 suppose un niveau d'éducation que les femmes de générations anciennes n'avaient pas ; les activités du groupe 7/8/9 (ouvriers) ne se sont développées que récemment pour les femmes. On constate à l'inverse que la plupart des ménagères sont mariées (80 %), ce qui n'est pas surprenant car les ménagères doivent compter sur le soutien financier d'un autre membre du ménage, leur époux le plus souvent.

4.1.4 Analyse spatiale

La ville de Sangmélina ne constitue pas une agglomération homogène. Nous avons déjà eu l'occasion d'opposer les quartiers périphériques, villages englobés dans les limites administratives de la commune, mais conservant un caractère rural très prononcé, aux quartiers centraux dont les caractéristiques urbaines sont mieux affirmées.

Il peut être intéressant de voir si l'activité économique se manifeste différemment selon le quartier, tant du point de vue du niveau que de la structure par branche d'activité.

4.1.4.1 Niveau de l'activité, par quartier

Le tableau A.XX de l'annexe donne la répartition des résidents actifs occupés et inoccupés par quartier. Nous en avons déduit la série des taux d'activité et de chômage selon le quartier (1).

Les taux d'activités présentent une assez grande diversité.. Les maxima, 54,8 % pour les deux sexes (53,9 % pour les hommes et 55,7 % pour les femmes) sont observés à Monavébé-Leproserie. Les minima sont enregistrés à la Briqueterie et aux Pays-Bas : 21,8 % pour les deux sexes (24,4 % pour les hommes et 18,7 % pour les femmes) et à Lobo-Si pour les femmes (18,2 %)..

Monavébé est un quartier périphérique. Les gens y sont presque tous occupés dans l'agriculture. On ne doit pas y avoir dénombré beaucoup de ménagères. Quel qu'avancé que soit l'âge on déclare avoir un champ et le travailler. A Sangmélina-Village (I et II), autre quartier périphérique à vocation agricole, l'activité est également l'une des plus élevées dans la commune.

Dans ces quartiers agricoles, l'activité féminine est supérieure à l'activité masculine, phénomène dont nous avons déjà souligné la généralité dans la branche d'activité agricole. Le cas de la Leproserie autre quartier agricole périphérique, est légèrement différent : les gens y sont presque tous des adultes. Ne pouvant vivre aux dépens d'un parent quelconque ils sont presque tous occupés soit dans les carrières soit dans les champs. C'est donc surtout un effet de structure par âge plus vieille qui transparaît dans ce niveau d'activité plus élevé.

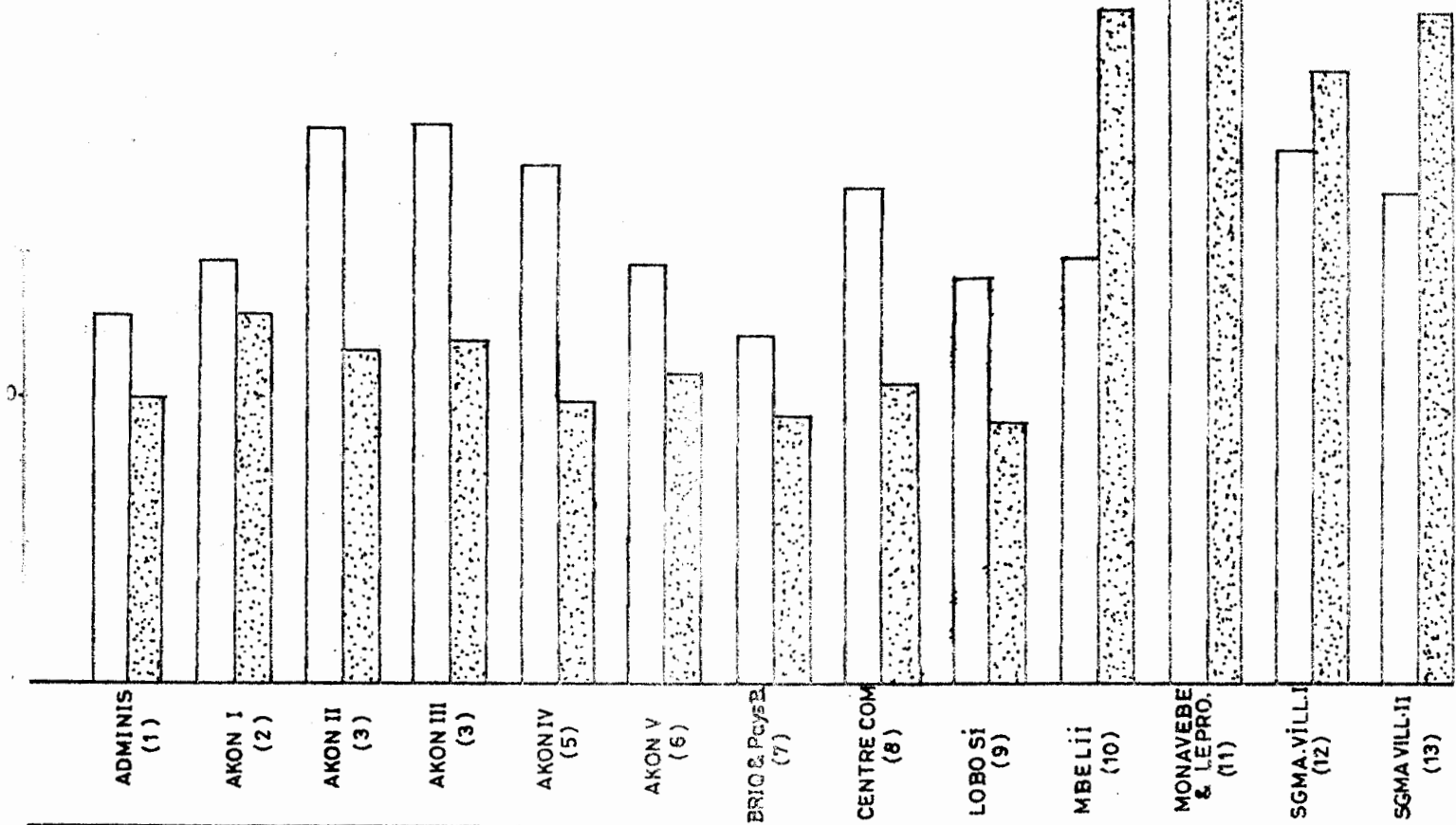
A l'opposé, la faiblesse des taux pour la Briqueterie et les Pays-Bas, comme pour Lobo-Si, peut s'expliquer par le fort pourcentage d'élèves qui habitent ces quartiers (58,4 % et 42,0 %).

(1) les non-déclarés figurent au dénominateur; si bien que ces taux ont été légèrement sous-estimés.

Graphique n° 22

SEXE MASCULIN (S.M.)

 SEXE FEMININ (S.F.)

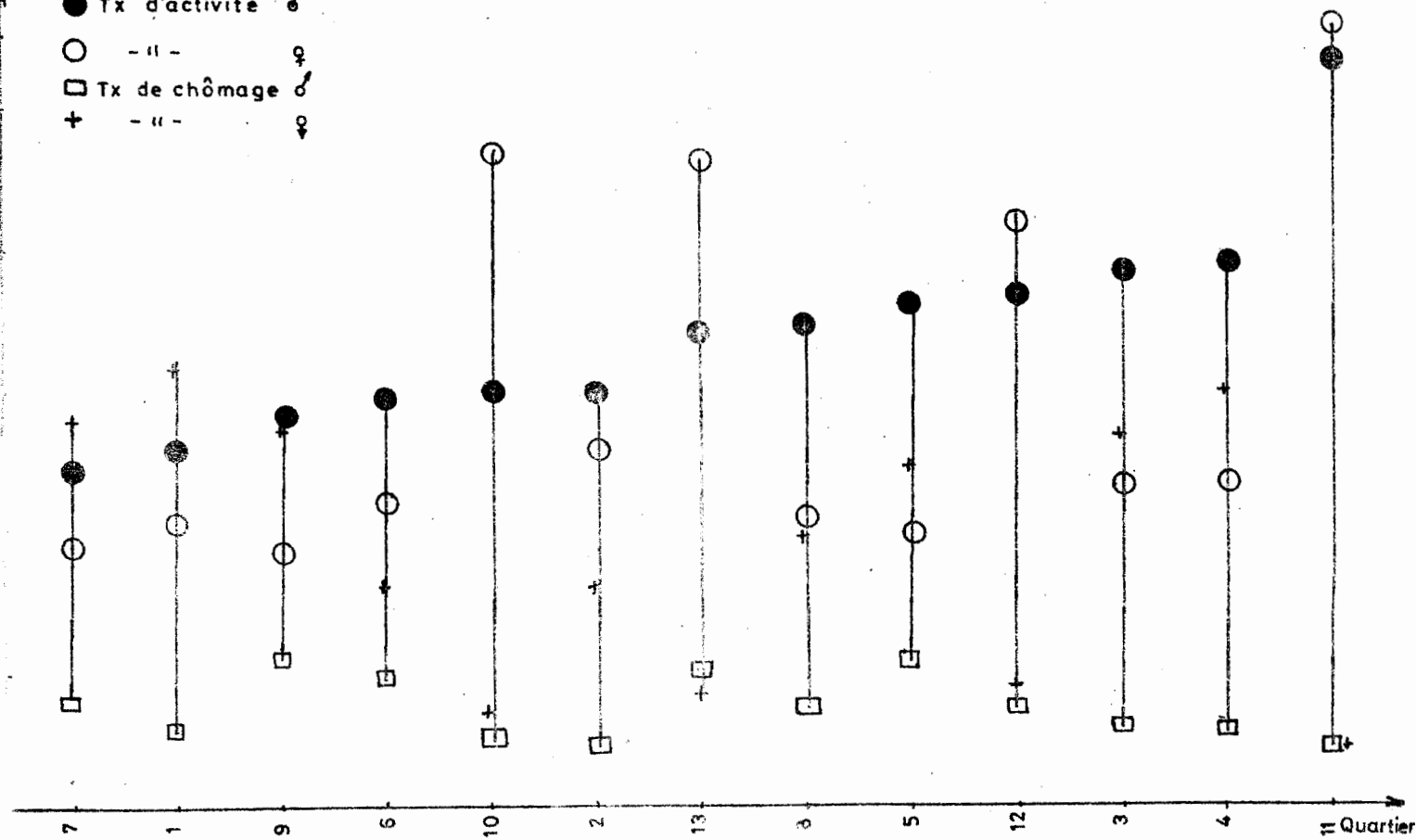


Graphique n° 23

SPECTRE DES TAUX D'ACTIVITE ET DE CHÔMAGE PAR QUARTIER

Tx

● Tx d'activite ♂
 ○ - " - ♀
 □ Tx de chômage ♂
 + - " - ♀



Dans le centre-ville par contre, une femme qui tient un petit commerce devant sa maison, ou qui exécute à domicile des travaux rémunérés, n'a pas toujours tendance à déclarer qu'elle travaille. A cela s'ajoute que les filles de 15-19 ans dans les quartiers ruraux, sont/encore à l'école secondaire : soit qu'elles n'y soient jamais allées, soit qu'elles l'aient quitté plus tôt en raison du niveau de revenu de leurs parents cultivateurs. Elles viennent ainsi grossir le nombre des actives de ces quartiers après s'y être mariées ou en attendant de le faire.

Le graphique n°23 synthétise les informations du tableau 40. Les taux par quartier sont ici représentés par des points. Nous avons modifié l'ordre alphabétique des quartiers simplement pour les besoins de la cause. En adoptant un autre ordre, nous aurions une autre configuration. Ce graphique nous donne une idée de la dispersion des taux d'activité et de chômage.

En faisant le rapport des taux extrêmes par sexe on trouve :

- pour les taux d'activité : 200 % (SM) contre 300 % (SF) ;
- pour les taux de chômage : 300 % (SM) contre 800 % (SF).

Ceci indique clairement que l'amplitude moyenne de l'oscillation des taux féminins est plus grande que celle des taux masculins.

Enfin, ajoutons que ces constatations faites à Sangmélina s'insèrent dans un cadre plus général. En effet, bon nombre d'auteurs ont remarqué que les taux d'activité ou de chômage féminins, qu'ils soient répartis selon l'âge ou dans l'espace, subissent une variabilité plus grande que les taux masculins.

4.1.4.2 Branche d'activité par quartier

Il n'existe pas toujours une relation déterminante entre la fonction économique d'un quartier et les branches d'activité auxquelles appartiennent ses résidents : un quartier commercial, par exemple, n'abrite pas toujours forcément le plus grand nombre de commerçants et, réciproquement, le quartier qui contient la plus forte proportion de commerçants peut ne pas avoir de vocation commerciale. Toutefois, faute de moyens plus adéquats, nous avons étudié la spécialisation économique de chaque quartier à partir des branches d'activité de ses résidents. De plus, nos observations sur le terrain nous ont permis d'enrichir un peu les commentaires et l'analyse.

Le tableau n°41 représente la répartition des résidents occupés (sexes réunis) selon le quartier et la branche d'activité. On constate d'abord que certaines branches sont réparties de façon plus ou moins aléatoire suivant les quartiers : telles sont les branches "Bâtiments et Travaux Publics" (5), "Transports et Communications" (8), etc...

Par contre, d'autres sont nettement représentées dans des quartiers bien déterminés, notamment :

- l'agriculture à Monavébé+Leproserie, à Mbeli I, à Sangmélina-Village I et II ;
- le commerce à Akon II et III ;
- l'administration au quartier administratif ;
- l'artisanat à Akon II.

Trois facteurs principaux pourraient expliquer ces spécialisations économiques : la position géographique du quartier, sa composition ethnique et la densité de sa population.

Comme nous l'avons déjà signalé, les quartiers agricoles sont généralement des quartiers périphériques. Ils contiennent une très forte majorité de bouloos : les bouloos représentent 97 % des résidents de Sangmélina-Village I et 96 % de ceux de Monavébé+Leproserie (1). En outre, les bouloos sont pour la plupart des non-migrants. Quant à la densité, on observe que les quartiers agricoles sont sensiblement les moins peuplés car au total, les quatre quartiers agricoles contiennent seulement 14 % des résidents de Sangmélina alors que le quartier Briqueterie+Pays-Bas à lui seul, par exemple, en abrite 16 %. Signalons, à titre de référence, que si les résidents étaient répartis uniformément entre les treize quartiers de Sangmélina, chaque quartier en devrait contenir environ 8 %. Les quartiers agricoles apparaissent donc visiblement comme des quartiers peu denses. En effet, les habitations y sont entourées d'une partie des terres cultivées.

Contrairement à ces quartiers agricoles, les quartiers commerciaux se situent géographiquement au coeur de la ville de Sangmélina. Ils abritent plus de bamilékéés que tous les autres quartiers : Akon II contient à lui seul 21 % de tous les bamilékéés de Sangmélina et Akon III, 34 %, ce qui représente 55 % de tous les bamilékéés dans ces deux quartiers seulement. Or on sait que les bamilékéés hors du pays bamilékéé sont, en grande majorité, des commerçants. Ils "font" donc, en quelque sorte, la fonction commerciale de ces quartiers. On note enfin que ces quartiers commerciaux sont parmi les plus denses car, à eux seuls, ces deux quartiers de surface pourtant très réduite, contiennent le quart des résidents de Sangmélina (13 % pour Akon II et 12 % pour Akon III). Par ailleurs, il faut remarquer que toutes les branches d'activité sont représentées dans ces quartiers commerciaux. C'est que la forte densité y est un facteur de diversification des activités et de foisonnement du petit commerce dans la mesure où les besoins croissent avec l'effectif de la population. Mais il se peut aussi que cette diversité provienne du caractère ancien de ces quartiers, car, souvent, l'ancienneté d'un quartier entraîne aussi la diversification de ses activités.

(1) A titre comparatif, on en trouve 30 % pour Akon III et 55 % pour l'ensemble de Sangmélina.

Il conviendrait d'examiner ici le cas du centre commercial. Ce quartier ne contient pas beaucoup de résidents commerçants, tant en effectif qu'en proportion : on y compte 49 commerçants, soit 22 % seulement de ses résidents, alors qu'on en trouve, par exemple 36 % pour Akon II. Pourtant, d'après nos observations sur le terrain, la vocation commerciale de ce quartier, exprimée d'ailleurs par sa toponymie, apparaît évidente. C'est que, d'une part, contrairement aux Akon où on observe un foisonnement du commerce de détail et du petit commerce (ventes de beignets, de bonbons, de cigarettes, etc...) le centre commercial est le quartier des grands magasins et du gros commerce, généralement détenus par les étrangers, et assuré par un petit nombre d'individus. Ainsi, le cas du centre commercial confirme bien ce que nous avons signalé au début de ce paragraphe à propos des liens souvent lâches entre la fonction économique des quartiers et les branches d'activité de leurs résidents.

Il n'est pourtant pas surprenant que le quartier administratif rassemble le maximum de fonctionnaires employés dans l'administration. Quant au quartier artisanal, Akon II, sa fonction correspond au nombre des haoussa qui y résident (95 % de tous les haoussa de Sangmélina) : ceux-ci s'adonnent en effet généralement aux activités artisanales : fabrication de nattes, de sandalettes, etc...

En bref, nous dirons qu'il commence à se dessiner une spécialisation économique de certains quartiers de Sangmélina. Pourrait-il y avoir corrélation entre l'état d'urbanisation de ces quartiers et leurs fonctions économiques ? On ne peut ici que faire un schéma approximatif et distinguer les quartiers qu'on pourrait appeler, avec certaines réserves bien sûr, "quartiers urbains" de ceux qu'on appellerait "quartiers ruraux". Pour cela, nous avons rassemblé et calculé pour chaque quartier, un certain nombre d'indices démographiques, économiques et sociaux consignés au tableau n°42.

Sur la base alors de l'importance de la population résidente et de la branche d'activité prépondérante dans chaque quartier, nous avons considéré comme "ruraux" les quartiers Mbeli'i, Monavébé+Leproserie, Sangmélina-Village I et II, puis Akon V. Tous les autres sont donc considérés comme "urbains".

Les quartiers "ruraux" se trouvent géographiquement à la périphérie de la ville de Sangmélina tandis que les quartiers "urbains" se situent vers le centre. La population résidente est faible dans les quartiers "ruraux" mais relativement nombreuse dans les quartiers "urbains". Or, en examinant les pourcentages de natifs de Sangmélina par quartier, nous constatons qu'ils sont plus élevés dans les quartiers périphériques (59 % ou plus) que dans les quartiers centraux (52 % ou moins). Parallèlement, les pourcentages de résidents boulois sont plus élevés dans les quartiers périphériques que dans les quartiers centraux (respectivement au-delà de 76 % et en-dessous de 70 %). Ces faits nous amènent à penser que les quartiers centraux accueillent beaucoup plus d'immigrants que les quartiers périphériques. Cela semble d'autant plus vraisemblable que les rapports de masculinité sont plus forts dans les quartiers centraux (de 107 à 148 %) que dans les quartiers périphériques (de 99 à 105 %). On pourrait alors supposer à juste titre que l'immigration, et donc l'urbanisation de

Avec ses cinq collèges d'enseignement long : le lycée, les collèges Notre Dame, Louis Pasteur, Mfoula, Kisito, avec la SAR, les écoles primaires, etc..., Sangmélina exerce un attrait appréciable sur les populations scolarisables des régions avoisinantes et même des autres départements du sud du pays.

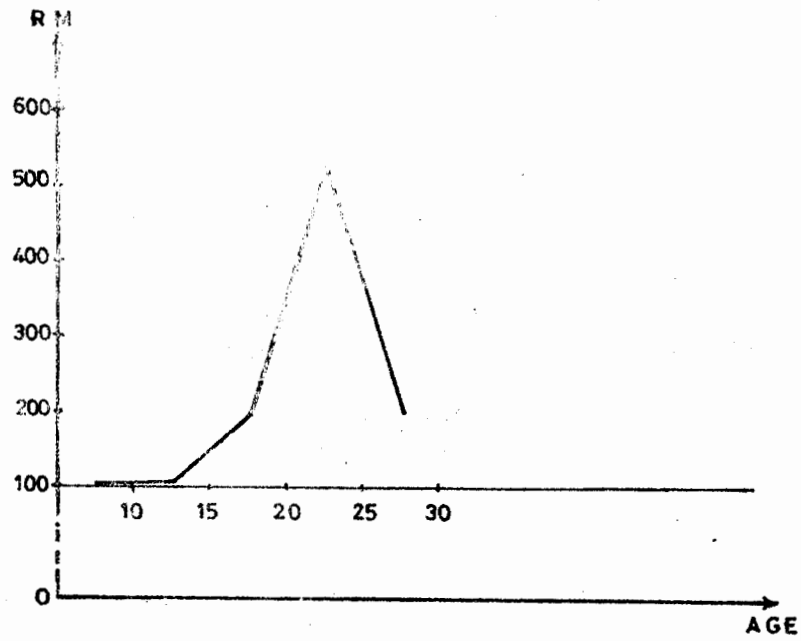
4.2.1.1 Structure de la population scolaire selon le sexe et l'âge

La pyramide des âges de la population scolaire (graphique n°24) et la courbe du rapport de masculinité (graphique n°5) révèlent que cette population est essentiellement masculine surtout à partir de 15 ans, âge où le garçon peut plus aisément que la fille se séparer de ses parents et louer une chambre en ville afin de continuer ses études dans le secondaire.

Le déséquilibre des sexes est inexistant aux premiers âges de la scolarité (5-10 ans) : dans le cycle primaire, les parents scolarisent tous leurs enfants sans distinction de sexe. Il n'apparaît qu'à partir de 15 ans et s'accroît au-delà de 20 ans en raison du phénomène de déperdition scolaire, qui touche plus les filles que les garçons : abandons et arrêts pour des raisons pécuniaires (1) et échecs répétés qui entraînent à la longue le découragement. Par ailleurs les filles demeurent moins enclines que les garçons à prolonger leurs études après le CEPE.

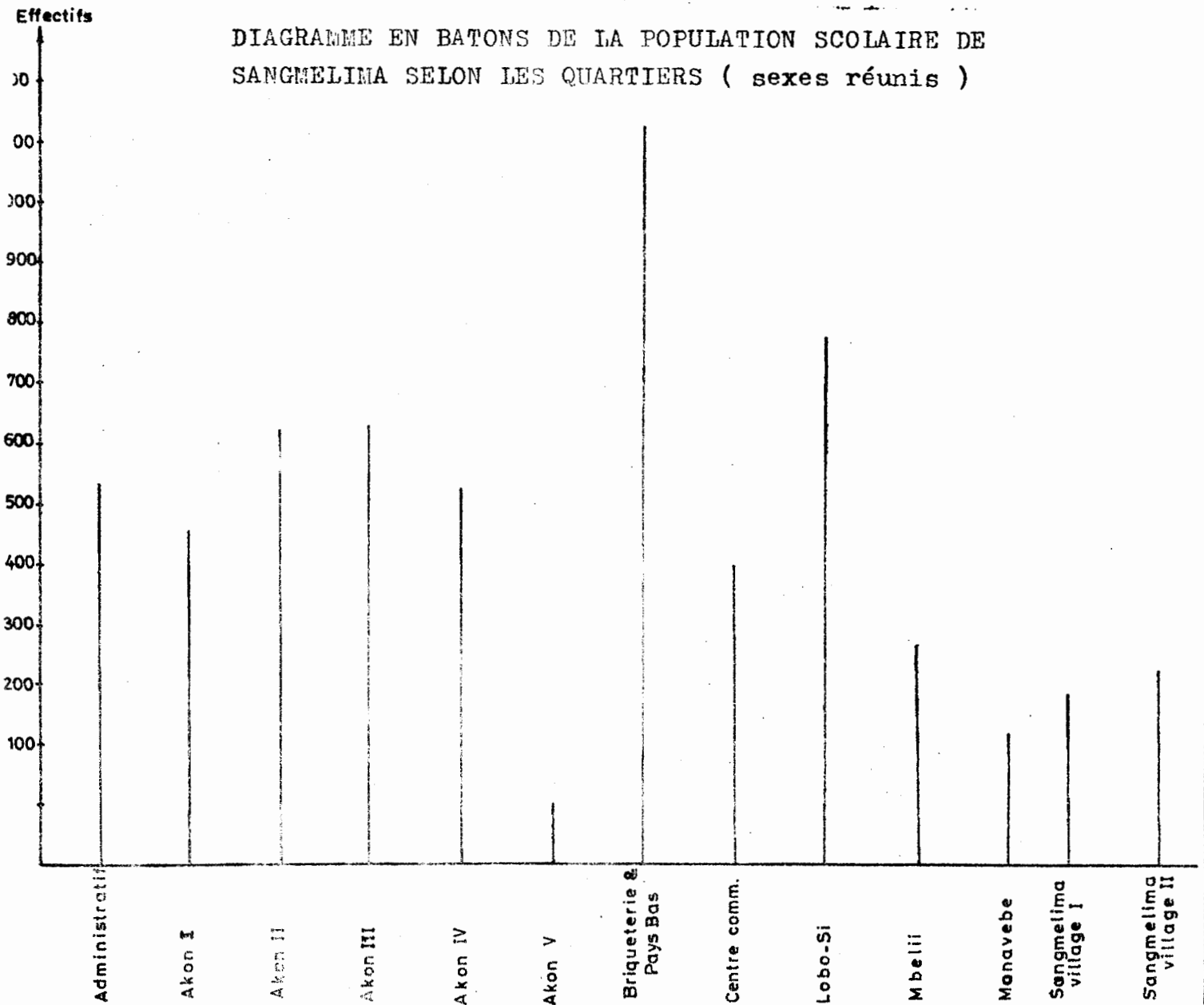
Le graphique n°26 montre que les quartiers qui avoisinent les établissements scolaires comme les collèges Kisito, Louis Pasteur, Mfoula (Briqueterie, Pays-Bas, Lobo-si) d'une part, et les quartiers Akon et le centre commercial où se trouvent le lycée et le collège Notre Dame, d'autre part, regroupent beaucoup plus d'élèves que les autres, ceux-ci essayant de se loger non loin de leur établissement.

(1) Beaucoup d'élèves dans le secondaire fréquentent des collèges privés où la pension dans les grandes classes ne peut être supportée que par très peu de parents ; en effet, Sangmélina compte cinq collèges d'enseignement long dont un seul, le lycée, est public.



Graphique n° 26

DIAGRAMME EN BATONS DE LA POPULATION SCOLAIRE DE SANGMELIMA SELON LES QUARTIERS (sexes réunis)



Graphique 27

TAUX DE SCOLARISATION PAR SEXE ET PAR AGE

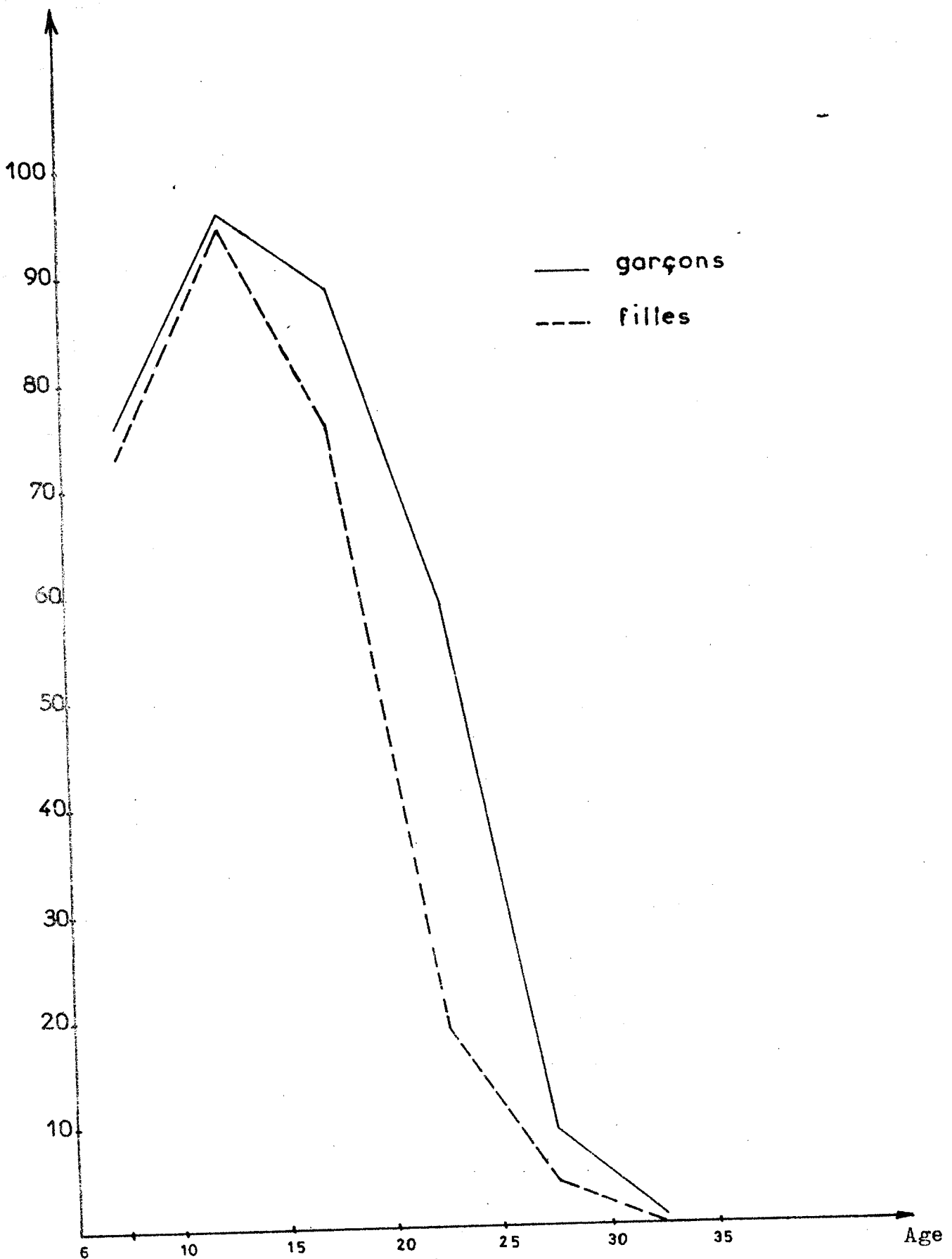


Tableau n°44 : Niveau d'instruction selon le sexe et rapport de masculinité pour chaque niveau d'instruction (population de 6 ans et plus)

	Sexe masculin		Sexe féminin		Sexes réunis		RM
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Illétrés	487	4,5	1049	9,7	1536	14,2	0,46
S11 = classe 1	245	2,3	227	2,1	472	4,4	1,08
CP1 = classe 2	125	1,2	132	1,2	258	2,4	0,95
CP2 = classe 3	234	2,2	233	2,1	467	4,3	1,00
CE1 = classe 4	246	2,3	308	2,8	554	5,1	0,80
CE2 = classe 5	269	2,5	281	2,6	550	5,1	0,96
CM1 = classe 6	313	3,0	340	3,1	658	6,1	0,94
CM2 = classe 7	1200	11,1	1094	10,1	2294	21,1	1,10
6e = 1e A Tech = Form 1	499	4,6	370	3,4	869	8,0	1,35
5e = 2e A Tech = Form 2	473	4,4	265	2,4	743	6,8	1,80
4e = 3e A Tech = Form 3	476	4,4	210	1,9	686	6,3	2,27
3e = 4e A Tech = Form 4	633	5,8	192	1,8	825	7,6	3,30
2e = Form 5	297	2,7	75	0,7	372	3,4	3,96
1e = Form 6	255	2,4	39	0,4	294	2,7	6,54
Terminale	132	1,2	28	0,3	160	1,5	4,71
Supérieur	77	0,7	33	0,3	110	1,0	2,33
Total	5971	54,5	4876	45,5	10847	100,0	1,22

Source : dépouillement mécanographique

De la même façon, pour le sexe masculin, on remarque une proportion assez importante (5,6 %) d'individus ayant atteint la classe de 3e (4e année du secondaire) : il s'agit ici de tous ceux qui ont arrêté leur scolarité après l'obtention du brevet Élémentaire du Premier Cycle (BEPC) ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP). Aucune saillie, par contre, du côté des femmes au niveau de la 3e. Cela provient du fait que pour les femmes, la cessation normale de la scolarité se fait encore à la fin des études primaires. D'ailleurs on constate qu'à chaque niveau à partir du CM2, les effectifs féminins sont inférieurs aux effectifs masculins et que la différence entre les sexes se creuse lorsque le niveau d'instruction s'élève (1). Ce phénomène tient à la fois au développement plus récent de l'instruction chez les filles, et aux causes plus nombreuses d'abandon scolaire chez celles qui sont scolarisées (maternités précoces, charge des cadets, raisons pécuniaires, etc...).

(1) On observe ce phénomène jusqu'à la 1ère seulement. La chute du rapport de masculinité au niveau de la terminale (voir graphique n°29) tient au fait que les filles, plus sélectionnées, ont un taux de réussite au probatoire supérieur à celui des garçons.

Tableau n° 45

Répartition de la population de 6 ans et plus selon l'âge et le degré d'instruction (sexes réunis)

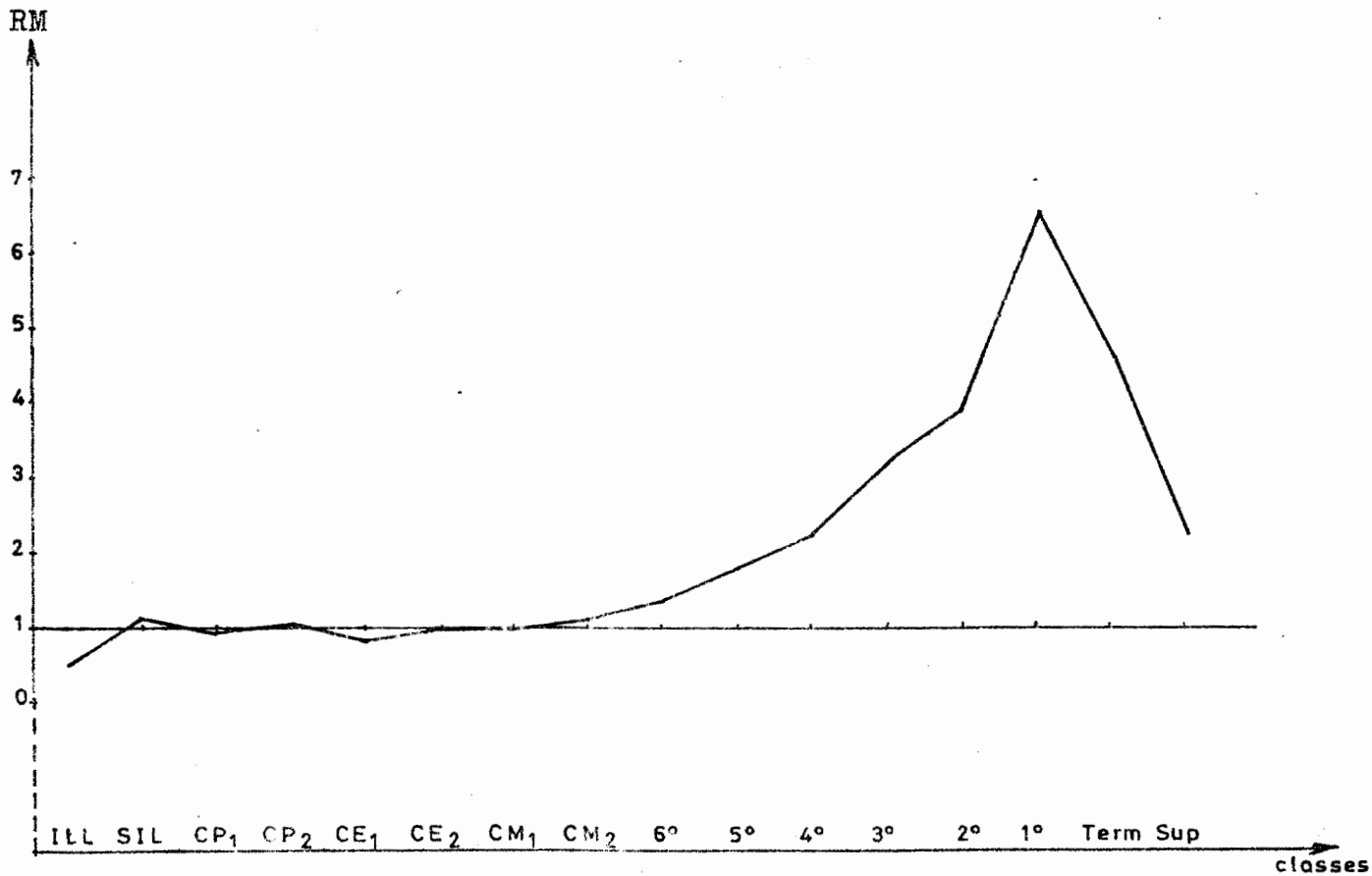
Niveau se	ILLÉTRÉ		PRIMAIRE				SECONDAIRE				SUPÉRIEUR		TOTAL
	Eff	%	Eff	%	Eff C1 2	%	Eff	%	Eff 3e	%	Eff	%	
5-9	53	(4,4) 3,5	1158	(95,6) 22,1	3	0,1	-	-	-	-	-	-	(100) 1211
10-14	24	(1,5) 1,6	1346	(81,5) 25,6	479	9,1	282	(17,0) 7,1	-	-	-	-	(100) 1652
15-19	32	(1,1) 2,1	852	(28,3) 16,2	711	13,5	2113	(70,2) 53,2	378	9,5	14	(0,5) 14,6	(100) 3011
20-24	53	(37,4) 3,5	430	(30,3) 8,2	333	6,3	911	(64,2) 22,9	222	5,6	25	(17,6) 26,0	(100) 1419
25-29	73	(10,0) 4,8	346	(47,4) 6,6	251	4,8	289	(39,6) 7,3	74	1,9	22	(3,0) 22,9	(100) 730
30-34	133	(24,0) 8,7	260	(46,8) 5,0	136	2,6	148	(26,7) 3,7	57	1,4	14	(2,5) 14,6	(100) 565
35-39	187	(28,1) 12,2	355	(53,4) 6,8	157	3,0	117	(17,6) 2,9	44	1,1	6	(0,9) 6,3	(100) 665
40-44	203	(41,0) 13,3	229	(46,3) 4,4	101	1,9	59	(4,9) 0,5	24	0,6	4	(0,8) 4,2	(100) 495
45-49	207	(53,4) 13,5	143	(37,0) 2,7	74	1,4	34	(8,8) 0,9	9	0,2	3	0,8 3,1	(100) 387
50-54	147	(65,9) 9,6	63	(28,3) 1,2	26	0,5	8	(3,6) 0,2	3	0,1	5	(2,2) 5,2	(100) 223
55-59	134	(74,4) 8,7	38	(21,1) 0,7	11	0,2	7	(3,9) 0,2	1	-	1	(0,6) 1,0	(100) 180
60-64	108	(83,7) 7,0	17	(13,2) 0,3	9	0,2	3	(2,3) 0,1	-	-	1	(0,8) 1,0	(100) 129
65 +	180	(91,8) 11,7	12	(6,2) 0,2	3	0,1	3	(1,5) 0,1	1	-	1	(0,5) 1,0	(100) 196
Total	1535	100	5249	100	2294		3974	100	815		96	100,0	

NB entre parenthèses, les pourcentages de chaque niveau d'instruction dans le groupe d'âge.

Source : dépouillement mécanographique.

Graphique n° 29

RAPPORT DE MASCULINITE DE LA POPULATION DE SANGMELIMA
PAR NIVEAU D'INSTRUCTION



- D'autre part, les chances d'émigrer de Sangmélina, vers Yaoundé et Douala en particulier, s'accroissant beaucoup lorsque le niveau d'instruction s'élève. Cette remarque confirme celles que nous avons faites dans l'examen de la pyramide des âges : à Sangmélina, se combinent une immigration de jeunes élèves et une émigration de jeunes actifs instruits.

Quant à la structure selon l'âge de la population illettrée, on constate une croissance régulière de 10 à 45 ans, puis une décroissance au-delà. La croissance jusqu'au groupe 45-49 ans (maximum avec 13,5 % des illettrés) s'explique par un effet de génération : les chances d'avoir fréquenté l'école sont d'autant plus faibles que l'individu est aujourd'hui âgé (l'école coloniale restait réservée à une élite). Au-delà de 50 ans, l'effet d'âge prédomine et la décroissance du pourcentage de chaque groupe d'âge dans la population illettrée ne fait que refléter l'amenuisement de la pyramide des âges lorsque l'âge s'élève.

Au graphique n°30, sont portées les proportions, à chaque âge, d'un niveau donné d'instruction. On constate :

- une croissance régulière de la population des illettrés ("taux d'analphabétisme") avec l'âge, sous l'effet de génération déjà mentionné ;
- une décroissance du niveau primaire jusqu'à 15-19 ans en raison de l'apparition, à ces âges, du niveau secondaire. Ensuite, la croissance du niveau primaire jusqu'à 35-39 ans est liée directement à la décroissance du niveau secondaire : plus l'âge s'élève, plus grandes sont les chances de n'avoir pas dépassé le primaire. Au-delà de 40 ans, la décroissance de ce niveau indique qu'avec l'élévation en âge, la probabilité de n'avoir pas atteint le niveau primaire s'élève à son tour comme l'indique la croissance du taux d'analphabétisme ;
- la courbe représentative du niveau secondaire croît jusqu'à 15-19 ans seulement, sous l'effet de l'âge (âges d'entrée), et décroît régulièrement ensuite en raison des phénomènes déjà évoqués plus haut (effet de génération et émigration).

En conclusion de cette partie, il nous faut souligner ici le déséquilibre entre le développement spectaculaire de l'enseignement qui attire vers les écoles de Sangmélina un grand nombre de jeunes ruraux, et le développement beaucoup moins dynamique des activités économiques de la ville, qui paraît encore incapable de fixer sur place tous les jeunes qui ont été formés dans ses écoles. L'offre locale d'emploi reste très en deçà de la demande, quantitativement, mais surtout qualitativement, si bien que la production culturelle de la ville paraît essentiellement tournée vers l'extérieur. Le transit par Sangmélina d'élèves d'origine rurale, formés pour participer aux activités économiques de Yaoundé ou de Douala, contribuera à très

CONCLUSION

Au terme de cette première analyse des données collectées par l'I.Fo.R.D. à Sangmélina, on ne peut dresser qu'un bilan partiel.

Les résultats du recensement ont révélé une ville marquée par un double déséquilibre. Déséquilibre démographique, d'abord : entre les quartiers urbanisés et les quartiers encore ruraux, entre les sexes et les différents groupes d'âge, entre les caractéristiques de la population autochtone et celles de la population immigrée, entre l'immigration d'élèves et l'émigration d'actifs... Déséquilibre socio-économique, ensuite : entre les différents secteurs de l'activité économique, entre la production économique et la production culturelle, entre la formation scolaire et l'emploi...

Ce déséquilibre est générateur de transformations dont certaines sont déjà perceptibles. Dans le domaine démographique, on a relevé la hausse de fécondité, vraisemblablement assez prononcée au cours des dernières années, qui témoigne d'un dynamisme accru de la population. Dans le domaine économique, on a constaté la diminution progressive des activités agricoles et le développement encore peu affirmé, mais récent, de certaines activités secondaires et tertiaires. Ce ne sont là que des exemples, qui soulignent en tous cas l'intérêt qu'il y a à suivre dans le temps ces transformations.

Les passages ultérieurs que l'I.Fo.R.D. a effectués à Sangmélina et particulièrement le troisième qui permettra une analyse plus approfondie de la population active, seront sans doute riches d'enseignements aussi bien sur le plan des méthodes que sur celui de la connaissance de la ville. A ce titre, on peut souhaiter que, dans quelques années, l'I.Fo.R.D. renouvelle son enquête à Sangmélina afin que soient mieux appréhendés les processus de la transformation qu'a révélée ce premier recensement.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRES

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I.F.O.R.D.)

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SANGMELIMA

Questionnaire Construction

Document N° 1

QUARTIER	
SECTEUR	

DESIGNATION	NOMS ET PRENOMS	DATE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
ENQUETEUR				
CONTROLEUR				

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES
(I. FO. R. D.)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

DE SANGMÉLIMA

Questionnaire Ménage
DOCUMENT N° 2

QUARTIER
SECTEUR
UNITÉ D'HABITATION
MÉNAGE
CONSTRUCTIONS

SITUATION DE RESID.	R P	R A	TOTAL	V
SEXE				
MASCULIN				
FEMININ				
TOTAL				

DÉSIGNATION	NOMS ET PRÉNOMS	DATE	OBSERVAT.	SIGNAT.
ENQUÊTEUR				
CONTROLÉUR				
DEPOUILLEUR				

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES

(I.F.O.R.D.)

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE SANGHELI

Questionnaire fécondité

Document n°3

(Toute femme résidente de 12 ans et plus)

QUARTIER.....
SECTEUR.....
UNITÉ D'HABITATION.....
MENAGE.....
CONSTRUCTIONS.....

Numéro d'ordre de la femme.....
 Nom et prénoms.....
 Age Actuel de la femme.....
 Nombre total d'enfants nés vivants : M
 Nombre total d'enfants encore en vie : M
 Nombre total d'enfants décédés : :M
 Situation matrimoniale.....
 Nombre de mariages.....
 Age au 1er Mariage.....
 Type de mariage actuel.....
 Rang dans le mariage actuel.....

1 Ordre de naissance des enfants	2 Rang de naissance des enfants	3 NOM ET PRÉNOMS D S ENFANTS	4 Sexe	5 Est-il encore en vie (oui, non)	6 DATE DE NAISSANCE		7 Si non Age au Décès	8 OBSERVATIONS
					6 a mois, années.	6 b Age		

A suivre	fin	Désignation	NOM ET PRÉNOMS	DATE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
			Enquêteur
		Contrôleur
		Dépouilleur

ANNEXE II

TABLEAUX DETAILLES

Tableau A.II Répartition des résidents selon l'ethnie, le sexe et l'âge

Age	1-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 & +	0 an & N D	Total
Boulou	294	368	463	1310	524	151	99	128	103	99	57	36	37	51	117	3842
Autres P. Beti	83	94	91	209	118	41	38	51	31	15	17	8	11	2	26	861
Bamileké	143	132	145	160	106	68	51	61	42	31	4	10	2	2	40	997
Bantou Mas & Centre	42	50	44	51	45	31	13	21	15	10	2	1	3	6	14	362
Dassa	22	29	23	31	23	11	13	14	13	8	2	2	1	1	13	210
Haoussa & Peul	31	34	23	26	14	10	12	14	20	19	9	9	8	3	15	252
Autres	36	45	38	50	56	31	21	31	25	16	10	34	4	4	16	397
Etrangers	6	8	7	13	22	19	8	10	11	21	8	4	4	5	3	194
N D	2	1	2	3	4	2	2	—	1	—	1	—	—	—	5	22
Total	664	167	849	1877	912	364	257	330	266	219	131	100	70	72	249	7097
Boulou	334	365	475	730	279	197	153	189	131	100	51	37	37	50	112	3842
Autres P. Beti	75	108	83	131	69	53	34	54	30	22	14	8	11	2	29	717
Bamileké	131	132	125	115	76	47	45	32	17	12	2	10	3	4	40	997
Bantou Mas & Centre	49	41	31	40	35	22	11	19	14	11	2	1	1	6	17	362
Dassa	26	27	32	24	17	6	12	17	9	5	1	3	2	1	8	190
Haoussa & Peul	38	43	33	17	16	14	16	14	15	10	4	2	3	7	7	252
Autres	46	45	27	46	26	31	20	21	11	11	6	5	3	4	14	316
Etrangers	12	9	11	5	9	6	7	3	8	3	—	3	2	3	1	82
N D	2	2	—	1	3	2	—	1	1	—	1	—	—	1	12	22
Total	713	792	817	1109	541	381	305	341	233	173	114	93	62	127	238	6039
Total	1377	1559	1666	2986	1453	745	562	671	499	392	224	183	132	200	487	13136

Source : Dépouillement mécanographique

Tableau A.IV : Répartition de la population résidente
selon le sexe, le groupe ethnique et
la religion.

GROUPE ETHNIQUE	S E X E M A S C U L I N						S E X E F E M I N I N					
	Catho- liques	Protes- tants	Musulmans	Au- tres	N D	Total	Catho- liques	Protes- tants	Musulmans	Au- tres	N D	Total
Boulou	1.647	2.073	7	99	44	3.870	1.530	1.735	7	81	24	3.377
Ewondo	225	11	-	5	-	241	189	12	-	5	1	207
Fong	129	89	-	2	-	220	99	55	-	-	1	155
Fang	45	51	-	4	6	106	42	45	-	-	2	89
Eton	62	3	1	2	-	68	43	-	-	-	-	43
Bane	46	8	1	-	-	55	46	16	-	-	1	63
Autres pahouins Beti	105	82	2	23	1	213	92	75	4	11	2	184
Bamileké	693	271	9	7	7	987	556	228	4	11	-	799
Bamoun	13	9	61	-	1	84	15	9	44	-	-	68
Bafia, Yambassa	164	65	1	4	2	236	146	59	1	3	-	209
Bassa	122	84	-	1	1	208	99	83	23	1	-	206
Haoussa	4	-	161	-	2	167	3	-	163	1	2	169
Peulh	-	-	94	-	-	94	1	1	55	-	-	57
Bantou de l'Est	39	61	-	-	-	100	27	42	1	-	-	70
Autres	149	104	28	3	-	284	129	81	28	4	-	242
Non déclarés	5	-	-	1	9	15	2	-	-	7	2	11
Etrangers	107	40	2	9	1	159	48	22	-	14	-	84
TOTAL	3.554	2.951	367	161	74	7.107	3.067	2.463	330	138	35	6.033

Source : Dépouillement manuel

TABLEAU A.V bis : Population des élèves selon le sexe et lien de parenté avec le chef de ménage par quartier.

SEXE MASCULIN						SEXE FEMININ						
C M	Fils ou époux du CM	autre parenté avec CM	sans parenté avec CM	N.D.	TOTAL	Q U A R T I E R	C M	Fille ou épouse du CM	autre parenté avec CM	sans parenté avec CM	N.D.	TOTAL
19	148	159	10	-	336	Administratif	1	115	78	1	-	195
26	75	181	9	-	291	AKON I	3	66	91	5	-	165
8	157	182	24	-	371	AKON II	4	145	99	1	-	249
18	134	193	13	-	358	AKON III	3	148	119	3	-	273
32	108	165	22	-	308	AKON IV	2	106	105	3	-	216
21	23	13	-	-	57	AKON V	-	20	13	-	-	33
55	218	355	49	4	681	Briqueterie + Pays-bas	13	197	218	16	-	444
15	86	117	6	1	225	Centre Commercial	6	102	72	-	-	180
75	100	319	38	-	532	Lobosi	15	75	152	8	-	250
-	34	96	33	-	163	Mbeli' I	-	33	70	5	-	108
-	27	4	37	-	68	Léproserie + Kohavebo	-	34	12	6	-	52
1	23	87	6	-	117	Sang. Village I	-	25	43	-	-	68
3	36	67	38	-	144	Sang. Village II	4	43	36	2	-	82
233	1195	1933	285	5	3651	T O T A L	48	1109	1108	50	/	2315

Tableau A.VI bis :

Répartition des moins d'un an selon
le sexe et le nombre de mois atteints

MOIS	M	F	TOTAL
0	8	9	17
1	13	23	36
2	24	14	38
3	24	26	50
4	18	23	41
5	17	19	36
6	18	16	34
7	11	23	34
8	15	18	33
9	21	19	40
10	18	18	36
11	43	21	64
0 an	230	229	459

Source : dépouillement manuel.

Tableau n°A.VIII :

Population résidente de 12 ans et plus
selon le sexe, l'état matrimonial et
le groupe d'âge.

SEXE MASCULIN						GROUPES D'AGE	SEXE FEMININ					
Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	ND	Total		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	N.D	Total
597	-	-	-	-	597	12-14	573	2	-	-	-	575
1 853	11	-	-	3	1 867	15-19	955	151	-	-	2	1 108
820	92	-	-	2	914	20-24	220	312	-	10	-	542
170	189	-	4	-	363	25-29	63	297	5	13	1	379
48	209	-	1	1	259	30-34	37	258	3	7	-	305
53	269	2	8	-	332	35-39	38	260	20	22	-	340
28	229	3	4	-	264	40-44	23	163	23	24	-	233
38	174	-	7	-	219	45-49	13	117	23	18	-	171
19	87	-	4	-	110	50-54	9	71	25	9	-	114
10	74	1	6	-	91	55-59	7	49	23	13	-	92
12	52	5	1	-	70	60-64	4	33	21	3	-	61
2	21	8	1	-	32	65-69	3	23	26	8	-	60
11	26	4	-	-	41	70 et +	4	12	48	2	-	66
9	1	-	-	8	18	ND	-	-	-	-	2	2
3 670	1 434	23	36	14	5 177	Total	1 949	1 748	217	129	5	4 048

Source : Dépouillement manuel

Tableau n°A.X : Répartition des ménages selon le sexe et l'âge du chef du ménage.

Age	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
15-19	131	43	174
20-24	273	39	312
25-29	244	35	279
30-34	200	30	230
35-39	290	66	356
40-44	250	64	314
45-49	191	43	234
50-54	97	24	121
55-59	79	29	108
60-64	55	19	74
65-69	25	21	46
70 et +	35	15	50
Indét.	6	-	6
Total	1 876	428	2 304

Source : dépouillement mécanographique

Tableau A.XII Répartition des visiteurs selon le sexe,
le lieu de provenance et le motif de la
visite.

SEXE MASCULIN							Lieu de provenance	SEXE FEMININ							
Etudes	Santé	Raison Famille	Raison Profes- sion	Autres	ND	Total		Etudes	Santé	Raison Famille	Raison Profes- sion	Accou- chement	Autres	ND	Total
1	32	53	14	15	3	118	Dja & Lobo	1	58	130	8	13	14	2	228
2	5	32	16	8	-	63	Centre-Sud	-	21	55	4	3	6	1	90
-	-	2	-	2	-	4	Est	-	-	1	-	-	-	-	1
-	-	4	5	8	-	17	Nord	-	-	10	-	-	-	-	10
-	2	2	2	3	-	9	Littoral	-	1	13	1	1	3	-	19
1	-	4	8	3	-	16	Ouest	-	-	8	-	1	-	-	9
1	-	1	-	-	-	2	Sud-Ouest	-	-	1	-	-	-	-	1
-	-	-	1	4	-	5	Etranger	-	-	-	-	-	1	-	1
-	-	-	-	3	4	7	Non déclaré	1	-	-	-	-	-	2	3
5	39	98	46	46	7	241	Total	2	80	218	13	18	24	5	360

Source : dépouillement manuel

Tableau A. XIV :

Répartition des naissances des 12 derniers
mois selon le sexe et le groupe d'âge de
la mère.

GRUPE D'AGE DE LA MERE	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
10 - 14	-	-
15 - 19	58	52
20 - 24	69	69
25 - 29	49	50
30 - 34	27	44
35 - 39	23	15
40 - 44	6	9
45 - 49	2	2
50 et +	1	-
Non déclarés	2	-
TOTAL	237	241

Source : Dépouillement manuel

Tableau A. XV bis :

Répartition des femmes de 10 enfants et plus selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants

Groupe d'Age	Nombre d'enfants						Nombre de Femmes	Nombre d'Enfants
	10	11	12	13	14	15 & +		
30 - 34	4	/	/	/	/	/	4	40
35 - 39	13	3	2	/	/	/	18	137
40 - 44	7	7	5	/	/	/	19	207
45 - 49	4	4	3	/	1	/	12	134
50 - 54	5	1	2	/	/	/	8	85
55 - 59	1	/	1	/	/	/	2	22
60 - 64	1	/	1	/	1	/	3	36
65 - 69	/	1	/	/	/	/	1	11
70 et +	1	1	/	/	/	/	2	21
N.D.	/	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL	36	17	14	/	2	/	69	743

Source : dépouillement manuel

Tableau A.XVII : Répartition des femmes de douze ans et plus selon le groupe d'âge et le nombre d'Enfants survivants

Nbre d'enfants survivants groupe d'âge	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 & +	N.D.	Nombre de Femmes	Nombre Total d'enfants
12 - 14	573	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1	575	1
15 - 19	915	146	39	/	/	/	/	/	/	/	/	8	1.108	224
20 - 24	168	148	128	73	16	5	/	2	/	/	/	2	542	726
25 - 29	89	49	48	70	63	38	14	4	1	/	/	3	379	917
30 - 34	59	30	21	28	38	41	47	23	14	3	/	/	305	1.105
35 - 39	82	35	21	28	36	32	21	31	28	17	8	1	340	1.265
40 - 44	7	27	27	17	12	11	18	19	12	14	7	2	233	768
45 - 49	63	28	15	12	11	7	9	10	7	6	5	1	171	467
50 - 54	7	20	12	11	5	6	1	1	3	2	4	1	114	229
55 - 59	47	18	8	7	4	/	2	3	/	1	/	1	92	123
60 - 64	30	13	6	4	3	2	2	/	/	/	/	/	61	81
65 - 69	27	13	10	6	2	1	/	1	/	/	/	/	60	71
70 & +	30	10	8	5	3	3	2	3	/	/	/	3	66	90
N.D.	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2	2	/
TOTAL	2.194	538	343	262	193	146	116	96	65	43	28	24	4.048	6.067

Source : dépouillement manuel

Tableau A.XIX :

Répartition de la population résidente
selon le type d'activité, le sexe et
le groupe d'âge.

S E X E M A S C U L I N								A G E	S E X E F E M I N I N							
I N A C T I F S			A C T I F S			N D	TOTAL		I N A C T I V E S			A C T I V E S			N D	TOTAL
Elèves	Autres	TOTAL	Occu- pés	Inoc- cupés	TOTAL				Elèves	Autres	TOTAL	Occu- pées	Inoc- cupées	TOTAL		
-	230	230	-	-	-	-	230	0	-	229	229	-	-	-	-	229
-	663	663	-	-	-	-	663	1- 4	-	720	720	-	-	-	-	720
593	175	768	-	1	1	11	780	5- 9	580	197	777	-	3	3	6	786
824	3	827	6	17	23	4	854	10-14	776	15	791	13	16	29	5	825
1.659	2	1.661	144	46	190	16	1.867	15-19	842	116	958	93	45	138	12	1.108
533	-	533	335	34	369	12	914	20-24	102	211	313	145	76	222	7	542
30	-	30	308	16	324	9	363	25-29	15	169	184	152	39	191	4	379
2	-	2	245	8	253	4	259	30-34	-	139	139	132	33	165	1	305
-	1	1	312	17	329	2	332	35-39	-	135	135	171	32	203	2	340
-	1	1	253	7	260	3	264	40-44	-	82	82	130	20	150	1	233
-	1	1	201	14	215	3	219	45-49	-	53	53	105	11	116	2	171
-	1	1	104	3	107	2	110	50-54	-	20	20	83	10	93	1	114
-	1	1	82	6	88	2	91	55-59	-	17	17	66	9	75	-	92
-	1	1	59	10	69	-	70	60-64	-	14	14	45	1	46	1	61
-	-	-	27	5	32	-	32	65-69	-	19	19	39	3	42	3	60
-	2	2	34	4	38	1	41	70et +	-	20	20	31	11	42	4	66
10	-	10	4	-	4	4	18	N. décl.	-	-	-	1	-	1	1	2
3.651	1.081	4.732	2.114	188	2.302	73	7.107	TOTAL	2.315	2.152	4.467	1.207	309	1.516	50	6.033

Source : dépouillement manuel

Tableau A.XXI : Répartition des résidents occupés selon le sexe, le groupe d'âge et la branche d'activité.

SEX E M A S C U L I N													A G E	SEX E F E M I N I N												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	ND	TOTAL		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	ND	TOTAL
-	-	2	-	1	-	1	-	-	2	-	-	6	10 - 14	6	2	2	-	-	-	1	1	-	1	-	-	13
8	-	38	3	10	-	20	19	4	33	-	2	144	15 - 19	32	-	38	-	-	-	7	-	8	7	-	1	93
24	2	54	15	24	2	50	23	49	76	14	1	335	20 - 24	52	-	42	1	-	-	9	-	17	24	-	1	146
17	1	29	7	24	6	44	17	75	69	19	-	308	25 - 29	43	-	46	-	1	-	14	-	31	16	-	1	152
18	-	12	5	24	3	56	15	61	39	12	-	245	30 - 34	64	-	36	-	-	-	15	-	12	5	-	-	132
25	3	18	1	21	5	75	28	72	48	14	2	312	35 - 39	91	-	34	1	1	-	26	-	16	2	-	-	171
29	3	8	6	16	2	71	16	57	29	13	3	253	40 - 44	77	-	25	-	-	-	17	-	7	4	-	-	130
42	1	7	1	11	-	46	15	45	25	8	-	201	45 - 49	67	-	14	1	-	-	19	-	3	1	-	-	105
30	-	6	1	6	-	14	4	20	17	6	-	104	50 - 54	71	-	4	-	-	1	4	-	-	3	-	-	83
21	1	5	-	5	-	21	2	15	8	3	1	82	55 - 59	55	-	3	-	-	-	5	-	-	2	-	1	66
24	-	6	-	3	-	8	2	5	6	3	2	59	60 - 64	40	-	3	-	-	-	1	-	-	1	-	-	45
16	-	-	-	2	-	2	-	3	2	2	-	27	65 - 69	34	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39
22	-	-	-	1	-	2	-	2	6	-	1	34	70 et +	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31
-	-	1	-	-	-	-	-	1	1	-	1	4	Non déclarés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
276	11	185	42	148	18	410	141	409	366	94	13	2.114	TOTAL	663	2	242	5	2	1	121	1	94	66	-	5	1.207

Source : dépouillement manuel

Tableau A. XXIII : Répartition des actifs occupés selon l'âge, par secteur

a/

Groupe d'Age	10-14		15-19		20-24		25-29		30-34		35-39		40-44		45-49		50-54		55-59		60-64		65 et +		TOTAL	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
1) SECTEUR PRIMAIRE	6	0,6	38	4,0	70	7,3	54	5,7	74	7,8	110	11,5	106	11,1	107	11,2	104	10,9	75	7,9	66	6,9	104	10,9	954	100
2) SECTEUR SECONDAIRE	25	3,8	94	14,3	132	20,0	112	17,0	78	11,9	83	12,6	62	9,4	36	5,5	15	2,3	14	2,1	12	1,8	5	0,8	658	100
3) SECTEUR TERTIAIRE	24	1,4	109	6,3	268	15,5	283	16,3	212	12,2	281	16,2	217	12,5	162	9,4	67	3,9	56	3,2	28	1,6	23	1,3	1731	100
Tous les Secteurs	55	1,6	241	7,2	470	17,0	449	13,0	364	10,9	474	14,2	365	11,5	305	9,1	186	5,6	145	4,3	106	3,2	132	3,9	3343	100

Tableau A. XXIV

Répartition de la population occupée selon l'ethnie la branche d'activité et le sexe
Sexes Réunis (Source : dépouillement n. canographique)

Ethnies	AGR Forêt Pêche	IND Ext	IND MANUF ARTIS	IND MAN MODER	BAT & TP	Elect. Eau	COM BANQ ASS	Transp	ADMIN	Servi- ces	AUTRES	N.D	TOTAL
Boulou	693	5	206	14	87	1	152	67	275	194	8	8	1 710
Ewondo	19	-	14	1	1	3	6	5	30	18	6	2	108
Fong	25	-	9	1	2	-	6	1	20	12	1	-	77
Fang	4	-	3	1	-	-	3	2	8	6	-	-	27
Eton	2	-	4	1	5	-	3	-	10	3	1	1	29
Bane	4	-	6	-	3	1	3	-	6	4	1	-	29
Art. Pah.	23	-	6	-	8	1	4	3	23	10	4	-	82
Bamileké	26	2	80	8	11	6	155	41	29	58	11	1	428
Bamoun	3	-	3	1	2	-	33	1	5	1	1	2	55
Bafia-Yam.	7	-	23	6	7	-	16	1	28	16	3	1	108
Bassa	12	-	16	8	6	2	15	-	23	8	3	-	93
Baoussa	5	-	24	1	-	-	53	4	2	5	6	-	100
Peul	3	-	7	-	-	-	28	-	2	2	4	-	44
BANTOU EST	11	-	4	-	1	1	5	2	10	9	3	-	46
AUTRES	50	1	13	4	9	2	22	9	38	23	25	1	197
ETRANGERS	22	1	8	-	8	1	27	1	13	47	6	2	136
N D	-	-	1	-	-	-	1	-	-	2	1	3	7
TOTAL	909	9	427	46	153	18	535	137	522	418	84	20	3 278

Tableau A. XXIV fin

Sexe Féminin

005

Ethnies	AGE FOR PECHÉ	IND EXT	IND MAN ART	IND MAN Mod	BAT & T P	Elect. Eau	COM BANQ ASS	TRANS	ADMIN	SERVIC S	AUTRES	N.D	TOTAL
Boulou	488	-	134	3	-	-	59	-	75	39	1	1	800
Bwendo	17	-	8	-	-	-	2	-	7	1	1	-	36
Borg	19	-	6	-	-	-	1	-	2	3	-	-	31
BANG	4	-	1	-	-	-	3	-	2	2	-	-	11
Bton	-	-	1	1	-	-	2	-	1	-	-	1	6
Bane	3	-	3	-	-	-	-	-	2	-	-	-	9
BUT.PAH.	18	-	4	-	-	-	-	-	1	-	-	2	23
Bamileké	14	-	34	-	-	-	25	-	-	1	-	-	78
Bamoun	1	-	3	-	-	-	3	-	1	-	-	2	10
Bafia Lamb.	6	-	11	-	-	-	6	-	2	3	-	1	29
Bassa	8	-	12	1	-	-	2	-	1	2	-	-	26
Bacouss.	1	-	20	-	-	-	6	-	-	-	-	-	27
Peul	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4
Bant-Est	5	-	2	-	-	-	1	-	2	-	-	-	10
Autres	34	-	5	-	-	-	-	-	5	-	-	1	45
Etranger	10	-	1	-	-	-	5	-	2	8	-	-	26
N D	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Total	628	-	248	5	-	-	120	-	103	58	2	7	1 172

Tableau A.XXVI :

Répartition des constructions selon le nombre de pièces, la nature des murs et la nature du sol.

NATURE DU SOL Nature des Nbre murs de pièces	PRESENTATION MODERNE				PRESENTATION TRADITIONNELLE				SOL NU				TOTAL GENERAL
	M.M	M.T	N D	Total	M.M	M.T	N D	Total	M.M	M.T	N D	Total	
1	78	84	8	170	18	335	4	357	63	865	24	952	1.479
2	72	77	2	151	14	198	6	218	28	361	7	396	765
3	81	40	-	121	3	98	1	102	15	218	3	236	459
4	94	86	1	181	6	117	2	125	16	190	3	209	515
5	98	139	-	237	5	134	6	145	12	203	4	219	601
6	91	88	1	180	2	53	1	56	10	83	2	95	331
7	40	48	-	88	4	25	-	29	5	67	1	73	190
8	41	18	1	60	1	13	-	14	5	31	1	37	111
9	16	9	-	25	1	6	-	7	-	10	-	10	42
10 et +	51	14	1	66	-	4	-	4	2	8	-	10	80
N D	27	31	2	60	2	31	15	48	3	48	29	80	188
TOTAL	689	634	16	1.339	56	1.014	35	1.105	159	2.084	74	2.317	4.761

Source : dépouillement manuel

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

A.I. Répartition de la Population résidente selon l'âge et le lieu de naissance

	Age en tranches quinquennales	Ville de Sangmelima	Arrondissement de Sangmelima	Dja et Lobe	Centre - Sud	Est	Littoral	Nord	Nord Ouest	Ouest	Sud-Ouest	Etranger	Indéterminés et non déclarés	Total
SEXE MASCULIN	1-4	427	32	18	121	11	26	9	1	17	1	1	-	664
	5-9	450	44	29	139	14	35	12	2	32	-	8	2	767
	10-14	401	99	56	161	19	44	9	1	46	2	11	-	849
	15-19	856	257	189	352	27	52	16	2	98	1	24	3	1 877
	20-24	299	99	75	228	21	37	19	7	92	10	25	1	912
	25-29	93	33	16	85	2	14	13	9	74	5	19	1	364
	30-34	50	27	10	67	11	12	15	1	53	2	8	1	257
	35-39	75	36	19	76	4	22	18	3	65	1	11	-	330
	40-44	63	27	11	56	9	14	16	1	56	-	13	-	266
	45-49	51	25	11	45	7	8	16	2	33	-	21	-	219
	50-54	38	9	7	24	2	3	8	-	10	-	9	-	110
	55-59	19	10	4	20	7	4	6	-	15	-	5	-	90
	60-64	17	9	5	20	4	2	4	-	5	-	4	-	70
	65-69	13	5	2	4	4	-	2	-	-	-	1	-	31
	70 +	20	6	2	2	4	4	1	2	-	-	4	-	43
Non déclaré et moins d'1 an	177	16	5	29	3	4	2	1	4	1	-	11	253	
Total mas.	3 049	734	459	1 429	149	278	167	30	601	23	164	19	7 102	
SEXE FEMININ	1-4	479	36	19	121	4	24	10	-	15	3	2	-	713
	5-9	491	34	24	135	12	37	11	3	32	2	4	6	791
	10-14	443	83	56	119	17	43	12	2	33	1	7	1	817
	15-19	495	162	104	199	10	32	22	5	65	1	10	4	1 109
	20-24	174	66	39	107	14	21	13	3	86	4	12	2	541
	25-29	98	44	32	102	14	14	10	2	53	1	10	-	380
	30-34	85	30	22	85	8	11	12	3	41	-	8	-	305
	35-39	104	47	25	94	10	16	9	1	30	-	4	-	340
	40-44	83	32	19	47	12	4	6	-	20	-	9	-	232
	45-49	63	21	16	34	9	7	3	-	15	1	4	-	173
	50-54	50	18	9	23	4	2	3	-	4	-	1	1	114
	55-59	37	24	4	12	4	-	4	1	4	-	2	-	93
	60-64	30	9	5	5	2	2	3	-	4	-	1	-	62
	65-69	23	14	4	14	1	1	1	-	1	-	2	-	60
	70 +	31	14	3	3	6	1	2	-	4	-	2	-	66
Non déclaré et moins d'1 an	178	7	8	29	1	1	-	-	2	-	-	3	229	
Total Fém.	2 864	641	389	1 129	128	216	121	20	409	13	78	17	6 025	
TOTAL	5 913	1 375	848	2 558	277	494	288	50	1 010	36	242	36	13 127	

Source : Dépouillement démographique

LISTE DES TABLEAUX

I. TABLEAUX DANS LE TEXTE

- 1 Population totale selon le sexe, la situation de résidence, et le quartier
- 2 Répartition de la population résidente selon le sexe et le lieu de naissance
- 3 Proportion des résidents nés à Sangmélima selon le sexe et le groupe d'âge
- 4 Répartition de la population résidente selon le lieu de naissance et le quartier
- 4(bis) Proportion, selon le quartier, de la population résidente née à Sangmélima (CPE et arrondissement)
- 5 Répartition de la population résidente selon le sexe, l'âge et l'ethnie
- 6 Répartition de la population résidente selon la religion pour 100 personnes de chaque ethnie
- 7 Répartition de la population résidente par sexe et grands groupes d'âge
- 8 Répartition par sexe et âge de la population résidente
- 9 Population résidente de 12 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial
- 10 Population résidente de 12 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge et l'état matrimonial (pour 100 résidents de chaque sexe à chaque âge)
- 11 Répartition des hommes mariés de 12 ans et plus selon l'âge et le nombre d'épouses déclarées
- 12 Nombre moyen d'épouses par homme marié selon le groupe d'âge
- 13 Répartition des hommes mariés de 12 ans et plus selon le groupe d'âge et le type d'union
- 14 Répartition des ménages suivant la taille du ménage et l'âge et le sexe du chef du ménage
- 15 Répartition des ménages selon leur taille et la situation matrimoniale du chef du ménage
- 16 Estimation du taux brut de natalité à partir de la pyramide des âges
- 17 Taux de fécondité générale, et fécondité actuelle cumulée

- 37 Population résidente de 12 ans et plus selon l'occupation actuelle, la situation matrimoniale et le sexe
- 38 Répartition de la population résidente de 12 ans et plus selon la situation matrimoniale pour 100 actifs de chaque groupe d'occupation actuelle
- 39 "Productifs" et "non-productifs" selon le sexe et l'état matrimonial
- 40 Taux d'activité et de chômage selon le sexe et le quartier de résidence
- 41 Répartition des résidents occupés selon le quartier et la branche d'activité
- 42 Récapitulation de certaines caractéristiques des quartiers
- 43 Effectifs des élèves et taux de scolarisation par âge
- 44 Niveau d'instruction selon le sexe et rapport de masculinité par niveau d'instruction
- 45 Répartition de la population de 6 ans et plus selon l'âge et le degré d'instruction.

II. TABLEAUX EN ANNEXE

- A.I Répartition de la population résidente selon l'âge et le lieu de naissance
- A.II Répartition des résidents selon l'ethnie, le sexe et l'âge
- A.III Répartition de la population résidente selon le groupe ethnique et le quartier
- A.IV Répartition de la population résidente selon le sexe, le groupe ethnique et la religion
- A.V Population des élèves selon le sexe, le groupe d'âge et le lien de parenté avec le chef de ménage
- A.V(bis) Population des élèves selon le sexe et lien de parenté avec le chef de ménage par quartier
- A.VI Population résidente par sexe et par année d'âge
- A.VI(bis) Répartition des moins d'un an selon le sexe et le nombre de mois atteints
- A.VII Effectifs des personnes ayant donné leur date de naissance selon le sexe et l'âge

- A.XXIV Répartition de la population occupée selon l'ethnie
la branche d'activité et le sexe :
- a) sexes réunis
 - b) sexe masculin
 - c) sexe féminin
- A.XXV Répartition des constructions selon le nombre de pièces, la nature des murs et l'utilisation principale
- A.XXVI Répartition des constructions selon le nombre de pièces, la nature des murs et la nature du sol
- A.XXVII Répartition des constructions à usage d'habitation selon le nombre de pièces, la nature des murs et la nature du toit.

- 21 Répartition des actifs occupés boulous, bamilézés, et étrangers par secteur
 - 22 Taux d'activité par quartier
 - 23 Spectre des taux d'activité et de chômage par quartier
 - 24 Pyramide des âges de la population scolaire
 - 25 Rapport de masculinité de la population scolaire
 - 26 Population scolaire selon les quartiers
 - 27 Taux de scolarisation par sexe et par âge
 - 28 Pyramide par niveau d'instruction
 - 29 Rapport de masculinité par niveau d'instruction
 - 30 Répartition de la population résidente de chaque groupe d'âge selon le niveau d'instruction.
-